

futuribles

AVRIL

Communication et modes de vie

- *Qui communique , quoi, comment ?*
- *Modernisme technique et
conservatisme social*

L'indemnisation du chômage

ANALYSE-PRÉVISION-PROSPECTIVE

futuribles

Revue mensuelle de l'Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, France – Tél. (1) 222 63 10+

comité d'orientation

Ismâïl S. Abdalla, Michel Albert, Serge Antoine, Göran Backstrand, Bernard Cazes, Michel Crozier, Jacques Durand, François Eck, Mahdi Elmandjra, Emilio Fontela, Claude Guillemin, Paul-Marc Henry, Bertrand de Jouvenel, Edmond Lisle, Daniel Malkin, Eléonora Masini, Henri Mendras, Pierre Massé, Aurelio Peccei, Pierre Piganiol, Jean Saint-Geours, Michel Salomon, Philippe de Seynes, Alvin Toffler, Georges Vedel.

directeur

Hugues de Jouvenel

rédaction

Annick Boïco, Christine de Guébriant,
Armelle de Kerros.

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10

abonnements-diffusion

Association Internationale Futuribles
55, rue de Varenne, 75007 Paris, Tél. 222 63 10
Telex : FECPAR 201 220 F

Un an	France	310,00 FF (TVA 4% incl.)
	C.E.E.	310,00 FF
	Etranger	340,00 FF
	Par avion	440,00 FF
Le numéro	30,00 FF TTC	

Les articles signés expriment l'opinion des auteurs et pas nécessairement celle de Futuribles.
Tous droits de reproduction même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.

© Association Internationale Futuribles 1983

Commission paritaire n° 56798 – ISSN 0337 307 X

Imprimerie A.M.P. Paris – Dépôt légal n° 830017 Avril 1983

Photos : Danièle Dailloux, Rapho, p.2 – René Maltete, Rapho, p.13 – Pierre Granaud, Rapho, p. 34.

René Eksl, Gérard Métayer	3	<i>Modernisme technique et conservatisme social. La France malade de ses communications</i>
Victor Scardigli	23	<i>Electronique, informatique et modes de vie</i>
Nicolas Curien, Pascal Perin	35	<i>La communication des ménages. Une cartographie socio-économique</i>
Françoise Euvrard	59	<i>L'indemnisation du chômage. Une étude comparative</i>

Forum

Gérard Herberichs	75	<i>Un autre regard sur la culture et les politiques culturelles</i>
	82	<i>Quelle informatique, pour quel développement ?</i>

Futur-Informations

84	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
88	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

99	<i>Analyses critiques</i>
----	---------------------------

J.J. Rosa, *The World Crisis in Social Security*. J.P. Quentin, *Mutation 2000, le tournant de la civilisation*.

101	<i>Comptes rendus</i>
103	<i>Vient de paraître</i>



Modernisme technique et conservatisme social

La France malade de ses communications

René Eksl, Gérard Métayer (1)

« Télévision du futur », télématique, vidéo-disques... la technologie ne cesse d'ajouter, au fil des ans, de nouvelles machines à communiquer aux catalogues déjà bien achalandés des marchands de « produits informationnels ». Périodiquement, les gouvernements s'inquiètent des effets de ce déferlement sur les cultures et les économies nationales : depuis une douzaine d'années, les commissions se succèdent dans les nations industrielles et les organismes internationaux pour tenter, avec plus ou moins de bonheur, d'identifier les bienfaits et les maux éventuels de cette évolution technique, et d'en proposer orientations et remèdes. Si les divergences sont nombreuses et profondes quant aux diagnostics et aux prescriptions, un point au moins est unanimement reconnu : le phénomène est planétaire, quand bien même chaque pays y répond à sa manière. Deux grands rapports le rappellent par leur titre : « Univers sans distance » — le premier en date, publié dès 1971 par le gouvernement canadien — et « Voix multiples, un seul monde » — celui de l'UNESCO, à l'orée des années 80.

Cette extension mondiale des systèmes électroniques de communication préfigure-t-elle l'avènement du « village global » prophétisé naguère par Mc-Luhan, où les cultures réconciliées tisseraient harmonieusement leur manteau d'Arlequin sur une terre des hommes enfin paisible ? N'indique-t-elle pas plutôt l'appesantissement de l'emprise sur toutes les sociétés d'une industrie multinationale qui normalise avec la même redoutable efficacité l'imaginaire et le matériel, les biens nécessaires à la survie de l'humanité et les armes suffisantes pour son anéantissement ?

(1) Groupe d'Etudes Sociales Techniques et Economiques — GESTE.

Un bilan consternant

La France est certainement un des pays industrialisés les plus en avance dans l'expérimentation des nouvelles technologies d'information.

Pourtant un examen plus approfondi de l'usage des techniques nouvelles conduit à un bilan consternant : nulle part ces applications ont entraîné la moindre dynamique sociale ou culturelle. On a au contraire l'impression que ces techniques se sont moulées dans les structures et les relations actuelles, qu'elles éludent systématiquement les questions de redistribution du pouvoir, du rééquilibrage entre groupes économiques et sociaux. Tableau artificiellement noirci ? Pessimisme de l'observateur antitélématique ? Voici quelques exemples pour justifier notre propos.

Vous avez dit télétravail ?

Prenons d'abord l'arrêt de l'expérience de Marne-La-Vallée. Quoi de plus significatif que l'interruption, le blocage d'une des rares expériences ayant une véritable ambition sociale ?

Le projet de télélocal à Marne-la-Vallée

Ce projet visait l'expérimentation, dans un immeuble de la ville nouvelle, d'un « télélocal » c'est-à-dire un ensemble de services ou de départements d'entreprises ayant leur siège à Paris ou en région parisienne et ayant accepté de délocaliser une partie de leur entreprise. Il s'agissait par exemple d'une société de service voulant constituer un groupe d'analyse-programmation, d'un constructeur de machines de bureau qui voulait y installer une équipe de maintenance, d'une entreprise alimentaire qui y aurait implanté ses services commerciaux, d'autres entreprises qui envisageaient d'y faire fonctionner des pools de secrétariat et de dactylographie. Tout ceci bien sûr avec l'appui technique de la Direction Générale des Télécommunications qui aurait mis à la disposition de ces entreprises le matériel nécessaire au bon fonctionnement : télécopieurs rapides, machines à traitement de texte communicantes, accès au réseau TRANSPAC de transmission de données, auto-commutateur et postes téléphoniques évolués. Tout ceci également avec l'appui d'un ensemble d'administrations de tutelle : Agence de l'Informatique, Centre d'Expérimentation des Systèmes Interadministratifs, Ministère de l'Équipement et du Logement. Tout ceci mobilisant des centres de recherche, qui auraient été chargés de réaliser les études d'accompagnement, ce que l'on appelle en France, l'évaluation de l'expérience.

Ce projet était bien plus intéressant que les expériences d'installation de terminaux à domicile, puisqu'il induisait des centres de travail interentreprises conçus suivant une logique spatiale (proximité du lieu de travail par rapport au domicile). A ce titre il pouvait donner de très utiles indications sur la réorganisation spatiale des lieux de travail du tertiaire, sur la possibilité d'effectuer des délocalisations « technologiques », de suivre la constitution d'un tissu de socialisation au travail, différent de l'appartenance à une entre-

prise ou à un groupe professionnel. A terme il aurait pu fournir un puissant levier d'action administratif et politique, pour inciter les entreprises à s'établir dans les zones à forte population active demandeuse d'emploi, mais aussi pour la mise en commun de services tertiaires dans les zones d'activité industrielle par exemple.

Pourtant, malgré l'accord d'une dizaine d'entreprises, malgré des lignes budgétaires ouvertes, le projet fut brutalement abandonné, parce que, semble-t-il, on avait peur que l'expérience fasse trop de bruit et attire des ennuis à ses promoteurs.

Bureautique et hiérarchie

Examinons maintenant de manière plus globale comment une autre « technique en -tique », la *bureautique*, a pénétré les entreprises et administrations françaises. Si l'on en croit les promoteurs de ces outils — et tout au moins leurs discours commerciaux — il devrait s'agir d'un outil qui bouleverse le travail de la secrétaire, sonne le glas du pool de dactylos, permet de combiner travail de frappe et travail de gestion, élimine temps morts d'organisation de réunions, de mises à jour d'agendas, etc.

Or que montra la première enquête sociologique menée en 1979 par la CEGOS sur l'utilisation du traitement de texte ? Que celle-ci avait renforcé les pools de dactylographie partout où ils préexistaient, qu'une spécialisation entre dactylos utilisant le traitement de texte et les secrétaires qui refusaient l'outil s'était instaurée, qu'enfin les cadres se désintéressaient très largement de la question, qu'ils avaient même tendance à présenter des manuscrits moins soignés qu'auparavant, assurés qu'ils étaient que la correction ne poserait pas de problème.

La frappe assurée directement par les cadres ? Nulle part a-t-il été question d'une telle mesure. Des formations spécifiques de secrétaires à des tâches de manipulation d'outils de traitement de texte et de gestion ? Aucun constructeur ne les a proposées sérieusement, aucun organisme de formation non plus. Résultat confirmé par les enquêtes plus récentes menées par l'Institut Rémy Genton et par les études du CESA : 90 % du parc de matériel de traitement de texte est sous-utilisé et la rentabilité attendue par les utilisateurs loin d'être atteinte.

Quelques années plus tard la bureautique propose de nouveaux outils plus sophistiqués : buroviseurs, ordinateurs individuels, systèmes graphiques, vidéotex professionnel. Où voit-on s'installer ces nouveaux outils ? Chez les cadres, et plutôt même chez les cadres supérieurs à l'exclusion d'autres catégories d'employés. L'argument de vente a changé cette fois-ci, c'est le temps précieux de ces cadres que l'on veut économiser, en leur apprenant à gérer les messages, à manier leur agenda électronique, à présenter les résultats de

calcul sur écran. Des secrétaires, plus personne n'en parle, vous pensez, elles ont déjà leur machine à traitement de texte et leur téléphone... S'il paraît évident que tous les outils de ce type, remettent en cause le fonctionnement du couple cadre/secrétaire, on constate que la « technique » s'adresse soit à l'un, soit à l'autre, suivant des présupposés primaires (à la secrétaire la frappe, au cadre le maniement d'outils « intelligents ») oubliant que ces deux personnes travaillent ensemble. Or, s'il doit y avoir transformation, amélioration du travail de l'un ou de l'autre, cela ne peut se faire qu'en transformant, qu'en améliorant le type de communication que ces deux personnes entretiennent entre elles. Aucune expérience connue en France ne comporte l'essai de transformer ces relations en transférant de façon plus large des tâches de gestion ou de contact vers la secrétaire, en permettant au cadre de prendre en charge lui-même la frappe de ses textes, ses communications téléphoniques et ses rendez-vous... (2).

Télématic pour qui ?

Dernier exemple, celui de la télématic « grand public ». Depuis des années des études sociologiques préalables — souvent commanditées par l'Administration — s'évertuent à souligner la complexité du tissu d'information rural ou de la nature de la demande des citoyens par rapport à l'information administrative. Ainsi, une remarquable étude de l'I.N.A. (3) datant de 1978, montre-t-elle l'absence de « besoin d'information du public », notion que l'étude propose de remplacer par des concepts comme la résolution de problèmes administratifs et la constitution de réseaux locaux d'information. D'autres études montrent que cette question est particulièrement aiguë dans certaines zones suburbaines et auprès de catégories telles que les personnes âgées et les familles de travailleurs immigrés. D'autres études, administratives celles-ci, montrent la manière dont certains services publics d'information sont détournés de leur but d'origine : ainsi le C.I.R.A. (4) est-il utilisé en grande partie pour des renseignements fiscaux complexes qui touchent en premier chef les entreprises, les professions libérales et les possédants. Pourtant la machine administrative, une fois en route, s'obstine à proposer des expériences a priori vouées à l'échec : installation d'une base de renseignement administrative totalement statique pour Vélizy et pour les Alpes de Haute Provence et la Lozère ; impossibilité pour un abonné de communiquer directement avec l'administration locale où son dossier pourrait être traité, présentation dans un langage administratif lourd, manipulation délicate du

(2) A l'exception peut-être de l'utilisation de la messagerie électronique interne à certaines équipes de l'INRIA (Institut National de la Recherche Informatique et Automatique).

(3) I.N.A. : Institut National de l'Audiovisuel.

(4) C.I.R.A. : Centre d'Information et de Renseignements Administratifs.

matériel aussi bien pour les particuliers (seuls les personnes ayant déjà travaillé professionnellement avec l'informatique et certains jeunes semblent d'emblée à l'aise) que pour les professionnels (postiers, agents de quai de la RATP, concierges d'hôtels parisiens) qui sont unanimes à critiquer l'inconfort d'utilisation, le taux important de communications n'aboutissant pas, bref le caractère «gadget» du système proposé.

Nulle part n'avons-nous rencontré de démarche qui associait les futurs utilisateurs ou les intermédiaires (agents de guichets, postiers, secrétaires de mairie, assistantes sociales) à la définition du contenu des bases de données, à leur mode d'exploitation. S'il y a étude préalable, elle s'effectue en général à l'aide de cabinets de marketing, qui utilisent leurs méthodes de tests de produits conçues pour les lessives ou les boissons... Or tous les indices confirment que «l'attente» du public est bien plus l'attente de communications qu'une attente de consommation.

Tentative de diagnostic

Ces quelques illustrations du «mal français» en matière de communications nous permettent d'évoquer le diagnostic auquel conduisent les recherches que nous menons depuis une douzaine d'années sur l'impact culturel, économique et social des «techniques en -tiques» (5).

Il serait présomptueux de prétendre résumer dans un article un travail d'investigation encore inachevé mais déjà fécond. Essayons au moins d'éclairer furtivement ce terrain en cours d'exploration, par quelques «coups de projecteurs». Pour discerner l'intervention de la technologie dans les communications sociales, on peut ainsi distinguer les différents niveaux auxquels elle s'opère :

- le niveau interindividuel, entre deux personnes ou dans un petit groupe (familial, professionnel...);
- le niveau local, dans une communauté de voisinage (quartier, village...);
- le niveau régional, celui d'une unité géographique et culturelle plus large (le pays, la région);
- le niveau national, celui d'un peuple rassemblé par des liens économiques, historiques et linguistiques;
- le niveau planétaire, celui du genre humain...

Cette décomposition en niveaux, arbitraire comme toute classification, a pour intérêt de faire apparaître la richesse et la variété des modes de communication dont une société a besoin, et les éventuels déséquilibres, dont elle souffre entre ces différents modes : le développement des communications

(5) Un petit livre récemment publié tente une première synthèse de ces recherches : Gérard Métayer. — *Futurs en -tique*. — Paris, Editions Ouvrières, 1982.

électroniques ne s'est pas fait de manière uniforme et n'a pas eu les mêmes effets à tous les niveaux.

Le niveau interindividuel s'est ainsi très rapidement «saturé» en moyens électroniques, au prix parfois d'une détérioration des communications naturelles (se parler, se toucher, se voir...) : les ravages de la télévision sur la vie familiale sont trop connus pour qu'il soit nécessaire de les rappeler (6), mais n'ont guère été pris en considération par les promoteurs des nouvelles générations d'équipements individuels (télécopieurs, terminaux de télématique, vidéotex, vidéodisque...).

Le niveau local par contre est généralement le «parent pauvre» des communications électroniques : en France par exemple, son équipement n'a guère évolué depuis deux siècles (salle municipale, bulletin communal, affichage public) et les tentatives de l'actualiser (radio locale) firent l'objet d'une répression qui permit aux jeunes générations de retrouver l'atmosphère de clandestinité où vécurent leurs aînés, pendant la Résistance...

Le niveau régional est souvent mieux loti, surtout dans les pays dont la production télévisée est largement décentralisée et peut être un vecteur puissant de l'identité régionale ce qui n'est toutefois pas non plus le cas en France, malgré de timides essais et de persistantes intentions.

Le niveau national au contraire, est le grand bénéficiaire de la «révolution des communications» qui ne cesse d'amplifier la portée de sa diffusion et de diversifier ses audiences : tous les nouveaux moyens, même lorsqu'ils visent des publics spécifiques ou sont «déconcentrés» en différents points du territoire, se situent en fait à ce niveau (satellites de diffusion directe ou vidéotex par exemple).

Le niveau planétaire, quant à lui, se réduit aux échanges internationaux filtrés par les media nationaux qui les contrôlent, en fonction des intérêts dominants de chaque Etat. Les nouveaux moyens, comme les satellites, qui pourraient élargir et faciliter les communications à ce niveau, voient au contraire leurs possibilités techniques volontairement restreintes ou présentées comme des imperfections regrettables (les «débordements inévitables»)... — dont espèrent profiter les groupes financiers transnationaux intéressés par la perspective de nouveaux débouchés publicitaires.

Comment redresser cette situation, rétablir l'équilibre des communications à tous niveaux, éviter la confiscation des nouveaux systèmes techniques par quelques intérêts particuliers — qu'ils fussent économiques ou politiques ?

(6) Le livre de Marie Winn, *TV drogue* (Paris, Editions Fleurus, 1979) en fait une éloquente démonstration dans le cas de la jeunesse américaine.

Bureaucratie et marketing, les Charybde et Scylla de la communication...

Le recours à la notion de «service public» paraît insuffisant, si l'on en juge par l'histoire récente qui témoigne de l'incapacité fréquente des radio-télévisions publiques à satisfaire les besoins identifiés à certains niveaux local ou régional, et par contre de leur aptitude à contribuer à la saturation individuelle ou à l'hégémonie nationale... Dans bien des cas, la prise en compte des besoins de communication réels par les mécanismes bureaucratiques d'une institution publique est moins aisée et moins rapide que par les mécanismes du marché auxquels est soumise l'industrie des communications. Parfois aussi — c'est typiquement le cas en France — des «mécanismes» technocratiques évitent à l'institution publique comme à l'industrie privée d'avoir à se soucier d'identifier ces besoins : il suffit pour cela de poser en axiome que leur satisfaction est soumise à la réalisation d'un grand projet national, qui coïncide toujours, par un miraculeux hasard, avec les intérêts de la techno-structure au pouvoir dans les organisations publiques ou privées concernées.

Faute de rétablir l'équilibre entre les différents niveaux de communication, la diffusion de la culture risque fort en effet de se limiter à celle des «produits culturels» fabriqués par les industries de l'imaginaire (7). Or, celles-ci connaissent l'évolution propre à tout système de production-distribution- consommation dans les sociétés industrielles : le passage d'une production de masse banalisée à une production de masse individualisée, d'une diffusion uniforme de produits peu différenciés à une distribution ramifiée de produits spécialisés.

Pour employer le jargon de marketing qui sied à cette évolution, il ne suffira plus désormais de débiter en tranches horaires une télévision diffusée «en vrac» vers une foule indifférenciée. Il s'agira plutôt d'ajuster le «conditionnement» et la «distribution» des «nouveaux produits et services» aux multiples «segments» de marché de la communication : la «foule solitaire» éclatera en «cibles» multiples, et la relation émetteur-récepteur s'inspirera des lois de la balistique plus que de celles du service public... Parallèlement, la fabrication des produits culturels sera de plus en plus soumise aux lois de rentabilité industrielle, qui exigent l'amortissement des coûts de production sur des marchés importants. Aussi, pour compenser la fragmentation des audiences, les marchés nationaux de la communication deviendront-ils l'enjeu des stratégies concurrentes d'oligopoles multinationaux.

De moins en moins protégés par les monopoles d'Etats, débordés par les nouvelles techniques et étranglés par l'étroitesse des débouchés nationaux, les services publics de télédiffusion ne constitueront plus longtemps un rem-

(7) Patrice Flichy. — *Les Industries de l'imaginaire*. — Grenoble, Presses Universitaires, 1980.

part contre l'envahissement des produits aux normes culturelles de l'industrie multinationale. Que soit enfin remise en cause la toute puissance d'organismes publics qui ont opposé pendant une décennie toute leur inertie bureaucratique au libre développement des nouveaux moyens de communication (radios locales, télévision par câbles, vidéo légère...), il n'y a pas là matière à s'attrister : ne doit-on pas au contraire se réjouir des possibilités nouvelles de diversification des audiences, de l'abondance promise par les «autoroutes électroniques»? Manquer d'enthousiasme à l'égard des nouvelles technologies n'est-il pas le signe d'un esprit chagrin, d'une volonté de préserver des privilèges culturels, d'une inadaptation à la vie moderne ou, pire encore, d'un refus du progrès?

Mais pour qui observe, depuis une douzaine d'années, le devenir de ces nouvelles technologies et celui des sociétés où elles se développent, il n'est plus possible de participer au rituel célébrant les «progrès des communications modernes». Il apparaît clairement en effet, que l'intérêt «d'un homme dans la foule» (auditeur, citoyen, membre d'un groupe social...) ne coïncide pas avec ceux des acteurs industriels de ce développement : le découpage d'un marché en segments ne suit pas les contours des communautés humaines vivantes, mais les soumet à une vivisection par classes socio-professionnelles et niveaux de revenus ; l'offre des nouveaux produits ou services ne répond pas aux intérêts communs ou spécifiques des divers groupes sociaux, mais aux exigences de la concurrence internationale ou aux impératifs d'une politique industrielle ; le choix des programmes, c'est-à-dire de leurs auteurs, interprètes ou réalisateurs ne vise pas à préserver ou vivifier la créativité et l'identité culturelles de leurs destinataires, mais à renforcer «l'image de marque» et l'emprise idéologique des modèles dominants...

Force est alors de poser des questions incongrues : et si les nouvelles technologies, loin d'améliorer la communication dans nos sociétés, ne conduisaient qu'à l'atomiser, en lui substituant une consommation individuelle de «nouveaux produits et services de communication»? Et si la segmentation des marchés, loin de remplacer la communication de masse par une communication de groupes, avait pour seul effet de désintégrer les foules en aggrégats de solitudes plus faciles à «conditionner»?

Segmentation des marchés et désintégration des foules

Cette image de désintégration renvoie à d'autres «percées» technologiques dans un tout autre domaine, celui des applications «pacifiques» de l'énergie atomique, présentée comme un bienfait absolu vingt ans plus tôt.

Son déploiement industriel en a maintenant dévoilé, et les risques démesurés pour ses victimes potentielles, et l'intérêt politique ou financier pour ses bénéficiaires immédiats : assisterons-nous un jour au déferlement, contre certains systèmes techniques de communication, d'une vague de contestation

équivalente au mouvement anti-nucléaire ? Gageons qu'au slogan «le nucléaire ou la bougie» succéderait alors, dans la même veine démagogique, le slogan «le satellite ou le tam-tam»...

La force et la santé d'une société technicienne dépendent, à terme, de sa capacité à maîtriser l'évolution technologique or, sauf à considérer que la société française se réduit à une technostructure de quelques milliers de personnes, il est temps de constater à quel point son mal est profond : les grands choix technologiques, engageant l'avenir de plusieurs générations (comme par exemple l'option électro-nucléaire), aussi bien que celui de leur identité culturelle (comme par exemple l'option télématique) ont été pris par une poignée de technocrates, sous l'influence de motivations circonstancielles et d'intérêts spécifiques, sans que jamais un débat démocratique ait jamais été véritablement engagé — peut-on qualifier de débat démocratique un simulacre de débat parlementaire, expédié en quelques heures, sans information contradictoire de l'opinion publique ni consultation de tous les groupes de citoyens soucieux de faire entendre leur voix ? Faut-il rappeler qu'il existe dans la plupart des démocraties occidentales des procédures d'auditions publiques, de commissions élues, de campagnes d'information contradictoires dans les media, pour préparer les débats parlementaires sur les grandes options nationales ?

Le retard qui caractérise en France l'engagement de tels débats n'a d'égal que la précipitation avec laquelle ils y sont aussitôt escamotés. Or, le très faible niveau d'information de nos concitoyens, l'inculture technique de la plupart des élus et des relais d'opinion, justifieraient au contraire un effort de documentation et de pédagogie qui exige du temps pour être conduit efficacement.

Et pourtant, les minorités qui contestent les projets technocratiques sont souvent les foyers d'une créativité sociale et technique mieux enracinée dans les «terroirs» culturels et mieux adaptée aux besoins des populations : si la confrontation cédait la place à la concertation, l'étouffement des alternatives à l'épanouissement des initiatives, l'innovation sociale aussi bien que technique pourrait se substituer au conformisme normalisateur imposé par les grands appareils industriels ou bureaucratiques.

Les causes du mal

On pourrait ainsi multiplier les exemples mais il est peut être temps de se poser la question des raisons de ce «mal français» qui transforme l'innovation technologique non pas en outil d'innovation sociale mais en instrument d'un renforcement du statu quo ? Car par ailleurs des entreprises, terriblement conservatrices dans l'utilisation de leur informatique, n'hésitent pas à lancer des innovations sociales comme la possibilité du travail à domicile pour certaines catégories ou la possibilité de partager les gains de productivité ; de la

même manière la délocalisation et la décentralisation de plus en plus forte des guichets de la sécurité sociale, des mairies, montrent également que dans l'administration on cherche parfois à se rapprocher du public. Mais tout se passe comme si les tentatives de l'innovation sociale ignoraient les ouvertures de la technologie moderne et comme si les promoteurs de cette technologie étaient porteurs d'un modèle de société statique et bureaucratique.

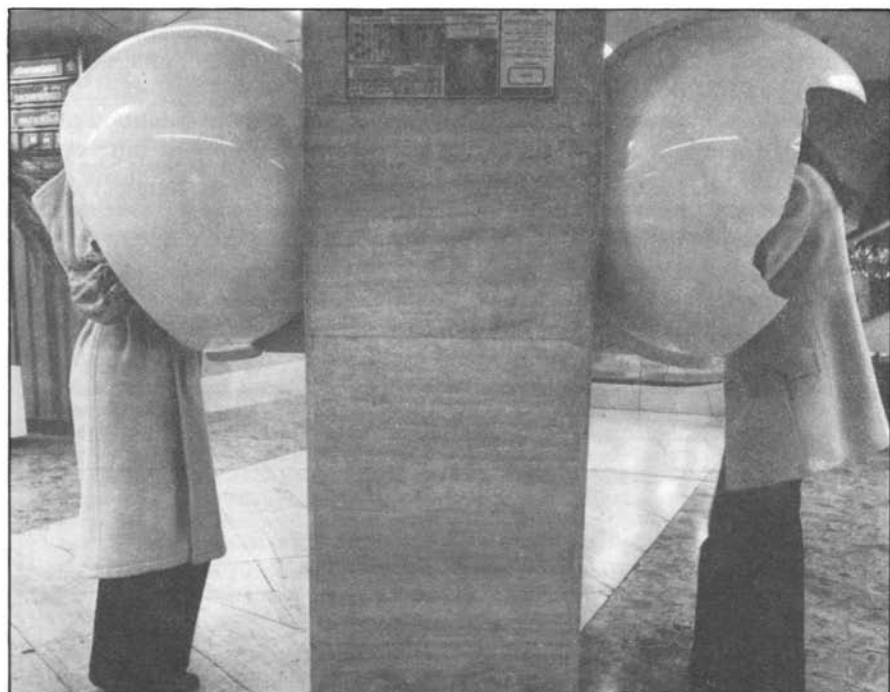
Plusieurs facteurs d'importance inégale expliquent selon nous ce phénomène. D'abord la formation, l'état d'esprit, l'idéologie des promoteurs de ces projets. Ingénieurs pour la plupart d'entre eux, ils véhiculent un esprit très scientifique, proche de l'organisation scientifique du travail pour les applications professionnelles, confondant toujours l'expérimentation technique d'un matériel avec son test «d'acceptation» au sens du marketing, voire pire, avec une animation d'expérience sociale. Ces soucis de scientificité conduisent ainsi les ingénieurs des télécommunications à sélectionner un échantillon «représentatif» de la population française sur les seules communes de Vélizy, Versailles et Jouy-en-Josas. Qu'il n'y ait pratiquement pas d'agriculteur dans cette périphérie parisienne et que le taux d'ouvriers soit très faible ne les gêne semble-t-il pas beaucoup — il est vrai que ce ne sont pas là des catégories les plus ouvertes à la télématique...

Compte-tenu du rôle très dominant de ces techniciens, informaticiens d'entreprise, constructeurs de matériel ou ingénieurs des télécommunications, les expérimentations sont donc «fermées», contrôlées; toute idée un peu originale est évacuée par crainte de déviationnisme par rapport à une normalité supposée, de risque de non-représentativité, de retard ou d'augmentation des coûts. De fait les promoteurs ne jouent que très rarement «carte sur table» en affirmant dès le départ l'ensemble des enjeux économiques et sociaux de tels projets. Ainsi la D.G.T. (8) a-t-elle essayé de faire croire à la presse que ses expériences ne la concernaient pas, alors que le contraire est évident et que dans tous les pays étrangers, l'administration s'est appuyée sur la collaboration de la presse (9) pour des expériences similaires. Ainsi les promoteurs du traitement de texte continuent-ils d'affirmer tantôt que cette technologie permet d'économiser x pourcents de dactylos, tantôt, lorsqu'ils sont confrontés aux syndicats, qu'aucun risque de diminution d'emploi n'est envisagé, qu'il s'agit d'annobler le travail de secrétariat, de le valoriser par la technique... Nous avons nous-même montré à quel point la pratique des informaticiens conduisait à un blocage du dialogue dans l'entreprise, à des systèmes dont l'acceptabilité risquait d'être faible (10). D'autres pays

(8) D.G.T. : Direction Générale des Télécommunications.

(9) cf. Serge Gauthronet. — *La télématique des autres*. — Paris, La Documentation Française, 1982.

(10) Dans Actes du Colloque, Informatique et Société, vol. n° 3. — Paris, La Documentation Française. 1980.



ont institutionnalisé de solides contre-pouvoirs dans l'entreprise ou dans les administrations, la Norvège, la Suède et le Danemark peuvent à cet égard être considérés comme des précurseurs (11).

De manière permanente, cette façon étreiquée d'aborder les problèmes sociaux liés aux nouvelles technologies, conduit à des contradictions et à des frustrations pour les salariés. Ainsi de plus en plus tout poste de travail informatisé est-il passé au crible de l'ergonomie et l'on dépense des sommes considérables pour améliorer l'agrément du matériel. L'effort est déjà moindre dès lors qu'il s'agit du logiciel car on pénètre là dans une zone où les informaticiens font loi. Alors que la nature d'un dialogue à l'écran induit évidemment une qualification du poste, cette évidence est niée par crainte d'une négociation difficile ou par simple manque d'intérêt du technicien. Ainsi néglige-t-on l'aspect relationnel dans l'usage de ces nouveaux outils, l'appauvrissement de la communication par isolation du poste ou au contraire la possibilité de dialoguer de façon nouvelle non seulement avec un ordinateur, mais aussi avec des clients. Une recherche récente (12) dans l'assurance et dans les agences

(11) cf. rapport ARETE. «Les projets informatiques et l'information des salariés». 1981.

(12) Effectuée à GESTE en collaboration avec l'Institut für Arbeitswissenschaft de Berlin.

de voyage a révélé le rôle primordial du *statut* dans le vécu de la télématique et a montré le lien très direct entre la satisfaction au travail et l'image qu'avait ce travail auprès des collègues mais aussi des clients.

Il faudrait évoquer aussi l'absence de véritables mouvements d'utilisateurs, d'associations ayant une véritable assise militante pour faire contrepoids à l'offre des constructeurs et de l'Administration. Les syndicats et une bonne partie du mouvement associatif sont passés par une période de rejet global des technologies d'information, sous prétexte qu'elles étaient centralisées ou peu «écologiques». Ainsi s'est créé un clivage entre technologies douces (la vidéo, la C.B., le micro-ordinateur) et les technologies dures (l'informatique, le téléphone, la télématique) qui négligeaient totalement la problématique de l'usage, des modalités d'introduction, de l'exigence de contrôle sur le contenu de l'information.

Que faire ?

Face à ce constat pessimiste faut-il baisser les bras ? Peut-on se contenter d'une analyse critique sans esquisser quelques propositions d'évolution ? A l'heure où le Gouvernement français prévoit d'injecter près de 140 milliards de francs dans la filière électronique, à l'heure où l'ordinateur, les robots, l'électronique pénètrent dans tous les interstices de notre vie de travail et de loisir, des chemins nouveaux doivent être trouvés pour éviter de voir se perpétuer et s'amplifier l'emprise de ce conservatisme technologique français.

Susciter des opérations «carte blanche» technologiques

Les administrations françaises ont pris l'habitude de proposer des projets d'expérimentation technique qu'elles veulent conduire et maîtriser elles-mêmes en y associant — plus ou moins complètement — les usagers ou leurs représentants. Il s'agirait pour l'Administration de lancer au contraire de véritables appels d'offre d'expérimentation ou de transformer telle demande de subvention d'une association culturelle en un champ d'expérience technico-culturel, de profiter d'un projet de plusieurs associations voulant mettre sur pied un réseau télématique «communautaire» pour leur offrir la possibilité de tester un nouveau matériel qui correspond à ce type de besoin, de proposer aux associa-

tions culturelles liées aux comités d'entreprise l'expérimentation d'un système de réservation de spectacles ou aux organismes de tourisme social, la mise sur pied d'un réseau d'information accessible par tous les terminaux situés aux guichets administratifs... Ne serait-il pas possible de soutenir le développement du travail «alternatif» par la constitution d'une bourse d'échange informatisée et accessible par l'intermédiaire d'associations et de mouvements locaux ? Et le développement d'une telle banque de données n'est-elle pas aussi «rentable» que celui de DAFSA-KOMPASS sur les entreprises françaises ? Pourquoi ne pas soutenir les tentatives de certains comités d'entreprise dans l'utilisation de la micro-informatique, pourquoi ne pas soutenir, alors que ces comités constituent souvent un excellent réseau de diffusion des livres, la création d'un système de prêt interbibliothèques de tels comités ? Pourquoi ne pas transplanter les lieux de certaines expérimentations de télématique dans les bassins de chômage, ne serait-ce que pour pouvoir étudier le comportement spécifique des habitants de ces zones ? Pourquoi ne pas installer les terminaux Teletel chez les assistantes sociales plutôt que dans les bureaux de poste, pourquoi ne pas équiper les cafés d'une région de terminaux et d'une messagerie électronique ?

Vers de nouveaux critères de succès d'une expérience technologique

Cet état d'esprit, pour se diffuser, a besoin d'une nouvelle rationalité, d'une autre façon d'«évaluer» les projets informatiques et télématiques. Dans l'entreprise il s'agit d'abandonner les critères de rentabilité (d'ailleurs trop formels et servant plus souvent de gardes fous que de critères de choix) ou l'amélioration directe de la productivité d'une catégorie de personnel (les dessinateurs avec la CAO (13), les dactylos avec le traitement de texte) au profit des notions plus globales de capacité d'adaptation, de souplesse de l'entreprise. Il s'agit d'inclure la formation de manière systématique dans les projets informatiques, d'accorder au personnel la possibilité d'expérimenter, d'amender, d'améliorer un système informatisé, d'accepter le concept de bilan social d'un projet au même titre que le bilan économique, d'allouer un temps minimum des informaticiens à la résolution de problèmes de communication dans l'entreprise et à la gestion des œuvres sociales.

Pour l'Administration il convient de mesurer le succès d'une expérience non comme un test de produit, mais comme une véritable expérience sociale, en fonction de l'éclairage qu'elle permet d'apporter à des problèmes de société, même si cela doit ralentir la diffusion du produit lui-même. La demande et l'attitude positive des intermédiaires devraient devenir une condition sine qua non de lancement d'une expérience pour laquelle toute notion de représentativité devrait être éliminée. Tout test de nouveaux procédés télématiques ou informatiques devrait comporter une étude d'impact sociale et culturelle, confiée à des chercheurs indépendants des promoteurs et non seulement à des instituts de sondage d'opinion ou des sociétés d'études de marché. Ces études d'impact devraient être rendues publiques et discutées avec les acteurs — c'est-à-dire les utilisateurs de ces procédés et matériels.

Pour une unité du social et du technique

Plus généralement il faut combattre la très profonde coupure entre le champ de la technique et le champ du social. Les informaticiens par leurs nouveaux systèmes de

gestion, agissent sur le social, transforment des métiers, des habitudes, des usages. Il faut qu'ils en prennent conscience et qu'on les prépare à l'idée que dans chacun de leur projet technique se profilent des transformations sociales et que leur devoir est de discuter le plus honnêtement possible avec les utilisateurs, les responsables du personnel de l'impact possible de leurs projets. Des méthodes ont été développées (14) pour introduire un tel état d'esprit «sociotechnique» auprès des concepteurs de systèmes, des chefs de projets informatiques, mais il s'agit d'en diffuser le contenu par une transformation des enseignements et la participation des usagers.

Pour l'administration aussi, il convient de prendre conscience qu'agir dans un ministère pour l'amélioration des conditions de travail alors que dans tel autre on subventionne un projet d'automatisme industriel qui contribue plutôt à les dégrader est un énorme gaspillage. Que l'on ne peut d'un côté soutenir financièrement l'informatisation d'un secteur d'activité sans réfléchir au coût éventuel du chômage que cette informatisation trop poussée, sauvage, peut entraîner dans telle zone d'activité. On ne peut continuer à promouvoir la diffusion de la conception assistée par ordinateur (Ministère de l'Industrie) et former des milliers de dessinateurs industriels qui ne connaîtront pas ces méthodes (Ministère de l'Education Nationale ou Secrétariat d'Etat à la Formation Professionnelle).

On ne peut développer à grands frais une télématique grand public, sans poser la question de l'articulation de ce nouvel usage privé avec la diffusion de l'informatique dans l'entreprise. Et si l'on vise vraiment un marché grand public, peut-on accepter un usage très limité et exclusivement professionnel dans le travail ? Plutôt que d'installer des écrans pour la recherche des numéros de téléphone au domicile ne serait-il pas plus urgent (et plus didactique) de les installer auprès des groupes de cabines téléphoniques dans les lieux publics, les gares notamment ? N'y a-t-il pas d'espaces pour la consommation de ces produits d'information en dehors du

(13) CAO = Conception Assistée par Ordinateur.

(14) La méthode ACTIF publiée par la Mission Informatique aux Editions d'Organisation en 1981 par exemple.

domicile et du poste de travail ? Comment promouvoir une relation plus triangulaire usager-travailleur-objet télématique, qui valoriserait le travail de l'un et accroîtrait le service rendu à l'autre ?

Favoriser l'appropriation technologique et la culture technique

L'enjeu des développements industriels en cours n'est en effet pas seulement l'installation de quelques nouveaux gadgets électroniques dans les chaumières de la fin du siècle : c'est une transformation profonde des modes de vie, des relations sociales et du travail. Sa portée culturelle ne se limitera pas aux domaines artistiques et littéraires que désigne trop souvent, en France, de façon bien restrictive, l'adjectif «culturel», mais va s'étendre à tous les domaines économiques, sociaux, scientifiques et techniques dont une «culture», au sens large, se compose.

Quel type de culture diffuseront les nouvelles techniques de communication ? La culture «prête à consommer», «pasteurisée», conforme aux standards internationaux des «industries de l'imaginaire» ? Ou la culture multiforme et vivante que font jaillir, comme autant de sources créatives, les innombrables groupes humains dont l'enchevêtrement est impossible à démêler en «segments de marchés», même sous le peigne le plus fin des spécialistes du marketing ?

Tout dépendra du degré d'appropriation par ces groupes d'une technologie qui constituera, de plus en plus, l'élément principal de leur environnement culturel. Des propositions peuvent être formulées pour favoriser cette appropriation.

Ainsi par exemple, la télévision française a produit d'excellentes séries historiques — ne pourrait-elle produire et diffuser dans la même veine des émissions sur «l'histoire du futur» où seraient présentées des versions contrastées (optimistes ou pessimistes) de ce que pourrait être notre vie quotidienne dans le nouvel environnement technico-culturel ? De telles émissions de «politique-fiction» pourraient contribuer à remplir les grilles encore lacunaires des programmes de la 4^e chaîne et plus tard de la télédiffusion directe par satellite — en évitant par la même occasion qu'ils ne deviennent les vecteurs exclusifs d'une culture industrielle normalisée...

Dans la même perspective, imaginons

qu'une bibliothèque municipale, un centre culturel, un foyer rural, une MJC, se transforme en maison ouverte où chacun trouverait accès à la documentation culturelle existante, grâce aux techniques familières (cassettes, disques, publications, photos...) ou nouvelles (vidéocassettes et vidéodisques, banques de données, logiciels d'enseignement assisté par ordinateur...). Cette transformation ne devrait pas s'inscrire dans un programme volontariste et unificateur, visant «l'effet de vitrine» et concentrant les moyens sur quelques grandes opérations de prestige. Au contraire, elle devrait répondre à la demande émanant du «terrain», par une procédure souple d'assistance technique et de subvention : nous verrions alors se multiplier les lieux d'une diffusion culturelle «aux pieds nus» pour disséminer les sources de création, favoriser leur interfécondation et corriger l'extrême centralisation actuelle des moyens de communication, leur domination par un vedettariat artistique et intellectuel, la stérilisation culturelle qui en résulte.

Réseaux de vidéocassettes ou de vidéo-transmission, réseaux de messagerie électronique ou de télématique, réseaux de radio et télévision locales, sont autant de nouveaux circuits dont l'établissement peut pallier les blocages des circuits actuels de la distribution cinématographique, de la messagerie de presse, de la radio-télévision nationale. Encore faut-il qu'ils se développent à partir de sources pluralistes de création grâce à l'accès de tous les groupes sociaux à ces nouveaux media.

Elargir l'accès aux media électroniques

Sait-on qu'une télévision locale serait facilement accessible à un grand nombre de téléspectateurs ? Plus du quart d'entre eux reçoivent en effet leurs émissions par des réseaux d'antenne collective (dans un immeuble, un groupe de maisons, un quartier) dont la capacité excède généralement les trois canaux actuellement utilisés (elle est souvent comprise entre six et douze canaux).

Cette capacité inexploitée, les promoteurs de la télévision par satellite comptent bien l'utiliser pour atteindre leur première clientèle, au moyen d'antennes collectives pour la réception directe des programmes transmis par satellite. Mais elle pourrait tout aussi bien servir à diffuser les émis-

sions locales d'un «canal communautaire», comme sur la plupart des réseaux nord-américains de télévision par câble.

Des centaines d'émetteurs locaux pourraient fonctionner depuis dix ans sur les réseaux français de télédiffusion si les pouvoirs publics n'avaient interdit leur apparition... Ces mêmes pouvoirs publics ont investi des milliards de francs dans le satellite de diffusion directe, dont la programmation se composera seulement de productions à caractère national (ou commercial) — pourquoi ne financent-ils pas l'installation d'émetteurs locaux et la production de programmes locaux?

Par ailleurs la presse et l'édition sont étouffées, chacun le sait, par les coûts de production et de distribution, et seuls peuvent prospérer, ou simplement survivre, les supports publicitaires ou les publications à grand tirage. La presse ou l'édition à petit tirage, à diffusion étroite ou marginale, doit mener un combat permanent pour obtenir les mêmes avantages (roulage postal à tarif réduit, distribution non discriminatoire). Et pourtant, elles tournent, cette presse et cette édition marginale, elles trouvent des lecteurs prêts à payer à son prix (sans financement publicitaire) un moyen d'expression ou d'information adapté à leurs goûts, leurs intérêts, leurs opinions. Au lieu de supporter le

déficit d'un roulage postal qui profite principalement aux grands media, les services publics pourraient offrir, sur une base non discriminante, un système électronique d'édition et de messagerie dont les prototypes fonctionnent depuis plusieurs années en Amérique du Nord et au Japon : son principe est d'imprimer les publications à distance, suivant une répartition géographique et des tirages adaptés à la demande, à partir de textes composés sur des terminaux appropriés et localisés chez les éditeurs.

La transmission électronique se substituant au transport de papier, le tirage s'adaptant précisément à la demande, les coûts de production et de distribution cesseraient d'être prohibitifs pour les petites publications, qui n'auraient par ailleurs plus à investir en équipements coûteux (15) et pourraient consacrer toutes leurs ressources à leur vocation propre : créer, collecter, diffuser les informations et les œuvres. A quand la diffusion électronique des revues de poésie et des bulletins militants ?

(15) Ce service de «télé-impression» de périodiques pourrait être assuré par les PTT dans de meilleures conditions de rentabilité que l'actuel roulage postal, et à moindre coût pour les petites publications.

La guérilla culturelle contre l'impérialisme industriel

Les propositions précédentes ne prétendent pas constituer un programme cohérent ni la base d'une politique des communications, ni les seules options souhaitables pour intégrer les nouveaux moyens techniques à la culture de l'ère électronique : leur seule ambition est de montrer que, face aux choix technocratiques et aux projets industriels, d'autres choix et d'autres projets sont envisageables, et mériteraient examen dans un débat public réellement démocratique. Or, il faut s'attendre à ce que la pression permanente de la technostucture internationale sur l'appareil politique français l'incite à refuser, ou à escamoter s'il ne peut l'éviter, un tel débat — le précédent du dossier électronucléaire laisse mal augurer du sort qui sera réservé au dossier électronique. L'analogie n'est pas gratuite : voici dix ans, le programme électronucléaire était présenté comme la seule issue possible à la crise énergétique. Aujourd'hui, la filière électronique apparaît comme la voie royale pour

sortir de la crise économique... Entraînés au fond de «l'impasse industrielle»(16) par un système productiviste que, probablement, seule une guerre apocalyptique pourrait relancer (au profit de quels survivants?), nos hommes politiques ont le choix entre abandonner l'idéologie et la phraséologie expansionniste qui les ont portés au pouvoir, ou poursuivre les mirages de solutions technologiques proposés par les prophètes plus ou moins désintéressés de la «révolution technétronique»(17) : on discerne aisément où des hommes animés par la volonté de puissance qu'implique une carrière politique réussie, choisiront de conduire notre pays, si nulle autre orientation ne s'oppose à la leur parmi les «forces vives» de la nation...

Le cas de la France n'est heureusement pas universel : au nord comme au sud de l'hexagone, à l'est comme à l'ouest, d'autres modes d'intervention des pouvoirs publics semblent attester qu'ils peuvent, de façon souvent limitée, parfois efficace, équilibrer la tendance hégémonique à l'industrialisation des communications. Notre connaissance de ces exemples étrangers est trop imparfaite pour nous autoriser à les critiquer ou les citer en exemple, mais suffisante pour dégager les conditions dans lesquelles ils parviennent à faire contrepoids à l'industrie multinationale. Leur principe est simple, même si leur application concrète l'est beaucoup moins : il consiste à coller au plus près «au terrain», à s'appuyer sur les attentes spécifiques de communautés locales ou de groupes sociaux d'intérêts communs, à favoriser leur prise en charge autonome de certains moyens collectifs, à tirer parti des nouvelles technologies pour multiplier les initiatives et les sources de création plutôt que pour accroître l'offre de produits ou de services «prêts à consommer».

Il s'agit, en somme, d'opposer une véritable «guérilla culturelle» profondément enracinée dans les mentalités, les sensibilités ou les traditions du «terroir», aux stratégies expansionnistes des firmes dominant le marché international dont les armées de professionnels, la logistique efficace et la technologie de pointe, sont imbattables sur les marchés de grande consommation, mais inadaptées aux variétés innombrables et mouvantes des «glèbes culturelles» dans lesquelles elles s'enlisent (18).

La puissance de l'industrie des communications tient en effet moins à son avance technologique qu'à sa capacité de production : la plupart des «innovations» techniques sont devenues fort anciennes lorsqu'elles sont commercialisées à grande échelle, et ce n'est plus leur nouveauté qui les rend invincibles, mais le rapport performance/coûts résultant d'une production de masse.

Un produit — qu'il s'agisse d'un appareil ou d'un programme — ne

(16) Igmarr Granstedt. — *L'impasse industrielle*. — Paris, Le Seuil, 1980.

(17) Zbigiew Brzezinski. — *La révolution technétronique*. — Paris, Calmann-Levy, 1971.

(18) cf. A. Mattelart. — *Multinationales et systèmes de communications. Les appareils idéologiques et l'impérialisme*. — Paris, Editions Anthropos, 1976.

devient cheval de bataille que face à un marché de millions de consommateurs : c'est pourquoi l'industrie des communications s'intéresse primordialement aux marchés de grande diffusion (les antennes de réception pour satellite de diffusion directe, les annuaires électroniques, les films et les feuilletons télévisés, les télécopieurs « domestiques », les vidéodisques ...). Même lorsqu'elle vise des segments particuliers, comme dans sa phase actuelle de développement, elle privilégie ceux qui semblent les plus perméables à une certaine « banalisation » ; une anecdote symbolique à cet égard pourrait être la déclaration du responsable du marketing d'un des premiers projets de vidéodisque, abandonné depuis, qui envisageait de le commercialiser initialement sur deux « créneaux » : les programmes pour les enfants, et la pornographie !

Quant aux marchés de faible diffusion (celui des équipements professionnels, par exemple), ou bien ils sont délaissés par la grande industrie multinationale au profit de firmes de moindre envergure — qui peuvent néanmoins y trouver des débouchés intéressants pour une industrie nationale — ou bien ils servent de banc d'essai à des produits destinés, à terme, à la grande diffusion.

Mal à l'aise sur des marchés trop étroits ou trop particuliers, les mastodontes industriels ne s'y établissent vraiment qu'après les avoir écrasés, normalisés, remodelés, et en avoir détruit la culture initiale : les effets de la « colonisation culturelle » appellent immédiatement l'image de l'éléphant dans un magasin de porcelaine... La crise actuelle de l'édition dans les pays francophones, et ses conséquences prévisibles sur leur vitalité culturelle, n'est pas seulement imputable aux « méfaits » des communications électroniques, c'est l'industrialisation de l'édition elle-même qui est d'abord en cause.

Pourtant, dans ce secteur comme dans tous les autres, l'intervention des pouvoirs publics, pourrait, au moins, limiter les dégâts, en faisant appel moins aux subventions qu'à l'imagination, moins à la protection qu'à l'incitation.

La libération des capacités de communication ligotées par les monopoles bureaucratiques en serait le premier moyen : au lieu de financer des satellites de diffusion directe, qui serviraient en premier lieu les intérêts de l'industrie productrice d'équipements (les antennes) ou de programmes (la publicité), il est certainement plus urgent d'installer des émetteurs de télévision locale et d'en assurer l'exploitation technique et la maintenance ; la programmation devant, quant à elle, être du ressort des auditoires concernés. Mais des mesures purement législatives, n'entraînant aucune mobilisation financière ou technologique, pourraient aller plus efficacement encore dans ce sens : l'extension du droit de réponse à la « communication » publicitaire en est un exemple, susceptible de modifier sensiblement l'équilibre des pouvoirs de communiquer dans une société — songez à ce que serait la crédibilité de l'affichage publicitaire, si les graffitis de contre-information y étaient autorisés,

ou à l'impact des «spots» télévisuels, si les associations de consommateurs y avaient systématiquement accès...

Le recours aux techniques nouvelles ne devrait pas pour autant être négligé, et constituerait même un moyen de contre-offensive redoutable contre l'invasion industrielle : en effet le marché des services collectifs n'est guère alléchant pour l'industrie de production de masse à cause de ses faibles dimensions (quelques centaines d'émetteurs de télévision locale contre quelques millions d'antennes individuelles de réception par satellite, pour reprendre l'exemple déjà cité). Mais il est bien adapté, par son caractère professionnel, à la mise en place de moyens techniques de pointe, de fabrication éventuellement nationale, capables de devancer les programmes de commercialisation à grande échelle des firmes dominant les marchés de grande diffusion ; depuis plusieurs années déjà, si la volonté politique en avait existé, des lieux publics (centres culturels, foyers ruraux ou de quartier, maisons de jeunes...) pourraient être équipés des machines à communiquer dont la commercialisation «grand public» commence seulement (magnétoscopes à cassette, téléprojecteurs, vidéodisques...)

Encore aurait-il fallu, encore faudra-t-il à l'avenir, que cet équipement ne soit pas «parachuté» par décision bureaucratique ou technocratique, mais réponde à une demande formulée depuis «la base». Or pour cela, condition élémentaire, il faudrait que cette base soit informée de l'existence et des possibilités offertes par ces nouvelles techniques : elle pouvait l'être voici plus de dix ans sur les systèmes de télévision interactive ou de vidéographie dont les prototypes faisaient déjà l'objet d'expérimentations en Amérique du Nord, et que des ouvrages spécialisés (19) présentaient au public français bien avant l'apparition de leur désignation hexagonale : «télématique».

Mais il fallut attendre, précisément, l'invention de ce néologisme et le lancement officiel d'une campagne d'information destinée à promouvoir la politique industrielle sous-jacente, pour que les non-spécialistes en entendent parler, plusieurs années plus tard. Trop tard, car alors, les projets étaient prêts, les principales options prises, et le potentiel industriel mobilisé vers une orientation décidée dans le secret des cabinets et des états-majors, sans aucune consultation préalable des futurs usagers dont on n'attendait plus qu'ils s'approprient ces nouveaux moyens techniques, mais seulement qu'ils les achètent...

D'autres recherches et développements sont en cours actuellement, d'autres prototypes sont expérimentés, qui préparent les futures générations d'équipements, celles de la prochaine décennie. Mais, si rien ne vient bouscu-

(19) Par exemple : G. Métayer. — *Les systèmes électroniques de communication — la communication*. — Paris, Editions d'organisations 1972.

Tables-rondes Futuribles

Mercredi 30 mars, «**L'évolution récente de l'OPEP et ses répercussions sur le plan énergétique, économique et monétaire**». Cette table ronde sera introduite par :

- Anton Brender, (CEPII), Co-auteur d'une étude sur «les grands acteurs de la scène énergétique mondiale à l'horizon 1990» ;
- Georges Lucenet, docteur en physique nucléaire et auteur du livre «Objectif troisième millénaire» ;
- Pierre Terzian (Centre Arabe d'Etudes Pétrolières), auteur de «Prix, revenus et contrats pétroliers» et de «l'étonnante histoire de l'OPEP».

Jeudi 14 avril, «**Modernisme technique et conservatisme social : la France malade de ses communications**», réunion introduite par René Eksl et Gérard Métayer du Groupe d'Etudes Sociales Techniques et Economiques (GESTE).

Mardi 26 avril, **Entretien avec Aurélio Peccei**, Président du Club de Rome, sur les idées et projets du CLUB de ROME.

Mercredi 27 avril*, «**Penser globalement, agir localement**», à Nantes, première conférence publique de l'Association FUTURIBLES OUEST, avec Aurélio Peccei, Président du Club de Rome, Emmanuel Leguy, Président de Futuribles Ouest, Hugues de Jouvenel, Délégué Général de l'Association Internationale Futuribles.

Mardi 10 mai, «**La crise et le bonheur technique marchand : la marchandisation du mode de vie**», table-ronde introduite par Victor Scardigli, Maître de recherche au CNRS, Directeur de l'équipe socio-économie du Centre d'Etudes Sociologiques, auteur de *La consommation culture du quotidien* (Paris, PUF, 1983).

Mardi 17 mai, «**L'indemnisation du chômage en France et à l'étranger**», avec Françoise Euvrard, Rapporteur Adjoint du Centre d'Etude des Revenus et des Coûts (CERC) et responsable d'une étude réalisée sur ce sujet.

Ces réunions se tiendront de 17 h 30 à 20 h au siège de l'Association Internationale Futuribles, 55, rue de Varenne, 75007 Paris. (Tél. : (1) 222 63 10).

* Pour tous renseignements sur cette conférence, qui se tiendra à Nantes, et toutes informations sur l'Association Futuribles Ouest, contacter Monsieur Emmanuel Leguy : 9, rue de Tahiti, 44000 Nantes.

ler le ronronnement des appareils d'information vous n'en saurez rien avant que les politiques industrielles et leur marketing n'aient été mis au point... Or, leur enjeu n'est pas seulement l'installation de quelques nouveaux gadgets électroniques dans les chaumières de la fin du siècle : c'est une transformation des modes de vie, des relations sociales et du travail équivalente à celle qui s'engagea voici un demi-siècle pour aboutir à l'actuelle «civilisation automobile» ; une véritable «révolution culturelle» qui portera sur tous les domaines scientifiques, techniques, économiques et sociaux dont une «culture», au sens large, se compose.

Quelles formes de culture et d'organisation sociale seront propagées par les nouvelles techniques de communication ?

Celles qui répondront le mieux aux normes de la technostructure aux commandes des appareils industriels multinationaux, ou celles qui résulteront du «patchwork» multiforme et jamais achevé des divers groupes humains enracinés ou déracinés à travers terroirs, pays, régions, nations, et continents ? La question reste ouverte, mais se fermera bientôt...

Electronique, informatique et modes de vie

Victor Scardigli (1)

Depuis quelques années, discours et prophéties abondent prédisant que le développement des applications nouvelles de l'électronique et de l'informatique engendreront, dans les domaines de la technologie, des «révolutions» qui entraîneront des modifications importantes de la vie quotidienne, et conduiront à l'instauration d'une «Société de l'Information» dans nombre de pays développés, voire dans le tiers-monde.

Préciser l'impact que peuvent avoir les nouvelles techniques de l'information nécessite d'éviter aussi bien les schémas d'un déterminisme technologique trop simpliste que la sous-estimation des potentialités de transformation liées à ces techniques. Le premier consiste à transposer sans précaution les caractéristiques techniques des nouveaux biens ou services en termes de changement dans les pratiques quotidiennes. Le second conduit à refuser d'envisager un futur qui aurait des traits différents du présent.

Pour sortir de cette contradiction, la Communauté Européenne — dans le cadre du Programme FAST — a demandé à deux équipes du CNRS — le Laboratoire d'Economie des Transports à Lyon (Alain Bonnafous et François Plassard) et l'équipe Socio-économie des Modes de Vie du Centre d'Etudes Sociologiques à Paris (Anne Charreyron, Pierre-Alain Mercier et Victor Scardigli) — d'examiner ce que pourrait être le mode de vie dans la Société de l'Information à un horizon de 10 à 15 ans (2).

Pour éviter les difficultés sus-évoquées, une démarche en trois temps a

(1) Maître de Recherche au CNRS, Centre d'Etudes Sociologiques.

(2) Pour plus de détails, voir : Pierre-Alain Mercier, François Plassard, Victor Scardigli, «Vie quotidienne et nouvelles technologies de l'information». Recherches FAST. Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, 1982.

Information Technology, Impact on the Way of Life. — L. Bannon, U. Barry, O. Holst, Editors. — E.E.C. — Conference in Dublin, november 1981, Tycooly, Dublin, 1982.

été entreprise. Le but de la première étape était de préciser les domaines concernés par les nouvelles techniques et de déterminer les pratiques de la vie quotidienne qui sont les plus susceptibles de transformations. Dans la mesure où il n'est pas possible de réduire les interrelations entre technique et société à une relation simple de causalité, la seconde étape s'est donnée comme objectif de construire trois modèles d'interaction, décrivant les comportements individuels possibles à l'aide de quelques hypothèses particulièrement contrastées sur la diffusion sociale des nouvelles technologies. Dans la troisième étape, des scénarios proprement dits, ont été élaborés, en fonction d'hypothèses sur les évolutions politiques et économiques des sociétés ouest-européennes.

Victor Scardigli présente ici les principaux résultats des deux premières étapes, les rapproche d'autres observations sur les technologies nouvelles et insiste sur le rôle déterminant des acteurs : Etat, producteurs et consommateurs.

Les potentialités de la technique

- Le champ d'analyse couvre cinq catégories de produits et de services :
- innovations qui relèvent de la filière des media radio-télévisés : radios et télévisions locales, citizen-bands, videos et magnétoscopes, T.V. par câbles... ;
 - nouveaux services liés au réseau téléphonique : répondeurs, télé-alarmes, télécopies, réunions à distance... ;
 - micro-ordinateurs et ordinateurs domestiques utilisés aussi bien pour jouer que pour gérer le budget et les activités domestiques, pour apprendre, pour servir de carnet d'adresses... ;
 - produits nouveaux, nés de la combinaison de ces trois filières : vidéotex, télétext, banques de données, transferts électroniques de fonds... ;
 - produits qui incorporent de façon non-visible des composants électroniques : appareils photos et caméras, jouets, appareils ménagers, voitures... ;

La plupart de ces nouveaux produits s'inscrivent dans des progrès technologiques très rapides, sur trois points :

- la chute des coûts qui réduit les freins économiques à l'achat de ces produits (ou leur utilisation, ou l'accès à ces services) ;
- la généralisation du traitement numérique du signal : même les sons et les images sont codés, transmis et décodés sous forme numérique. Cette simplification extrême rend possible les connexions entre la «télématique» et la «privatique», contrairement à ce qu'écrivent plusieurs auteurs : B. Lussato, A. Glowinski... qui opposent volontiers les grands réseaux et les équipements

individuels : on pourra indifféremment brancher des écrans, des claviers, des ordinateurs sur les divers réseaux téléphoniques et télévisés ;

— la croissance géométrique du nombre de données véhiculées ou emmagasinées par les nouveaux biens et services. Cette grande capacité peut servir à améliorer considérablement la qualité des images et des sons ; à multiplier les canaux, donc les possibilités de choix pour l'utilisateur ; à créer de nombreux types de services aux ménages, fondés sur la télédistribution avec interactivité, qui offre la possibilité pour l'utilisateur de dialoguer avec les collectivités locales ou les entreprises qui fournissent les programmes audio-visuels et les services.

On est incontestablement en présence d'une véritable révolution technologique. Est-ce à dire qu'il en résultera nécessairement une révolution de notre vie quotidienne ?

Les technologies nouvelles qui commencent à se développer donnent lieu à des observations qui confirment les leçons de ces analyses secondaires. Les clubs Microtel (pour fanatiques de la programmation), l'expérimentation Télétel à Vélizy (large gamme de services proposés par vidéotex à domicile à 2 500 ménages) ne font pas apparaître, pour l'instant, de révolution dans la vie quotidienne de ces «cobayes». Les innovations techniques plus largement répandues comme la télévision par câble (en Amérique du Nord ou en Belgique), le magnétoscope, le micro-ordinateur, sont loin d'atteindre les objectifs d'innovation sociale annoncés par leurs promoteurs. Le décalage est frappant entre l'ampleur des prophéties, et ce qui se passe : à savoir, pratiquement rien. On cherche en vain une renaissance de la vie locale au Québec ou en Belgique, pays qui ont le plus développé ce thème ; la télévision par câble s'est largement développée sur l'idée de «payer pour avoir ce qu'on veut» : une multiplicité de réseaux payants fonctionne sans publicité en diffusant des programmes propres à une communauté religieuse, ou à un groupe ethnique, etc... Mais ces réseaux connaissent tous des difficultés telles qu'ils envisagent de recourir à la publicité, de passer des programmes plus attractifs pour un plus grand nombre, bref, de se rapprocher de la télévision classique. On ne voit pas davantage l'innovation qu'apportera la télévision par satellite. R.T.L. prépare le lancement d'un satellite en 1985 ou 1986 : mais c'est pour diffuser plus longuement ses programmes actuels sur toute l'Europe occidentale. On achète un ordinateur qui pour 5 ou 10 000 Francs pourrait vous calculer des menus basse-calories pour toute la semaine, effectuer vos prévisions de dépense, ou aider vos enfants dans leurs études : mais la principale utilisation effective, dans les pays américains qui ont acheté un «micro», c'est le jeu. Le magnétoscope sert à repasser les émissions de télévision, ou à visionner des films pornographiques ; mais on ne voit guère se développer des usages plus créatifs de la caméra vidéo pour enregistrer la vie familiale ou faire des montages personnels.

L'imaginaire de l'informatique

Il importe de mettre en évidence la mythologie qui entoure ces technologies.

Cette mythologie se trouve dans le discours des entreprises qui se proposent de produire ces biens et services, mais aussi dans les idées reçues de l'élite politique et sociale du pays, et dans les grands media qui en parlent souvent. Elle gêne ainsi toute appréciation des chances réelles de changement social induit par ces techniques. Dans leur version optimiste, ces discours évoquent six changements qui concourent au bonheur de l'humanité, et dans leur version pessimiste, autant de regrets d'un Age d'Or dont l'électronique-informatique nous éloigne à jamais. Six dimensions bi-polaires apparaissent ainsi :

— libération de l'homme de toute tâche fastidieuse, à la maison et au travail ; autonomie retrouvée dans l'usage du temps pour la formation et l'épanouissement personnels, le loisir... Ou au contraire, robotisation de l'homme, passivité renforcée devant les media audio-visuels ;

— accès à l'ensemble du savoir humain, grâce à un réseau mondial de banques de données ; ou au contraire, disparition de la culture technique, et même de toute connaissance : les enfants ne sauront plus compter, du fait des calculettes, ni même lire et écrire ;

— décentralisation, voire retour à la nature, à la ferme, d'où l'on peut travailler, acheter, recevoir de l'information, entrer en contact avec n'importe qui ; ou bien, destruction de la vie sociale informelle ; les technologies dressent un écran entre les hommes ; leur logique binaire (oui/non, vrai/faux) élimine l'irrationnel, s'oppose à la communication affective ; l'Etat et les firmes multinationales renforcent leur contrôle de notre vie quotidienne ;

— réponse aux problèmes économiques de la crise, ou aggravation du chômage et du retard économique de l'Europe ;

— déclin des inégalités au sein de nos pays, grâce aux terminaux installés gratuitement par l'Etat dans tous les logements ; ou au contraire, renforcement de la suprématie des gens riches et instruits, qui seront les principaux usagers de banques de données et d'enseignement assisté par ordinateur ;

— raccourci technologique offert au tiers-monde, ou accroissement du fossé entre le Nord et le Sud de la planète.

Rigidités et flexibilités dans la vie quotidienne

Les nouveaux produits ne semblent pas, pour le moment, pouvoir conduire à l'enfer, pas plus qu'au paradis sur terre.

C'est ce qui apparaît, d'abord, à l'analyse de la demande. L'analyse

secondaire de plusieurs enquêtes budgets, budgets-temps et déplacements fait apparaître un grand nombre de rigidités : les horaires de travail et les rythmes biologiques, les structures urbaines imposent de multiples contraintes qui élèvent autant d'obstacles à un bouleversement, d'ici dix ou même vingt ans, des emplois du temps quotidien, ou de la localisation des emplois et des logements. Des flexibilités plus grandes apparaissent dans quatre domaines :

- les achats : le développement de la vente par correspondance suggère que les consommateurs pourraient adopter les achats par vidéotex si celui-ci leur apporte une information détaillée ;
- les loisirs : plusieurs études menées à une échelle mondiale indiquent que, quels que soient le niveau de développement et les formes d'organisation politique et économique, les 9/10^{ème} du temps libéré sont consacrés aux activités de loisir, et notamment — dans les pays riches — à la télévision. Le temps libre est en accroissement ; nous trouvons là le plus de possibilités de changement ; et de fait, la plupart des produits nouveaux qui «réussissent» sont ceux qui proposent une activité de loisir ;

Les activités d'achat

Durant les vingt dernières années, les pratiques d'achat se sont profondément transformées : apparition des grandes surfaces et disparition d'un grand nombre de petits commerces, modification des conditions de stockage par les ménages avec le réfrigérateur, puis le congélateur, maillon ultime d'une longue chaîne du froid. Destinées à satisfaire des besoins fondamentaux (se nourrir, se vêtir...), les formes actuelles prises pour les satisfaire risquent encore de se transformer.

Il convient de distinguer entre les achats courants et les achats occasionnels. La diversité des comportements concernant les premiers s'explique à la fois par la composition du ménage, le type d'habitat et le niveau d'équipement commercial du lieu de résidence. C'est dans le domaine des achats occasionnels que la vente par correspondance a réalisé la plus forte pénétration, et cette forme de vente risque d'être une des premières à adopter les techniques et les produits de la vidéo-distribution. Elle est donc particulièrement révélatrice des changements possibles.

Pendant longtemps, la vente par correspondance s'est adressée principalement à une clientèle rurale, éloignée des grands centres commerciaux et moins mobile qu'aujourd'hui.

Au cours des dix dernières années, on observe une évolution sensible de la répartition de la clientèle par catégories socio-professionnelles : les couches les plus aisées de la population s'intéressent maintenant à une forme de vente qu'elle négligeait il y a quinze ans.

Le fait de ne pas avoir à se déplacer est considéré comme la motivation la plus importante par la clientèle (50 %) ; viennent ensuite l'absence d'influence du vendeur (34 %), l'achat à tête reposée (33 %) et des prix intéressants (22 %). Par rapport à l'achat par correspondance proprement-dit, la commande par téléphone présente certains avantages : possibilité de savoir si l'article désiré est disponible, obtention de renseignements complémentaires qui éviteront les erreurs de commande, impression d'avoir un contact avec le fournisseur.

— le transport et la télécommunication : les nouvelles technologies de la communication vont dans le sens d'une réduction des activités extérieures au domicile et de la mobilité physique. Combinée à l'usage grandissant des mass media, cette évolution conduit à un déclin des activités de relations sociales : 41 % seulement des téléspectateurs ont des relations sociales, contre 56 % de ceux qui ne regardent jamais, ou presque, la télévision.

— la vie privée : le logement devient une sorte de terminal général, envahi par les nouvelles technologies ; que ce soit pour s'informer, pour communiquer ou pour agir, la vie privée passe par elles. Au sein de la famille, chacun tend à posséder et utiliser individuellement une large gamme de biens et services. Ces deux évolutions transforment à la fois la frontière entre vie privée et vie « publique », et la structure de la vie familiale.

En somme, les premiers usages ne sont pas novateurs, mais reproductifs : on utilise ces produits nouveaux pour continuer les pratiques sociales antérieures.

Il serait cependant dangereux de conclure définitivement à partir d'expériences isolées ou de matériels qui ont encore de multiples imperfections ; on ne peut exclure que la période actuelle soit une transition vers l'invention d'usages plus novateurs.

Trois possibilités d'interaction technique/mode de vie

Nous avons jusqu'ici raisonné comme si la causalité était à sens unique : la technique d'aujourd'hui produit le mode de vie de demain. C'est la démarche de la prospective technologique en particulier. Cette démarche conduit vite à une impasse, pour plusieurs raisons. Il est vain de vouloir relier un bien à une activité donnée : car les objets et services nouveaux apparaissent plutôt comme des outils polyvalents, qui pourront être utilisés aussi bien pour le loisir que pour l'éducation, ou la santé, la communication, la gestion du foyer, etc. Plutôt que de chercher l'impact précis de tel produit sur tel secteur d'activité, mieux vaut se préoccuper d'un effet de seuil : c'est l'accumulation quantitative de nombreux biens et services utilisés quotidiennement qui peut conduire à un changement qualitatif. Plus largement encore, il faut concevoir l'avenir des technologies nouvelles comme le résultat d'une interaction entre la technique proprement dite, la politique des producteurs, et les comportements et attitudes des utilisateurs.

Les premières observations, ou les leçons que l'on peut tirer de la diffusion d'autres innovations dans le passé, nous ont conduit à distinguer trois modèles d'interaction, chacun pouvant être spécifique d'un groupe social ou d'une catégorie de produit.

Dans le modèle d'intégration, les technologies nouvelles viennent s'inté-

grer harmonieusement dans des évolutions sociales préexistantes. C'est la transformation de la société qui les a appelées, elles répondent à un besoin social, et elles aident la population à construire une société qui réponde mieux demain à ses aspirations. Il y avait un besoin de communication auquel répondent les télécommunications, un besoin de maîtrise de la vie quotidienne, auquel répond le «micro», etc. Ce modèle suppose un public capable d'utiliser toutes les possibilités offertes par la technologie de l'information, et qui considère la consommation des produits nouveaux comme un moyen d'assurer le rapport moderne de l'homme au monde, aux autres et à lui-même.

Au niveau de l'offre, il suppose une diffusion très large à la fois sous forme de réseaux et d'équipements individuels. Les contenus (programmes audiovisuels, données, services offerts) doivent être diversifiés et de grande qualité. Les programmes informatiques et plus largement l'accès, doivent être simples à apprendre et éviter tout risque d'erreur.

Cette interaction harmonieuse des hommes et des techniques ne semble pas, dans l'immédiat, prête de se réaliser : de multiples obstacles restent à surmonter au niveau de l'offre ; seuls les groupes sociaux les plus aisés et instruits, et qui intègrent parfaitement l'idéologie du progrès technique marchand, semblent devoir être concernés par ce modèle, du moins à l'horizon temporel retenu pour cette étude.

Le second modèle est celui de sujétion. A l'inverse du précédent, l'offre ne répond à aucune demande sociale préalable, mais elle est imposée par l'Etat ou d'autres acteurs. Elle réussit à se rendre indispensable dans la vie quotidienne, par exemple, grâce à une intervention des pouvoirs publics pour imposer le câblage des logements et supprimer les services naguère rendus par l'annuaire sur papier, le bureau de renseignements S.N.C.F., etc.

Les individus les moins aptes à maîtriser le changement technique — c'est-à-dire les groupes sociaux défavorisés en terme d'instruction et de revenus — se retrouvent dans la même situation de dépendance qu'ils connaissent déjà dans l'univers du travail : ils sont assujettis à un ensemble de techniques qu'ils sont bien obligés d'utiliser pour survivre. Il en résulte une attitude de dépendance et de passivité dans l'utilisation du temps libre ; les secteurs non-marchands de la vie quotidienne sont progressivement conquis par la consommation marchande ; la sociabilité concrète disparaît, l'individu se retrouve de plus en plus isolé dans son logement.

Dans ce modèle, les producteurs sont surtout préoccupés d'accroître leur marché, par des stratégies de production audio-visuelle de masse ou de faible différenciation des programmes : les technologies de l'information ne véhiculent qu'un contenu pauvre, elles visent la reproduction des pratiques sociales préexistantes, et non l'apparition d'innovations sociales.

Dans le troisième et dernier modèle, celui de la «dysfonction», la techni-

que évolue en quelque sorte indépendamment du reste de la société : on assiste à un divorce entre une offre imposée par les producteurs et l'Etat, et un public qui rejette cette greffe, pour retrouver un mode de vie traditionnel, voire pour retourner à l'économie informelle. Les inventeurs et les entreprises mettent sur le marché des appareils certes performants, mais les usagers n'en voient pas l'intérêt et s'en détournent. Ils revalorisent les activités ménagères ; ils cherchent les contacts en face-à-face avec les amis ; ils font revivre les commerces et les associations de quartier ; l'argent garde son symbolisme traditionnel, au détriment du paiement électronique ; on introduit volontairement des informations erronées dans les réseaux, pour paralyser les tentatives de contrôle de la vie privée par l'Etat ; on se défie donc du vidéotex, et l'on se déplace pour s'entendre confirmer les renseignements ou les réservations reçues par les réseaux. Ces comportements évoquent par exemple le groupe de «décalsés» étudié par le C.C.A. (3).

Du côté de l'offre, ce modèle peut correspondre à un accroissement des difficultés : il n'est pas évident qu'on résoudra bientôt les multiples problèmes de connexion entre réseaux, de financement des nouveaux programmes audio-visuels et des services offerts par vidéotex, d'utilisation interactive par l'utilisateur, de facilité d'accès du public à la programmation informatique, etc. Ce modèle d'action est le plus éloigné de l'idée d'une «société de l'information pour demain» : loin de constituer une révolution de la vie quotidienne, les technologies nouvelles restent de simples gadgets, sans influence réelle.

En pratique, ces trois modèles vont coexister vraisemblablement, au moins jusqu'à la fin du siècle. Les diverses approches que je viens d'évoquer permettent de conclure qu'on ne doit pas s'attendre à un changement radical de nos sociétés : on ne voit pas apparaître une société où l'information serait le centre de la vie quotidienne et des enjeux économiques et sociaux. Il faut se défier en particulier de certaines prévisions trop futuristes : ce n'est pas demain que la majorité des actifs travailleront à domicile, reliés par écran visiophonique à leurs collègues.

La décentralisation, le retour de la ville à la campagne restent irréalisables pour le moment ; de même la télématique n'apporte pas de réponse miracle à d'autres problèmes de la société, comme la convivialité ou la participation des citoyens aux décisions locales.

Il est probable que la plupart des produits nouveaux vont connaître une très large diffusion, notamment dans le domaine de l'audio-visuel, de l'éducation, de l'électronique à domicile, domaines dans lesquels l'offre est motrice (les coûts baissent de façon extraordinaire, les performances s'amé-

(3) C.C.A. : Centre de Communication Avancée.

A ce sujet voir *Futuribles* n° 43, avril 1981, l'article de Bernard Cathelat «Les styles de vie des Français».

liorent, l'infrastructure est installée par les entreprises multinationales et les Etats) ; de plus en plus de gestes de la vie quotidienne passeront par le secteur marchand.

Le processus technopoliste

Les nouvelles technologies de l'information fournissent une nouvelle illustration du processus technopoliste, c'est-à-dire de l'extension du secteur technique-marchand du mode de vie, par le biais des consommations nouvelles.

Ce processus a été analysé dans des cas aussi différents que la consommation automobile ou la consommation médicale (4). On retrouve ici le même déroulement chronologique, et les mêmes facteurs explicatifs.

La diffusion d'une innovation suit quatre étapes temporelles.

Tout d'abord, une étape de spécialisation, de qualification technique «pointue». Pour réussir à s'imposer, l'innovation doit apparaître comme plus performante que l'auto-production ou que les produits antérieurs : les télécommunications nous font entrer en contact plus vite, plus loin, avec plus de gens que les contacts informels ou les autres moyens de communication ; les nouveaux média permettent une diversité de programmes audio-visuels, d'information et de services rendus, bien plus grande que les trois chaînes de télévision. Le progrès scientifique et technique se retrouve ainsi assimilé à un progrès humain : ces biens et services nouveaux exigent toujours plus de savoir pour être conçus et produits, «donc» ils répondent de façon beaucoup plus spécifique aux besoins de la vie quotidienne.

A la spécialisation du produit, correspond un besoin de plus en plus spécifique. En s'affirmant comme le plus compétent, le produit nouveau tend à «clôturer» ce besoin, à se constituer un domaine réservé, dont il élimine ses prédécesseurs et concurrents. La médecine moderne a presque éliminé les guérisseurs et les médecins populaires ; l'automobile rend désuètes la marche à pied comme les bêtes de trait. De même, la carte de paiement électronique peut-elle rendre inutile les guichets de banque, l'annuaire électronique va-t-il éliminer l'annuaire sur papier, et le téléphone prétend-il réduire les déplacements de sociabilité.

Dans une seconde étape, l'innovation se diffuse par une banalisation de son usage. A l'inverse de l'étape précédente, on ne met plus l'accent sur la sophistication technique, mais au contraire sur la facilité d'accès, sur la simplicité d'usage. La technologie se cache. Conduire une automobile n'est plus réservé aux mécaniciens téméraires du début du siècle, manipuler une chaîne

(4) Voir notre ouvrage *La consommation, culture du quotidien*, Paris, PUF, 1983.

Hi-Fi ou un magnétoscope ne demandera aucune compétence en électronique : il suffira de tourner un bouton.

La troisième étape est celle de l'extension-mosaïque, par segmentation des produits et des besoins. Les technologies électroniques-informatiques sont de plus en plus convergentes, elles fournissent des équipements aisés à connecter ; mais les produits finis se figent dans une différenciation de plus en plus poussée : « micro » et « mini » ordinateurs, jeux électroniques de différentes générations, magnétoscopes et, demain, disques vidéo, écrans et claviers de péri-téléphonie et péri-télévision, vont susciter une différenciation très poussée des activités de temps libre.

Il manque, pour le moment, la quatrième étape : celle d'une véritable innovation sociale. On assiste pour le moment à une simple « socialisation de la technique » : l'objet technique devient objet social ; mais il n'est pas utilisé par la société pour se transformer, pour « produire la société de demain », selon l'expression d'A. Touraine. L'automobile a créé un certain type d'urbanisation, elle a suscité de nouveaux rythmes de vie (week-end et vacances), tandis que la plupart des innovations connaissent un impact social beaucoup plus faible.

Mais beaucoup d'éléments semblent réunis pour que l'on passe à cette quatrième étape, si l'on examine les acteurs et les facteurs de diffusion de ces innovations.

Ces facteurs qui ont fait le lit de la société de consommation technopoliste continuent d'agir, malgré la crise. La destruction de la société traditionnelle paraît irréversible. La télé-convivialité vient se proposer pour reconstruire un réseau de communication sociale entre voisins et amis, la télématique et les stations locales vont fournir au citoyen le moyen de participer enfin aux décisions municipales et à l'animation de quartier. L'exode rural et les grands ensembles secrètent l'anomie et l'angoisse de la solitude : les nouveaux services viennent proposer des normes de vie quotidienne, la multiplication des objets de consommation multiplie les remparts contre l'angoisse.

Même le mythe fondateur de nos sociétés — le progrès vers le bonheur par la science — apparaît intouchable dans la crise : les sondages de la Communauté Européenne font apparaître une sensibilité accrue aux dégâts du progrès (pollution et chômage), et pourtant le progrès des sciences et des techniques est toujours classé au premier rang des facteurs d'amélioration de la vie. L'accent reste toujours mis sur l'individu, cellule de base de la société fortement industrialisée : les technologies de l'information sont présentées comme un épanouissement de toutes les aspirations de l'individu, dans ce système de valeurs personnalistes.

L'examen du comportement des acteurs sociaux montre que ces technologies sont devenues un enjeu économique et politique majeur.

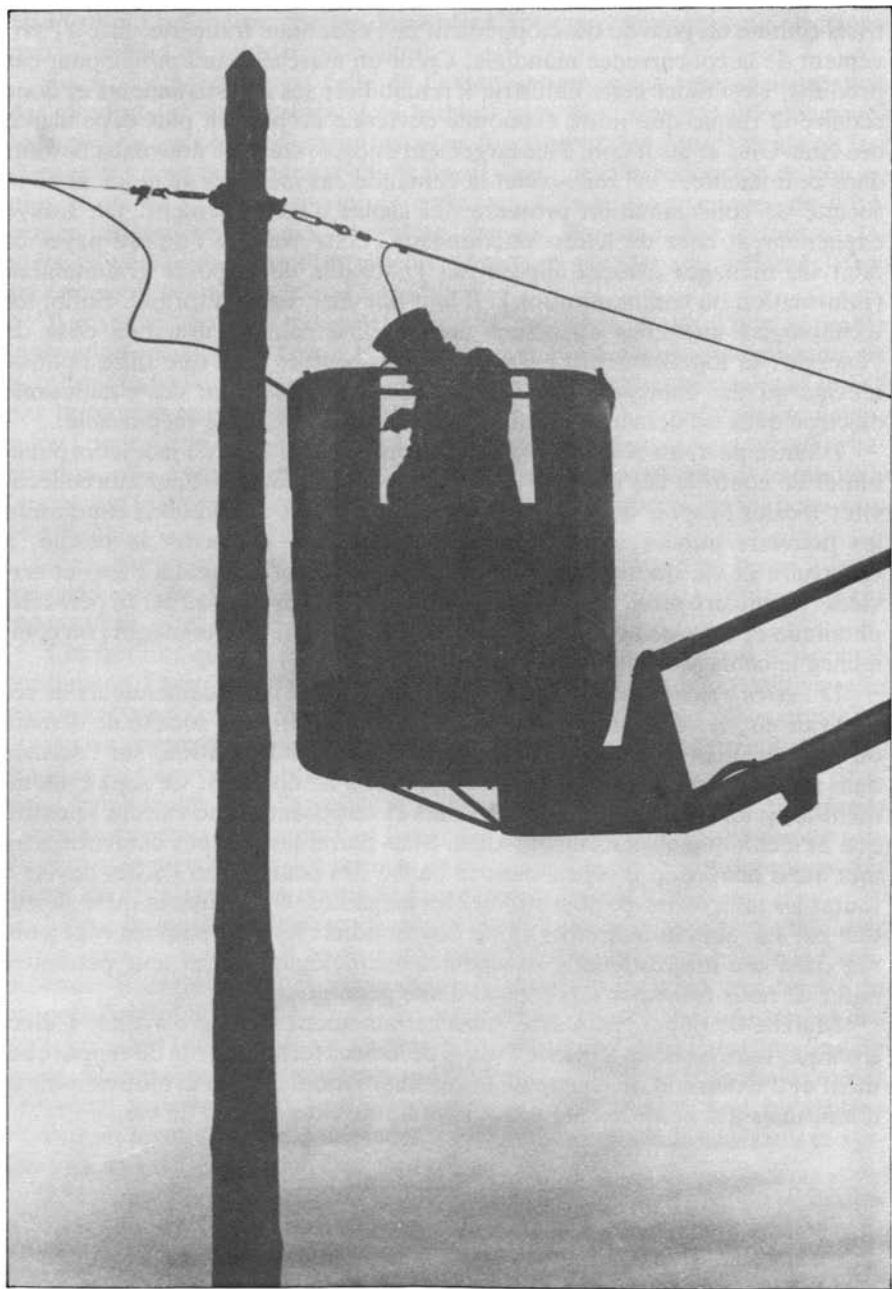
L'électronique-informatique est présentée par l'Etat et les milieux indus-

triels comme un pôle de développement de l'économie française, face à l'avivement de la concurrence mondiale. Créer un marché grand public pour ces produits, c'est aider cette industrie à rentabiliser ses investissements et donc réduire le risque que notre économie devienne de plus en plus dépendante des Etat-Unis et du Japon. Plus largement encore, créer de nouveaux besoins dans ce domaine, c'est renouveler la demande des ménages au moment où la société de consommation présente des signes d'essoufflement. On trouve explicitement chez de hauts fonctionnaires cette volonté de faire payer ce dont les ménages avaient auparavant l'habitude de disposer gratuitement (information ou communication) : il faut marchandiser l'informel. Enfin, les technologies nouvelles apportent une réponse miraculeuse à la crise de l'énergie : le fonctionnement d'un micro-processeur ou d'une fibre optique n'exige qu'une énergie minime, la fabrication du silicium des composants électroniques ne demande que du sable, matière première inépuisable...

D'autre part, les réseaux centralisés apportent à l'Etat de meilleurs possibilités de contrôle des citoyens ; les réseaux locaux font miroiter aux collectivités locales l'espoir de l'autonomie retrouvée. Ces motivations conduisent les pouvoirs publics à une série d'actions visant à susciter le besoin, à construire la vie quotidienne de demain autour des nouveaux biens et services : l'annuaire électronique devait permettre d'introduire l'écran péri-téléphonique et tous les nouveaux services envisagés pour les ménages ; on commence le câblage de tous les logements français.

D'autres acteurs sociaux sont d'ores et déjà fortement demandeurs de ces innovations, et voudraient s'en servir pour construire une société de demain où les inégalités reposeraient sur la maîtrise de l'information, sur l'aisance dans l'utilisation des terminaux et de banques de données. Ce sont évidemment les jeunes, les personnes instruites et disposant d'une culture scientifique et technique qui raisonnent ainsi. Mais parmi les groupes défavorisés on met aussi beaucoup d'espoir dans la baisse des coûts, dans l'accès ouvert à toutes les informations, pour réduire les inégalités. C'est aussi la thèse défendue par J.J. Servan-Schreiber au niveau mondial : les pays pauvres vont trouver dans ces innovations le « raccourci technologique » qui leur permettra enfin de nous rattraper en l'espace d'une génération.

Marché de dupes, peut-être, mais certainement marché d'avenir. L'électronique-informatique s'inscrit dans le processus technopoliste de renouvellement et d'extension du champ de la consommation. Simple évolution aujourd'hui, mais qui peut demain produire de nouveaux modes de vie.



La communication des ménages

Une cartographie socio-économique

Nicolas Curien, Pascal Perin (1)

L'application aux produits et services nouveaux de télécommunication (vidéotex, télécopie, courrier électronique, etc.) des méthodes classiques de marketing, d'étude de marché ou de test de produit, conduit le plus souvent à des résultats décevants : il est difficile en effet d'appréhender l'attitude d'un individu face à un mode de communication totalement nouveau, d'utilisation très différente des modes habituels.

L'étude présentée ici s'inscrit dans une toute autre démarche. Elle repose en effet sur l'hypothèse que les besoins de communication préexistent à l'offre et se réalisent, au moins partiellement, dans la mesure des possibilités ou des performances des modes effectivement mis à la disposition des usagers.

Ainsi, l'apparition d'un nouveau mode de communication, techniquement supérieur aux précédents, au moins dans un domaine particulier, affecte le marché de la communication point à point de deux façons différentes : d'abord par substitution aux modes existants et donc, diminution de leurs parts de marché, ensuite par induction de nouvelles communications correspondant à des besoins non encore satisfaits. Par exemple, les flux qui s'affecteront à la télécopie pourront être entièrement nouveaux, c'est-à-dire induits ou plutôt révélés par l'apparition de ce mode, ou bien simplement substitués au courrier ou au télex.

Par ailleurs, une certaine complémentarité peut apparaître entre modes anciens et modes nouveaux : actuellement, un grand nombre de déplacements sont évités et remplacés par une relation téléphonique suivie d'un

(1) Nicolas Curien est ingénieur des Télécommunications.

Pascal Perin est sociologue à la Direction Générale des Télécommunications.

Les résultats présentés dans cet article sont issus d'un travail d'équipe auquel ont participé outre les auteurs, Nicole Arnal, Jean-Louis Chabrol, Michel Gensollen, Emmanuel Vilmin.

courrier. D'autres motifs de communication, encore captifs du mode «déplacement», pourront à l'avenir faire l'objet, par exemple, de l'envoi d'un message télécopié accompagné d'un appel téléphonique. Téléphone et courrier, aujourd'hui, télécopie et téléphone, ou télécopie et vidéotex, demain, sont ainsi des modes qui dans certaines situations de communication seront complémentaires.

Pour évaluer l'importance de ces substitutions, inductions et complémentarités, il est bien sûr nécessaire d'analyser l'éventail le plus large possible des situations de communication réelles et de quantifier leur part dans le marché total actuel. C'est l'objet de l'enquête dont les résultats sont présentés ici, qui a été réalisée en 1980 auprès d'un échantillon de 1400 ménages (cf. pages 57 et 58). Elle a permis de dresser une cartographie détaillée des flux de communication des ménages c'est-à-dire des flux où un ménage intervient, soit à l'émission soit à la réception, seules les communications inter-entreprises étant exclues du champ d'étude.

Les dimensions globales de ce marché sont tout d'abord présentées par mode de communication — téléphone, courrier ou déplacement — et par type de correspondant, particulier ou entreprise. On cherche ensuite à mettre en évidence l'influence des principaux caractères socio-économiques sur le comportement de communication : catégorie socio-professionnelle, sexe, âge, type d'habitat. Enfin, la dernière partie est consacrée à l'étude du contenu des communications et à l'influence de ce contenu sur le choix du mode d'affectation : téléphone, courrier ou déplacement.

Le marché de la communication : une analyse globale

Un individu français appartenant au champ de l'enquête, c'est-à-dire âgé de moins de 70 ans et de plus de 15 ans, traite en moyenne 1,9 communication par jour.

A ce degré d'agrégation totale de l'analyse, le terme «communication» désigne un contact au sens le plus général : ce contact peut correspondre à un appel téléphonique, un pli postal ou un déplacement, prendre place au domicile, au lieu de travail ou ailleurs, être provoqué par l'individu lui-même ou par son interlocuteur, mettre en jeu un correspondant privé ou professionnel. Au niveau collectif du ménage, composé en moyenne de 2,3 personnes, le volume des communications s'élève à 4,4 par jour soit 132 par mois. Ces statistiques globales concordent avec les résultats d'enquêtes antérieures et, lorsqu'on sépare les marchés du téléphone et du courrier, avec les recensements des flux postaux et téléphoniques effectués par le ministère des PTT.

Pour comprendre les pratiques de communication que les données précédentes résument à l'extrême, il convient de mettre en perspective plusieurs facteurs d'analyse : le mode de transmission choisi, la nature socio-économique des correspondants, le nombre de ceux-ci et la fréquence de relation avec chacun d'eux, ainsi que l'accessibilité modale définie par la présence ou non du téléphone au domicile.

Nature des interlocuteurs, sens de communication et mode de transmission

On observe (cf. tableau 1) que les échanges entretenus par un individu avec son environnement, constitué de particuliers et d'entreprises, sont sensiblement équilibrés quant au sens de communication : sur une période d'un mois, un individu est en moyenne à l'origine de 25,7 messages et il est destinataire de 27,4. Le léger déficit de l'émission par rapport à la réception provient des relations avec les entreprises, qui transmettent davantage de messages aux ménages qu'elles n'en reçoivent venant d'eux. On constate d'autre part que le poids des échanges entre ménages (59 %) est supérieur à celui des relations entre particuliers et entreprises (41 %).

Le déplacement et le téléphone (cf. tableau 2) sont aujourd'hui les deux principaux moyens de la communication, puisqu'ils donnent respectivement lieu à 38 % et 34 % des contacts, devançant nettement le courrier qui n'en assure que 28 %. D'autre part l'affectation des messages aux modes, nous dirons l'affectation modale, est fortement liée à la nature des échanges, et on observe une spécialisation des modes en fonction du type de correspondant et de l'initiateur de la relation :

- le téléphone correspond plutôt aux échanges entre particuliers (79 % de ces flux) et dans le cas d'une relation entre ménage et entreprise l'initiative en revient essentiellement au ménage (plus de deux fois sur trois) ;
- le courrier est massivement lié à la relation des entreprises vers les

Tableau 1 – Volume et structure des flux selon le sens de communication et la nature de l'interlocuteur

Communications individuelles par mois				
émises : 25,7		16,4 (31 %)		9,3 (18 %)
reçues : 27,4	MENAGES	INDIVIDUS ENQUETES		ENTREPRISES
total : 53,1		(28 %) 15		(23 %) 12,4

Tableau 2 – Volume et structure des flux selon le mode de transmission, le sens de communication, et la nature de l'interlocuteur

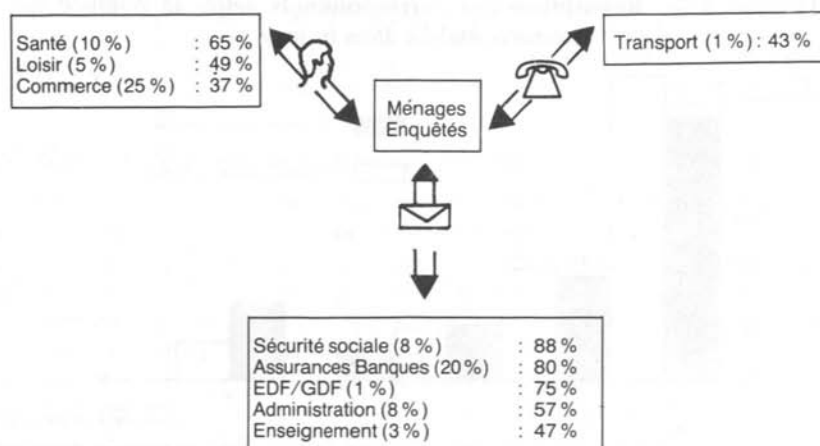
TELEPHONE (Appels par mois)			NATURE DES ECHANGES			
			Communications			
- émis	: 9,8		par individu			
- reçus	: 8,0		par mois			
- total	: 17,8					
				</		

ménages (71 % du trafic) de sorte que le courrier est le seul mode pour lequel les ménages reçoivent plus de messages qu'ils n'en émettent.

— la plus grande part des déplacements s'opère dans le cadre des relations entre ménages (74 %) et, comme dans le cas du téléphone, les échanges en face à face entre les particuliers et leurs correspondants d'entreprises dépendent (à 92 %) de l'initiative des premiers.

L'analyse du choix de mode dans les relations entre ménages et entreprises peut être affinée en distinguant les secteurs d'activité économique : ces secteurs sont en effet classables en trois groupes, selon le mode de communi-

Tableau 3 — Choix du mode de communication dans les relations particuliers-entreprises



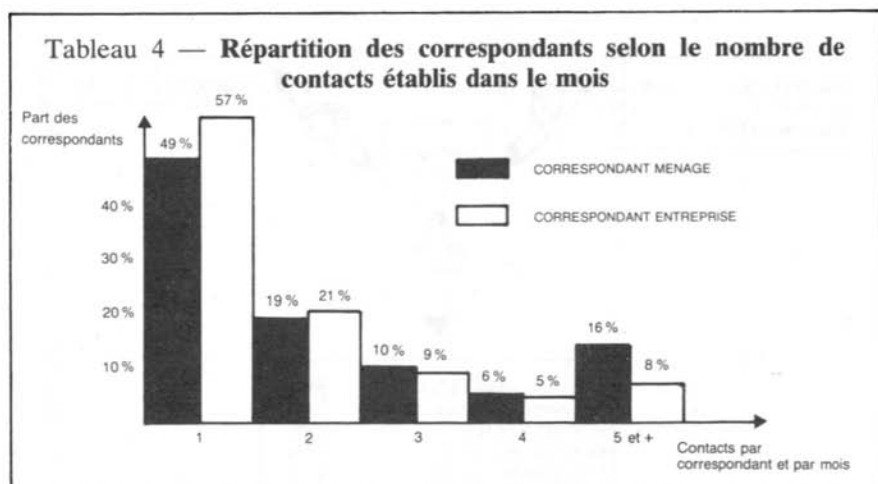
NB : Le premier pourcentage, figurant entre parenthèses, désigne la proportion des communications échangées avec le secteur considéré ; le second indique la part de marché du mode privilégié dans les relations avec ce secteur.

cation privilégié dans leur relation avec les particuliers.

Plus de la moitié des entreprises contactées, celles appartenant aux secteurs financiers, de protection sociale ou de service public, échangent par voie postale 50 à 80 % de leurs messages avec les particuliers. Le recours au téléphone n'est privilégié que dans la relation avec le secteur des transports ; il représente en moyenne moins de 20 % des contacts ménages-entreprises. L'usage du déplacement correspond, de façon naturelle, aux domaines des aménités, des services marchands et de la santé, qui requièrent le plus souvent la présence physique de l'individu impliqué dans l'échange.

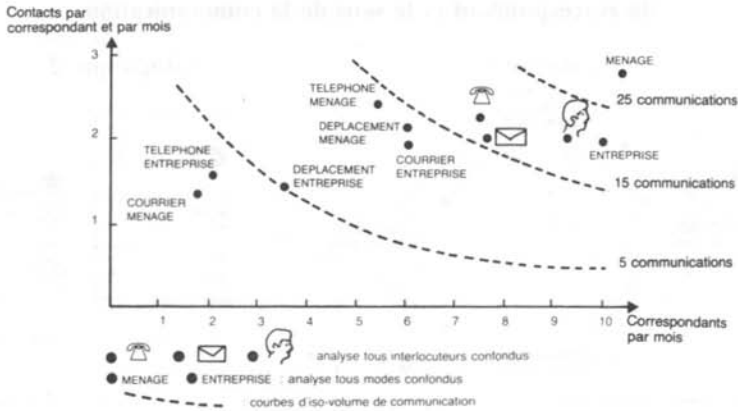
Nombre de correspondants et fréquence de relation

Sur une période d'un mois, un individu est en contact avec 20,8 correspondants différents, également répartis entre particuliers (10,7) et entreprises (10,1). La fréquence moyenne de relation avec un correspondant donné est de 2,3 par mois, plus élevée si ce correspondant est un particulier (2,9) que s'il s'agit d'une entreprise (2,1). Mais de telles moyennes dissimulent en fait une grande dissymétrie de la distribution des fréquences de relation, la plupart des correspondants n'étant contactés qu'une seule fois dans le mois. Le phénomène est cependant moins marqué si on se limite aux relations entre particuliers : un individu entre en effet au moins trois fois par mois en contact avec plus de 30 % de ses correspondants privés (tableau 4).



La prise en considération séparée de ces deux indicateurs, fréquence de contact et nombre de correspondants, dont le produit reconstitue le volume des communications, permet de préciser les analyses précédentes de la variation de ce volume selon la nature des échanges et le mode utilisé (cf. graphique 1). Dans les contacts entre particuliers, le téléphone et le déplacement assurent la mise en relation avec la majeure partie des correspondants et, à volume global de communications pratiquement équivalent, ces deux modes se distinguent par une fréquence de contact plus élevée au téléphone. Le schéma est inverse pour les contacts particuliers-entreprises : le courrier est le mode dominant et l'emporte sur le déplacement et surtout sur le téléphone, autant par la fréquence de relation que par le nombre d'interlocuteurs contactés.

Graphique 1 — Fréquence de relation et nombre de correspondants selon le mode et la nature du correspondant



L'influence de l'équipement téléphonique

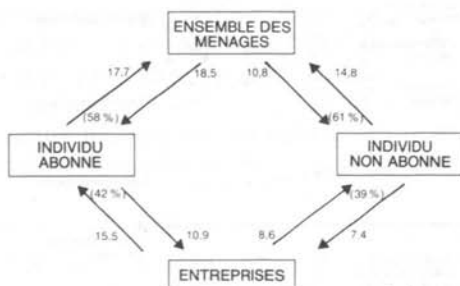
Les individus non-abonnés traitent un volume de communications inférieur d'un tiers à celui des abonnés : 41,6 messages mensuels au lieu de 62,6 (cf. graphique 2). L'écart provient bien sûr en premier lieu du téléphone (6,3 appels au lieu de 27,4), dont l'utilisation par les non-abonnés à l'extérieur de leur domicile ne compense pas son absence de la résidence principale, mais aussi du courrier (12,8 lettres au lieu de 17,4). A l'inverse, et surtout pour leurs relations privées, les non-abonnés se déplacent davantage que les abonnés (22,5 face à face au lieu de 17,8) sans cependant que la différence soit suffisante pour rétablir l'équilibre des volumes de flux globaux.

Les répartitions du volume total de communications selon le type de correspondant sont très voisines (cf. tableau 5) mais contrairement aux abonnés, les non-abonnés reçoivent moins de messages qu'ils n'en émettent, l'impossibilité d'être appelé par téléphone au domicile en étant la cause principale.

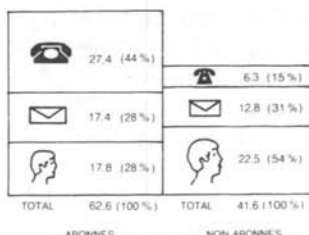
Cette différence entre abonnés et non-abonnés dans les pratiques de communication apparaît comme le résultat de plusieurs facteurs. La structure socio-démographique des deux populations est différente : l'origine sociale est plus élevée et l'âge moyen supérieur chez les abonnés, ces deux caractères ayant une influence positive sur la communication, comme nous le verrons plus loin. D'autre part, le non-équipement téléphonique constitue un certain obstacle à la communication, même si cet obstacle n'est que relatif : 23 % des appels téléphoniques privés mettent en jeu les 49 % de ménages français qui ne disposaient pas du téléphone à leur domicile à la date de l'enquête (1980).

**Volume et structure des communications
traitées par les abonnés et les non-abonnés selon le mode, la nature
du correspondant et le sens de la communication**

Tableau 5



Graphique 2

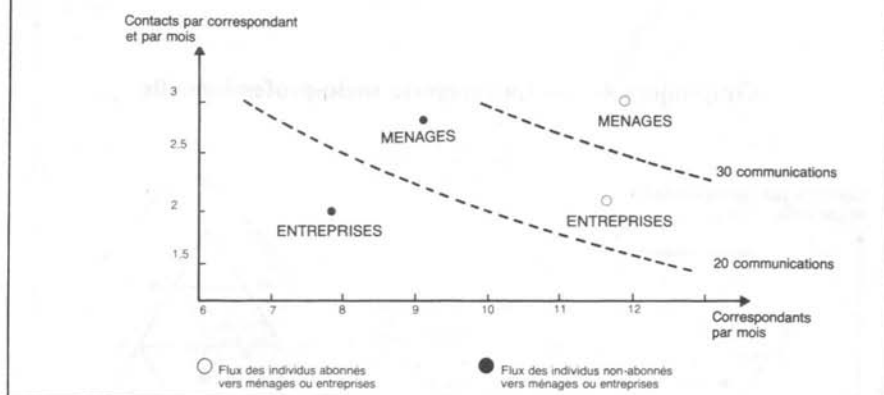


Enfin on doit considérer que le non-équipement, non seulement induit, mais aussi traduit une certaine forme de retrait dans les contacts avec l'environnement, notamment au sein des catégories sociales pour lesquelles la contrainte de budget n'est pas a priori la motivation principale du non-abonnement ; l'enquête révèle en effet qu'à catégorie sociale égale, les non-abonnés donnent lieu à moins de communications que les abonnés, tant avec des personnes privées qu'avec des entreprises, et que d'autre part leur réseau de relations est moins étendu (27 parents, amis ou relations contre 35). Cette dernière caractéristique vaut d'ailleurs aussi bien pour le réseau potentiel d'interlocuteurs que pour le réseau effectivement sollicité lors des contacts : les non-abonnés doivent leur déficit global de communications par rapport aux abonnés au plus petit nombre de leurs correspondants mensuels, la fréquence de relation avec chaque correspondant étant sensiblement la même pour les deux catégories (cf. graphique 3).

L'influence des facteurs socio-économiques sur les pratiques de communication

L'analyse globale qui précède doit être complétée par une analyse segmentée selon les caractères socio-économiques des individus émetteurs-récepteurs de communications. Outre son intérêt analytique, une telle segmentation sera utile à la prévision à long terme, lorsqu'après avoir procédé à

Graphique 3 — Fréquence de relation et nombre de correspondants selon l'équipement téléphonique



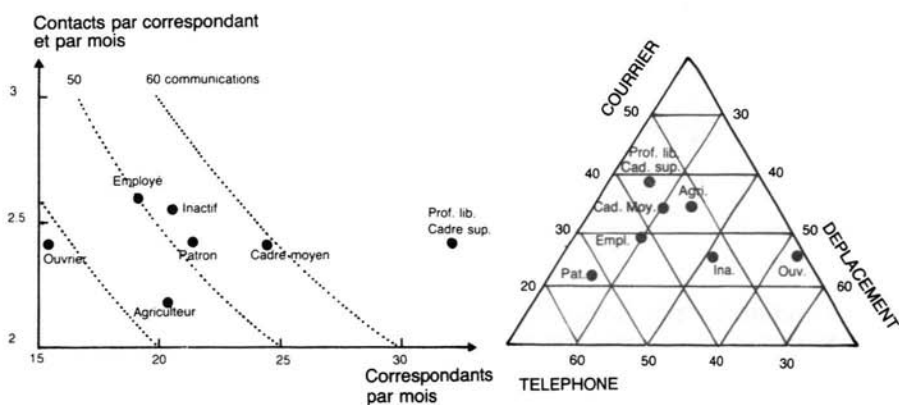
la projection temporelle des flux totaux, il s'agira de les éclater spatialement par type d'usager et par type de localisation.

Les graphiques qui suivent présentent la variation du volume des communications et de sa répartition modale selon la catégorie socio-professionnelle individuelle, l'âge et le sexe, et le type d'habitat. Le volume des communications est décomposé en nombre de correspondants distincts et fréquence de relation, et on constate que, mise en regard de chacune des variables socio-économiques, la fréquence de relation est moins variée que le nombre de correspondants : elle s'établit au voisinage de 2,5 contacts par mois et par interlocuteur, que l'individu soit ouvrier ou cadre supérieur, homme ou femme, jeune ou âgé ; l'étalement autour de la valeur centrale est un peu supérieur dans la relation à la taille de l'agglomération, la fréquence de contact étant significativement plus faible dans les localités de moins de 20 000 habitants et plus forte en région parisienne. On peut dire cependant que si le volume des communications progresse avec la hiérarchie socio-professionnelle, l'âge, ou la concentration de l'habitat, le phénomène est essentiellement imputable à l'augmentation du nombre d'interlocuteurs et non à celle de la fréquence de relation.

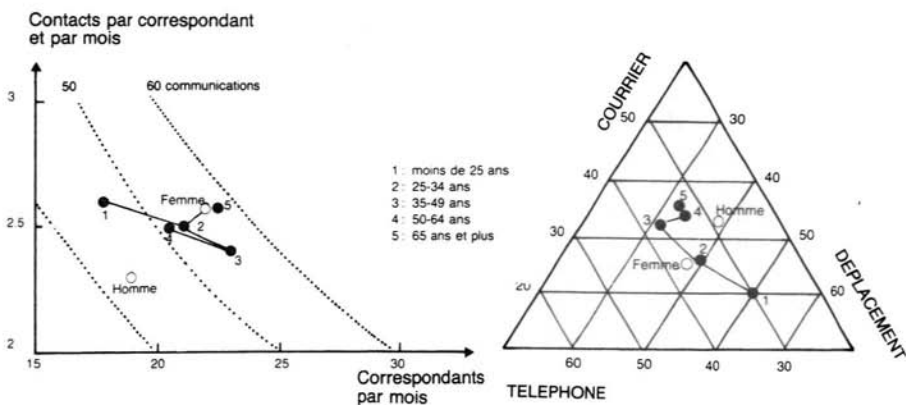
Ce résultat n'est pas sans conséquence sur la prévision des réactions des usagers à des changements dans la tarification des modes de communication. Les tarifs jouent en effet certainement davantage sur la variable comportementale — fréquence de relation — que sur le nombre de correspondants mensuels, variable dispersée mais rigidement liée — comme l'enquête a permis de le vérifier — à la taille du réseau de connaissances de l'individu.

Fréquence de relation et nombre de correspondants
Répartition des communications par mode selon :

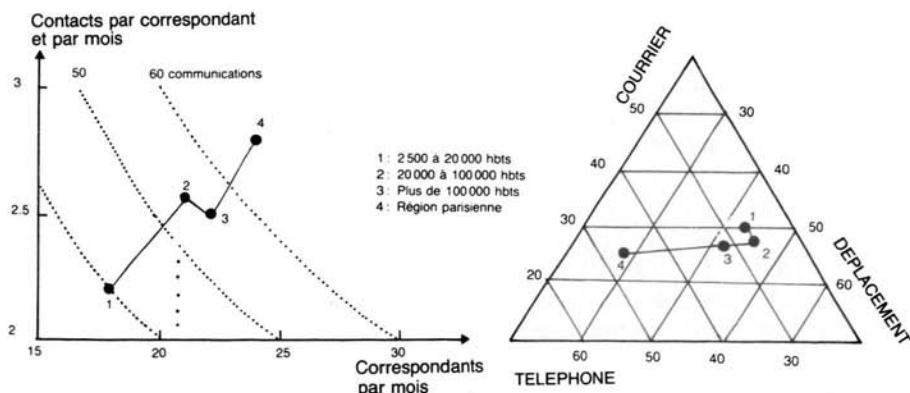
Graphiques 4-5 — La catégorie socio-professionnelle



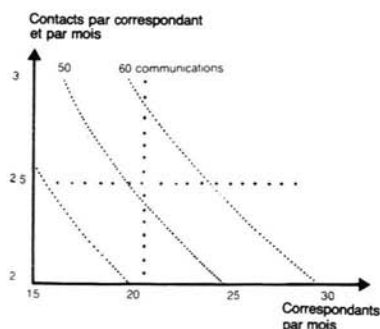
Graphiques 6-7 — L'âge, le sexe



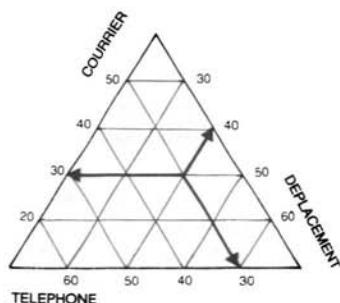
Graphiques 8-9 — Le type d'habitat



Légende



Chaque point du graphique correspond à un couple : nombre de correspondants/fréquence de relation. Le produit de ces deux variables représentant le volume mensuel de communications, les hyperboles figurées en pointillés sont les courbes d'iso-volume de communications. Quand on se déplace le long d'une telle courbe il y a, à volume de communications constant, substitution entre nombre de correspondants et fréquence de relation. La fréquence de relation augmente à nombre de correspondants constant lorsqu'on se déplace le long d'une verticale et vice versa le long d'une horizontale. Lorsqu'on traverse diagonalement de gauche à droite et du bas vers le haut les courbes d'iso-volume, le volume de communications augmente sous la double influence du nombre des correspondants et de la fréquence de relation avec chacun d'eux.



Chaque point intérieur au triangle correspond à une structure de répartition des communications entre les trois modes. Sur chaque côté du triangle on a porté l'échelle d'utilisation d'un des modes, et la part de marché de chaque mode s'obtient par projection sur les côtés parallèlement aux directions indiquées sur la figure ci-dessus. Le point marqué à titre d'illustration correspond ainsi à la répartition suivante : 30 % téléphone, 40 % déplacement, 30 % courrier. On observe que chaque sommet correspond à la dominance d'un mode : le sommet supérieur à celle du courrier, le sommet droit à celle du déplacement. Au voisinage d'un côté, le marché se partage essentiellement entre les modes associés aux extrémités de ce côté, excluant le mode correspondant au sommet opposé. Enfin, lorsqu'on se déplace à l'intérieur du triangle parallèlement à un côté, il y a substitution entre les deux modes associés à ce côté.

L'élasticité-prix du trafic individuel se résume donc pratiquement à celle de la fréquence de relation ; or cette élasticité ne peut être que faible puisque la fréquence de relation apparaît comme structurellement stable autour de sa valeur de référence. On observe effectivement que l'élasticité, à la taxe de base déflatée, du trafic téléphonique par ligne des ménages est relativement modérée (environ $-0,3$) et on peut penser que de futurs modes substitués du téléphone donneront lieu à la même « raideur » des réactions tarifaires de la demande.

La catégorie socio-professionnelle

Dans l'ensemble des facteurs socio-économiques, l'origine sociale est celui qui apparaît comme le plus discriminant. Le nombre de messages par personne croît quand le niveau social s'élève, passant de 38 communications mensuelles chez les ouvriers à 83 chez les professions libérales et cadres supérieurs. L'accroissement est principalement imputable à l'augmentation du nombre des correspondants, notamment des correspondants entreprises ; la fréquence de relation par correspondant est peu variée selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) (cf. graphique 4). L'usage des différents modes apparaît d'autre part socialement marqué : la part représentée par le courrier et le téléphone est la plus forte dans les catégories sociales supérieures (professions libérales et cadres) alors que le déplacement prédomine pour les communications des ouvriers et des inactifs (cf. graphique 5).

L'âge et le sexe

L'influence de l'âge et du sexe est moins grande que celle de l'origine sociale, elle est d'autre part plus complexe. Les femmes interviennent dans plus de communications que les hommes, à la fois parce qu'elles possèdent davantage de correspondants et parce qu'elles entrent plus fréquemment en contact avec chacun d'eux (cf. graphique 6). Même si le volume global de leurs déplacements est supérieur, elles ont recours au face à face dans la même proportion de cas que les hommes ; cependant, dans l'ensemble de leurs communications, la part du courrier est moins importante et celle du téléphone au contraire plus grande qu'au sein de la population masculine (cf. graphique 7).

Ceci pourrait indiquer une certaine spécialisation des rôles de communication au sein du ménage, la femme prenant plutôt en charge les contacts privés (63 % de ces contacts contre 52 % pour les hommes), dont le mode privilégié est le téléphone, l'homme se préoccupant davantage des relations avec l'environnement économique, dont le support essentiel est le courrier.

L'âge n'a pas un effet monotone sur le niveau de communication : seul le

volume des échanges par courrier entre particuliers progresse régulièrement avec l'âge alors que pour l'ensemble des communications, on observe d'abord une tendance ascendante de la jeunesse à la maturité, puis une décroissance, avant une nouvelle progression. Cette évolution en trois temps concerne aussi bien le volume des communications que ses deux composantes, le nombre de correspondants et la fréquence de relation (cf. graphique 6).

Plusieurs facteurs explicatifs interviennent probablement en parallèle, comme le vieillissement, la relation entre âge et cycle de vie, l'effet de génération : l'activité relationnelle de l'individu jeune s'accroît lorsqu'à l'extérieur de la sphère parentale, il commence à nouer des liens qui lui sont propres ; cet accroissement se ralentit ensuite au moment du repli sur la cellule conjugale puis familiale ; la communication finit même par régresser du fait de l'éloignement des premières relations et de la disparition de la parentèle ascendante, avant de se développer à nouveau avec le mariage des enfants et l'émergence de la seconde génération descendante.

Quant au choix des modes, on constate de façon naturelle (cf. graphique 7) que les individus jeunes sont ceux qui se déplacent le plus volontiers et que si l'avancée en âge provoque une contraction relative des contacts en face à face, ceci s'opère aux profits successifs du téléphone puis du courrier, qui est le mode dominant pour les personnes âgées.

Le type d'habitat

La valeur de tous les indicateurs des besoins de communication — nombre de messages, nombre d'interlocuteurs, fréquence de relation — progresse parallèlement à la taille de l'agglomération où réside l'individu (cf. graphique 8). On observe par ailleurs une substitution du déplacement au profit du téléphone lorsqu'augmente la concentration de l'habitat (cf. graphique 9). La croissance du niveau de communication peut certainement s'expliquer par un glissement de la structure socio-démographique selon le type d'habitat : la catégorie sociale est plus élevée et donc la communication plus active en zone urbaine. S'ajoute d'ailleurs à ce facteur le fait que les occasions d'entrée en relation s'accroissent avec la densité de l'environnement. Quant au rôle privilégié du téléphone en grande agglomération, il est en rapport avec le mode de vie propre à ce type d'habitat : dans un tel milieu les individus ont généralement un réseau de relations important mais spatialement éclaté ; ils appartiennent en effet en majorité à des CSP dont la mobilité est supérieure à la moyenne et sont par conséquent relativement éloignés de leur famille étendue. Le téléphone apparaît pour eux comme l'instrument adapté à la gestion de ces contraintes spatiales, compte-tenu du coût et de la durée de déplacements.

Le contenu des messages et les processus d'affectation modale

L'analyse des processus d'affectation modale dans la période actuelle est une étape nécessaire pour évaluer ensuite quelle peut être la part des messages transférables des modes d'aujourd'hui vers les nouveaux services de télécommunication.

Dans cette perspective, il est utile de reconstituer les situations de concurrence entre téléphone, courrier et déplacement, en prenant en considération les principales contraintes orientant le choix de mode. Ces contraintes sont liées pour une part aux caractéristiques du correspondant, en termes de nature socio-économique, d'éloignement ou d'accessibilité modale : nous avons déjà signalé que le téléphone est privilégié dans les contacts entre particuliers, le courrier dans les échanges entre particuliers et entreprises ; par ailleurs, l'enquête révèle que les communications à longue distance relèvent plutôt du courrier, celles de voisinage plutôt du téléphone et du déplacement ; enfin, nous avons examiné le rôle structurant de l'équipement téléphonique sur l'usage de ce mode. Mais au-delà de ce premier jeu de contraintes portant sur les conditions d'émission-réception de la communication, en existe un second, au moins aussi déterminant, ayant trait au contenu des messages échangés : leur format, leur motif, leur volume.

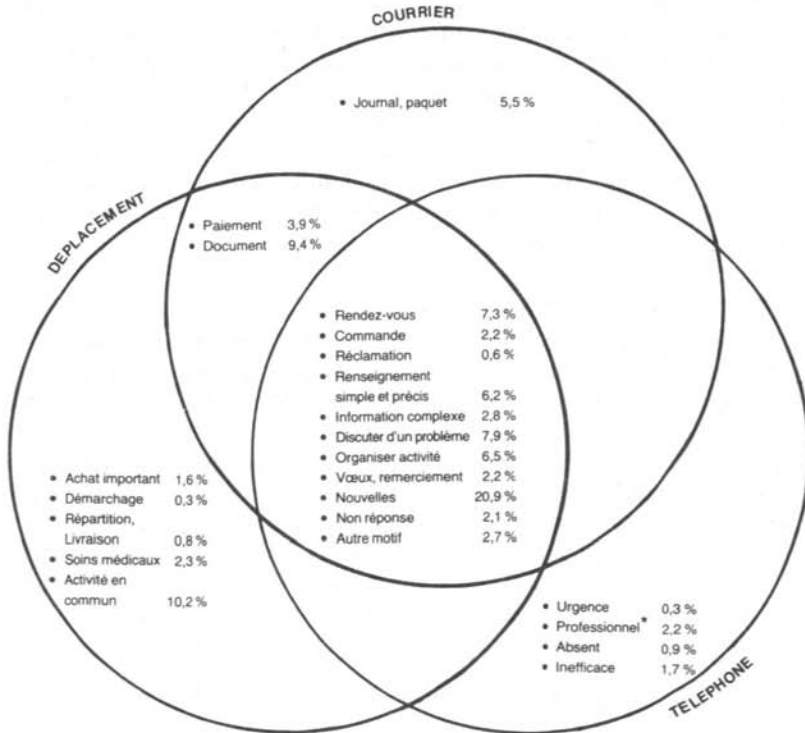
Bien que les deux niveaux de contraintes, sur les conditions d'émission-réception d'une part et sur les caractéristiques du message d'autre part, soient le plus souvent interdépendants, nous les avons, pour la commodité de l'analyse, isolés dans cette présentation, et nous nous attacherons désormais exclusivement au second aspect : l'impact de la nature du message sur le choix du mode.

Vers une typologie des motifs de communication

Le graphique 10 indique la répartition des communications par motifs, chaque motif étant placé sur le diagramme de façon à indiquer s'il est spécifique d'un mode donné, commun à deux modes, ou commun à l'ensemble des modes, c'est-à-dire si pour satisfaire ce motif un seul mode peut être employé ou si au contraire deux d'entre eux ou les trois se partagent le marché.

On constate que dans plus d'un tiers des cas, l'alternative quant au choix de mode est absente ou limitée en raison de l'objet même sur lequel porte l'échange. Il en va ainsi des événements de communication qui requièrent la mise en présence physique des interlocuteurs : achat, démarchage, réparation, soins médicaux, activité en commun (15 % des flux et 40 % des déplacements) sont des communications « captives » du déplacement ; ainsi de la transmission d'un journal ou d'un colis (5,5 % des flux, 23 % du courrier) pour laquelle seul le courrier est possible ; ainsi enfin d'un transfert de fonds

Graphique 10 — Répartition des communications par motifs suivant les possibilités de choix de mode



* «Professionnel» désigne ici les appels téléphoniques liés à la profession de l'individu et passés à son domicile.

ou de document pour lequel le téléphone est exclu (13 % des communications). Il demeure donc environ deux tiers des communications pour lesquelles la concurrence entre modes joue pleinement. Pour ces communications, l'analyse a montré que la prise en compte de trois critères fournit un cadre explicatif satisfaisant de l'affectation modale : ce sont le degré d'intéractivité requis par la communication, son niveau de complexité, et son contenu : plutôt relationnel ou au contraire plutôt fonctionnel.

Le tableau 6 présente un regroupement en huit classes des différents

motifs de communication recensés à l'enquête, à l'exception des non-réponses, de la rubrique autres motifs et des motifs « techniques » du téléphone (absent, inefficace) ; deux de ces classes correspondent aux domaines totalement ou partiellement captifs du marché de la communication : le marché exclusif du déplacement caractérisé par l'exigence de la présence physique, et le marché interdit au téléphone de la transmission de document et du paiement. Les six autres classes sont engendrées par recoupement des trois critères que nous venons de mentionner ; six classes seulement, car conformément à la signification précise de notre terminologie, que nous allons maintenant expliciter, deux classes sont vides parmi les huit possibles : une communication interactive est nécessairement complexe si elle est de type relationnel et une communication relationnelle, nécessairement simple, si elle ne requiert pas l'interactivité.

Relationnel et fonctionnel

Le contenu des communications se rattache à deux champs d'activité : celui de l'économie domestique (production et acquisition de biens et services nécessaires au ménage) et celui de la sociabilité, centré sur les relations socio-affectives. Si les rapports des particuliers avec les entreprises appartiennent sans ambiguïté au premier champ que nous dirons fonctionnel, les échanges entre particuliers peuvent être de nature soit relationnelle, soit fonctionnelle, soit même réunir ces deux composantes, aspects socio-affectifs et échanges de services étant souvent présents au sein d'une même communication. Sans écarter les contacts particuliers-entreprises, plus des deux tiers (68 %) des communications sont du type fonctionnel ; se limitant à la sphère

Tableau 6 – Regroupement des motifs en huit classes				
PRESENCE PHYSIQUE : Achat (1,6 %), Démarchage (0,3 %), Réparation (0,8 %), Soins médicaux (2,3 %), Activité en commun (10,2 %).				
DOCUMENT : Moyen de paiement (3,8 %), Document (3,9 %), Journal (5,5 %).				
		FONCTIONNEL		RELATIONNEL
INTERACTIF	SIMPLE	Rendez-vous (7,3 %) Renseignement simple (6,2 %) Urgence (0,3 %)		—
	COMPLEXE	Réclamation (0,6 %) Régler un problème (7,9 %) Organiser une activité (6,5 %)		Nouvelles (20,9 %)
NON INTERACTIF	SIMPLE	Commande-réservation (2,2 %)		Vœux (2,2 %)
	COMPLEXE	Information, documentation générales (2,8 %)		—

des communications entre particuliers, près de la moitié d'entre elle (45 %) admettent encore ce type comme dominant, alors que les 55 % restantes sont au contraire centrées sur la relation interpersonnelle au sens strict : échange de nouvelles, vœux, réalisation d'activités en commun.

Simple et complexe

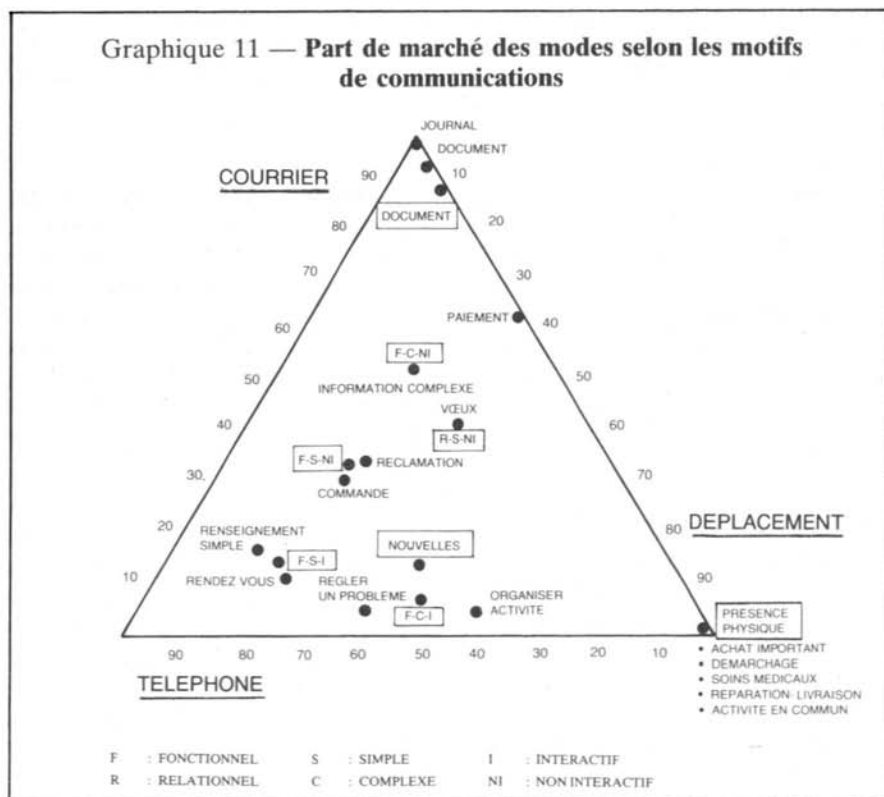
Nous dirons qu'une communication est simple si son contenu peut être formaté, c'est-à-dire s'il peut à la limite être codifié et faire l'objet d'un traitement informatique ; nous la qualifierons de complexe dans le cas contraire, c'est-à-dire si la richesse ou l'imprévisibilité de son contenu interdit toute forme de formatage a priori. Ainsi, prise de rendez-vous, recherche ou fourniture d'un renseignement précis, vœux, commande, réservation, sont selon ce critère considérés comme des motifs simples alors qu'échange de nouvelles, organisation d'une activité en commun, réclamation, discussion d'un problème ou recherche d'une information élaborée, apparaissent comme complexes car moins susceptibles d'une prise en charge automatisée.

Interactif et non interactif

Nous dirons qu'une communication est interactive, non pas si elle se révèle effectivement telle ex post, du fait de son affectation au téléphone ou au déplacement, mais si elle l'est ex ante, par le fait des requêtes intrinsèques qu'elle porte en tant que demande de flux non encore attribuée à une offre modale particulière. Rendez-vous, renseignement simple, urgence, nouvelles, organisation d'une activité en commun, discussion d'un problème, réclamation, sont considérés comme des communications interactives dans la mesure où ces tâches exigent à un moment donné la participation de l'interlocuteur, même si cette participation n'a pas nécessairement à intervenir en temps réel mais peut avoir lieu seulement en temps différé ; par exemple, un échange de nouvelles est porteur d'interactivité bien qu'il puisse avoir le courrier pour support. Au contraire, vœux, commande, réservation, sont des communications à sens quasi-unique qui exigent bien sûr que l'interlocuteur prenne connaissance du message adressé et y réagisse, mais qui ne réclament pas sa participation active à la communication elle-même. La recherche d'information complexe (information, documentation générale) est rattachée à ce dernier type dans la mesure où, contrairement au cas d'une prise de renseignement simple, une telle recherche implique la lecture monodirectionnelle d'une base de données quel que soit le mode d'accès à cette base (courrier, déplacement, ligne téléphonique).

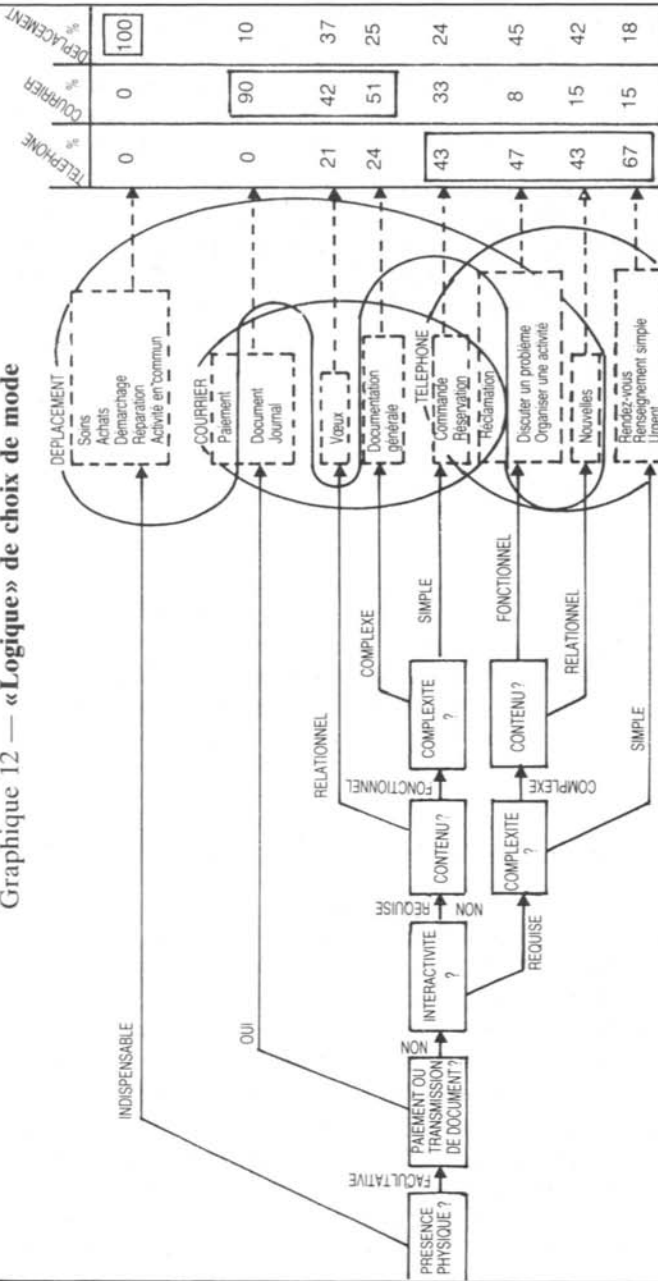
Un essai d'interprétation de l'affectation modale

Comment ces trois caractères des communications — degré d'interactivité, niveau de complexité, contenu relationnel ou fonctionnel — concour-



rent-ils au choix de mode en liaison avec d'autres contraintes ? Le graphique 11 présente la structure de répartition des communications par modes selon les motifs, au niveau désagrégé, et au niveau agrégé des huit classes de regroupement du tableau 6. Le graphique 12, construit à partir de l'analyse du précédent, dont il constitue en quelque sorte un résumé et un commentaire, offre une tentative d'interprétation du choix modal. On a tâché d'y reconstituer «en amont» de chaque mode, la ou les chaînes causales qui ont conduit à le privilégier, en tant qu'offre la mieux adaptée à telle demande particulière de communication, définie comme une des classes de la typologie des motifs. En fait, dans plusieurs cas le choix de mode est loin d'être univoque, ce que nous avons figuré par un recouvrement graphique des modes pris deux à deux. Plus précisément, lorsqu'on se livre à une lecture descendante de la partie droite du graphique 12, on pénètre successivement dans les champs d'attraction du déplacement, du courrier puis du téléphone, chacun

Graphique 12 — «Logique» de choix de mode



Du haut vers le bas, on pénètre successivement dans les champs d'attraction du déplacement du courrier puis du téléphone : chacun des modes devient principal attracteur dès qu'on franchit pour la première fois en descendant la frontière de son domaine ; un motif situé à l'intérieur d'un recouvrement entre deux domaines s'affecte dans plus de 30 % des cas au mode venant en deuxième position après le premier attracteur : par exemple, les «nouvelles», placées sous la frontière supérieure du domaine «téléphone», sont principalement échangées par téléphone (43 %), mais le recouvrement par le domaine «déplacement» indique que ce motif est satisfait pour une part significative par ce dernier mode (42 %).

de ces modes devenant tour à tour le principal attracteur des motifs listés lorsqu'on franchit, de haut en bas et pour la première fois, la frontière de définition de son domaine ; les recouvrements de deux domaines indiquent la présence du mode choisi en seconde position, après le principal attracteur, si la part de marché de ce mode dépasse 30 % pour les motifs inscrits à l'intérieur du recouvrement.

On observe que le besoin d'interactivité conduit à privilégier le téléphone puis le déplacement, par rapport au courrier : celui-ci ne prend une part significative (34 %) que dans la situation de réclamation. La part du déplacement dans ce marché de la communication interactive progresse en même temps que la complexité du contenu : elle est plus importante par exemple pour l'échange de nouvelles (42 %) que pour l'acquisition d'un renseignement simple (12 %). Quand au contraire, le motif de la communication n'exige pas une mise en relation interactive avec les correspondants, le courrier est globalement le premier mode choisi ; le téléphone prend cependant l'avantage sur le marché de la communication non interactive lorsque le message est fonctionnel et simple (commande, réservation) et le déplacement y tient une deuxième place significative si le contenu est relationnel (vœux) ou qu'un paiement est en jeu.

Ainsi, les caractéristiques des communications apparaissent relativement discriminantes du choix de mode, même si les processus d'affectation sont complexes, car ils se situent au point d'articulation entre la requête en niveau de service (degré d'interactivité), le registre dominant du message (relationnel ou fonctionnel) et la complexité de l'«affaire» sous-jacente à l'objet de la communication.

Conclusion : l'espace social de la communication

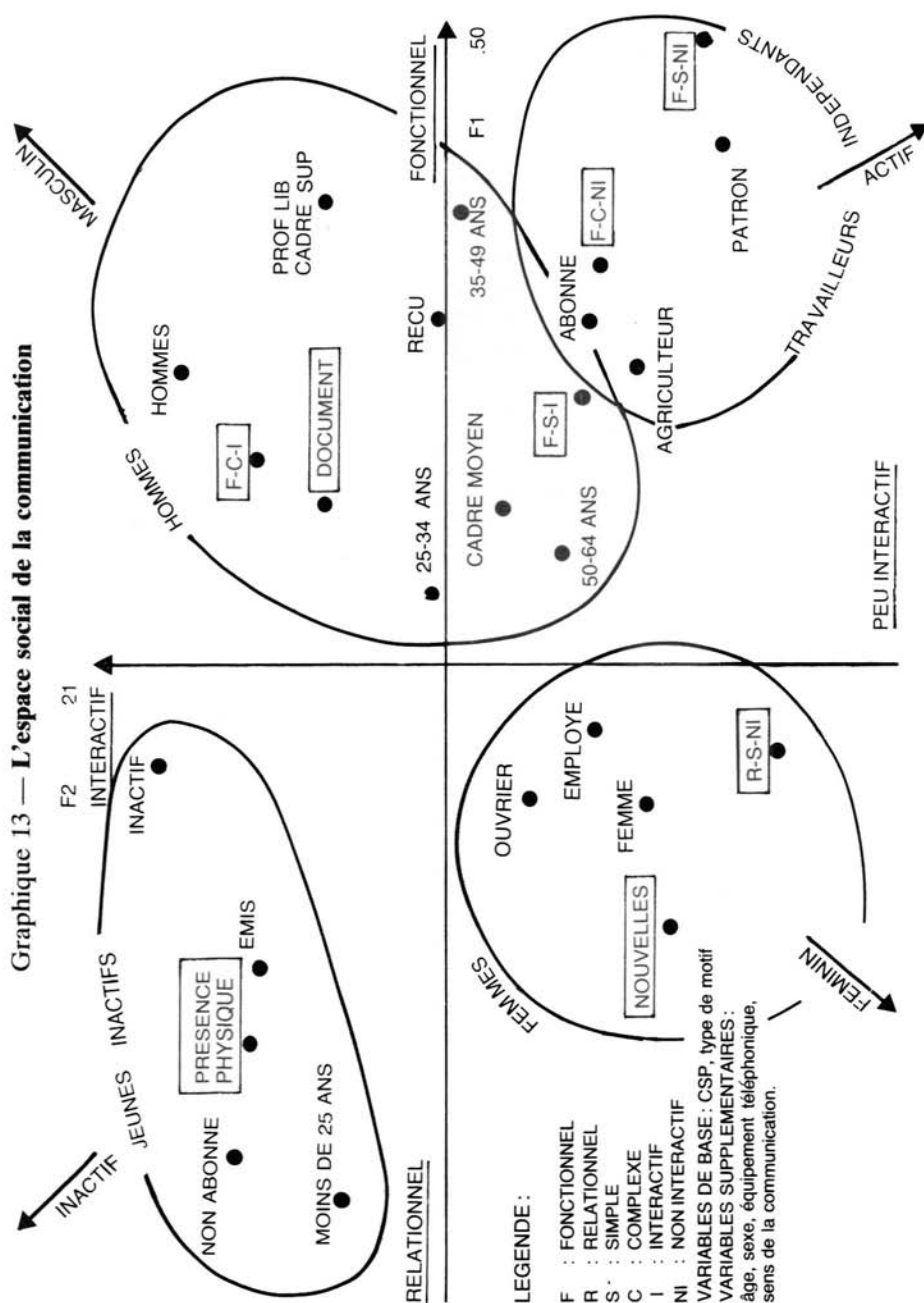
Une analyse des correspondances (cf. graphique 13), menée à partir des principales caractéristiques socio-économiques des personnes enquêtées et du contenu de leurs messages, permet de résumer les diverses composantes des pratiques de communication des ménages.

L'axe horizontal, qui rassemble 50 % de la variance, oppose contenu relationnel à contenu fonctionnel ; l'axe vertical est plutôt lié quant à lui au degré d'interactivité nécessaire au déroulement de la communication.

Selon ces axes, s'ordonnent de façon schématique quatre groupes :

— Le groupe des «relationnels-interactifs» constitué en majorité d'inactifs ; une analyse plus fine montrerait que ces inactifs sont en fait surtout des enfants et des jeunes. Le téléphone leur étant relativement peu accessible, ces individus privilégient la présence physique dans leurs communications ; ces communications sont plutôt suscitées par les membres du groupe que par

Graphique 13 — L'espace social de la communication



leur environnement, elles sont de nature relationnelle et centrées sur la réalisation d'activités en commun.

— A l'opposé le long de la seconde bissectrice, se place le groupe des «fonctionnels-peu interactifs» essentiellement formé de travailleurs indépendants (agriculteurs, patrons du commerce). Contrairement aux jeunes inactifs dépourvus de vie professionnelle et dont le comportement de communication est principalement domestique et relationnel, les individus de ce groupe doivent gérer par la communication une certaine imbrication de leurs existences privée et professionnelle. A ce titre, leurs communications sont plutôt fonctionnelles, mais peu exigeantes en degré d'interactivité, qu'elles soient simples (commande, réservation) ou complexes (information et documentation générales).

— A l'autre extrémité de l'axe relationnel-fonctionnel, est situé le groupe des «relationnels peu interactifs». Ce groupe est typique de la population féminine appartenant aux catégories professionnelles les moins aisées (ouvrier, employé). Le contenu des communications est à dominante relationnelle (vœux, nouvelles) et la requête d'interactivité est plus faible que dans le cas du groupe voisin des jeunes inactifs. L'enquête révèle d'ailleurs que le recours à la communication médiatisée par téléphone, par opposition au contact direct en face-à-face, est plus développé parmi les femmes que parmi les jeunes.

— Enfin, symétrique du groupe féminin par rapport à l'origine, on trouve le groupe, à dominante masculine, des «fonctionnels interactifs». Les membres de ce groupe appartiennent aux CSP supérieures et intermédiaires. Ils donnent lieu, comme le groupe des travailleurs indépendants, à des communications surtout fonctionnelles, mais leur vie professionnelle étant menée à l'extérieur du domicile, cette fonctionnalité s'exerce essentiellement dans le cadre de l'organisation domestique, où les tâches de communication requièrent davantage d'interactivité, dans le registre «complexe»: discussion d'un problème, préparation d'une activité en commun; ou dans le registre «simple»: recherche ou fourniture d'un renseignement précis.

En résumé on peut faire de l'espace de la communication une double lecture: la première, à l'aide d'une grille qui décrit les communications proprement dites et qui oppose relationnel à fonctionnel sur une dimension, interactif à moins interactif sur l'autre; la seconde, à l'aide d'une grille caractérisant les émetteurs-récepteurs, opposant féminin à masculin, actif à inactif. Ces deux grilles qui se déduisent géométriquement l'une de l'autre par rotation de 45°, apparaissent comme deux bases duales de l'espace de la communication. Leur imbrication graphique n'est autre que l'indicateur de leur interdépendance effective dans les processus d'affectation modale: comme nous l'avons montré en effet, caractéristiques des messages d'une part, et des individus d'autre part, se conjuguent pour contribuer au choix du mode.

Champ et contenu de l'enquête «Telecontact»

(Réalisée par la SOFRES pour la Direction Générale des Télécommunications) Avril-Juin 1980

Choix des ménages

— L'échantillon comprend 1 400 ménages au sein desquels un taux minimal de participation des membres individuels est requis.

- 1050 ménages abonnés tirés sur adresses dans un panel de la Direction Générale des Télécommunications suivant la CSP du chef de ménage, la région, la taille d'agglomération et la consommation téléphonique du ménage.
- 350 ménages non-abonnés recrutés sur quota suivant la CSP du chef de ménages, la région et la taille d'agglomération

Composition du ménage	Nombre minimum de participants
1.2.3 personnes	Toutes
4.5 personnes	Toutes moins une
6 personnes et plus	Cinq au moins

Chaque ménage est soumis à un **questionnaire collectif** portant sur ses caractéristiques socio-économiques et son niveau d'équipement téléphonique :

- . Abonné/non-abonné
- . Nombre de lignes
- . Nombre de postes
- . Equipement péri-téléphonique
- . Projet d'extension

EQUIPEMENT
TELEPHONIQUE

VARIABLES
SOCIO-ECO-
NOMIQUES.

- . Nombre de personnes
- . Pour chacune : age, sexe, CSP, situation de famille
- . statut dans le ménage
- . Revenus du ménage
- . Type de logement
- . Type d'agglomération
- . Moyens de transport

Participation individuelle

Participent au recensement des communications :

- Les personnes de plus de 15 ans ou de moins de 70 ans enregistrant toutes leurs communications dans des **cahiers de collecte individuels** auto-administrés (le format «poche» du carnet permet de le porter aisément sur soi).

Chaque personne répond en outre à un **QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL D'IDENTIFICATION** portant sur son niveau de sociabilité et de mobilité, sur ses pratiques culturelles et de communication.

- . Accessibilité du téléphone sur le lieu de travail
- . Ancienneté de la disposition du téléphone au domicile.

COMMUNICATION

SOCIABILITE

- . Composition du carnet d'adresses
- . nombre de parents
- . nombre d'amis
- . Fréquence des visites aux parents, aux amis.
- . Fréquence des visites des parents, des amis.

- . Fréquentation des media : télévision, radio
- . journaux quotidiens
- . périodiques
- . livres
- . Fréquence de sortie (cinéma, théâtre, exposition...).

PRATIQUES
CULTURELLES

MOBILITE

- . Ancienneté dans la commune, dans le logement
- . Nombre de changements de résidences
- . Temps de transport domicile/ lieu de travail
- . Fréquence de sortie hors de la commune, du quartier, du domicile.

- Les personnes de moins de 15 ans ou de plus de 70 ans enregistrant leurs seules communications téléphoniques, ceci dans un **cahier collectif** auto-administré déposé au domicile principal du ménage.

Recensement des communications

Sont recensées les communications affectées aux trois modes : déplacement, courrier, téléphone, mettant en jeux un ménage à l'émission ou à la réception. Seuls les échanges entre entreprises sont exclues du champ de l'enquête. Les communications sont prises en compte quel que soit le lieu où elles prennent place : domicile, lieu de travail, autre.

Les communications sont décrites dans les cahiers de collecte individuels sur une période de quatre semaines consécutives par des variables caractérisant le message lui-même (volume, contenu et motif), les conditions d'émission-réception (sens, lieu, date, heure, distance) et la nature du correspondant (ménage/entreprise).

				
				Résidence principale Résidence secondaire Cabine publique Autre
Emis/reçu	•	•	•	Type de correspondant — particulier (cohabitant, parent, ami, relation). — entreprise (secteur d'activité économique). Les correspondants sont identifiés sous un numéro d'ordre afin de reconstituer le volume de communications et la fréquence de relation avec chacun d'eux.
Lieu	•			
Date	•	•	•	
Heure	•			
Durée-nb de pages	•	•		Lettre Carte postale Journal Colis Carte
Dis'tance	•	•		
Motif	•	•	•	
Correspondant	•	•	•	
Type d'objet postal		•		Texte manuscrit Texte dactylographié Formulaire Moyen de paiement Document qui fait preuve Catalogue
Contenu des lettres		•		
Affranchissement		•		
Transfert d'argent			•	
Document authentifié			•	Argent : versé reçu
Signature			•	Document qui fait preuve : reçu, remis, présenté.

Sous échantillon exploité pour la présente étude

550 ménages	62 000 communications
1 123 individus répondant	dont 21 000 appels téléphoniques
quatre semaines	18 000 objets postaux
300 cahiers collectifs	23 000 déplacements

L'indemnisation du chômage

Une analyse comparative

Françoise Euvrard (1)

En France, comme dans l'ensemble des pays développés, l'indemnisation du chômage relève d'une double logique : élément du système de protection sociale, l'indemnisation assure un revenu de remplacement aux sans-emplois ; élément de la politique de lutte contre le chômage, l'indemnisation contribue à soutenir la demande globale et permet à l'économie d'effectuer les adaptations nécessaires.

En tant qu'élément du système de protection sociale, l'indemnisation du chômage, ses modalités, son importance dépendent de l'existence d'autres revenus de remplacement tel qu'un revenu minimum garanti en Grande-Bretagne, la possibilité de prendre une préretraite en France, une aide sociale plus ou moins largement définie au niveau national ou local, etc. En tant qu'élément de la politique de l'emploi, l'indemnisation du chômage tend à prendre une place prééminente dans les dépenses publiques consacrées à la lutte contre le chômage (aide à la mobilité, aux reconversions, soutien aux entreprises en difficulté, créations d'emploi, etc.).

Situé à l'intersection de l'économie et du social, le régime d'indemnisation du chômage a aussi en France, de par son origine conventionnelle et son fonctionnement paritaire, un caractère politique auquel l'Etat et les partenaires sociaux sont particulièrement sensibles.

Aussi les négociations engagées en 1982 afin de définir entre partenaires sociaux les voies et moyens qui devaient permettre à l'UNEDIC de retrouver un équilibre financier menacé furent-elles suivies avec attention et ce fut sous la réprobation générale que le patronat dénonça, au mois d'octobre, la convention créant l'UNEDIC. L'Etat intervint alors pour combler le vide juridique ainsi créé en promulguant les décrets des 4 et 24

(1) Rapporteur-adjoint du Centre d'Etude des Revenus et des Coûts (CERC).

novembre 1982 modifiant le taux des cotisations à l'assurance chômage ainsi que les modalités d'indemnisation.

Quelques mois après ces événements, et dans l'attente qu'une nouvelle convention soit négociée entre les partenaires sociaux, l'investigation menée par le CERC (2) sur les caractéristiques comparées de l'indemnisation des chômeurs français et des chômeurs étrangers prend tout son intérêt.

Les systèmes d'indemnisation sont différents dans chaque pays, tous ils confèrent cependant aux chômeurs, dans certaines conditions, le droit à percevoir des indemnités dont l'importance peut être comparée entre pays. La comparaison est faite en considérant la situation des chômeurs français, antérieurement aux décrets de novembre 1982, ainsi que leur situation au début de l'année 1983.

Les différents systèmes d'indemnisation du chômage

L'indemnisation du chômage est différente dans chaque pays car les systèmes de protection sociale évoluent en fonction des relations entre les partenaires sociaux, du rôle de l'Etat et de bien d'autres facteurs spécifiques. Techniquement, les modes d'indemnisation du chômage traduisent la combinaison, selon des doses variables, de deux principes différents : l'assurance, où la cotisation individuelle et volontaire, au moins à l'origine, joue un rôle essentiel, et ce que l'on appelle traditionnellement l'assistance, inspirée par l'idée de solidarité et dont le financement est obtenu par des prélèvements obligatoires. L'assurance conduit à des indemnités qui sont largement fonction des cotisations ; l'assistance donne lieu à des aides dont le montant dépend principalement d'une appréciation des besoins des chômeurs.

Des modalités d'indemnisation différentes

Ainsi, des différences sensibles existent d'un pays à l'autre dans les conditions d'accès des chômeurs à l'indemnisation et dans le montant et la durée de versement des allocations de chômage.

En France, l'indemnisation du chômage est largement à base d'assurance : sur l'ensemble des chômeurs indemnisés par l'UNEDIC au 30 septembre 1980 (3), 81 % touchaient des allocations d'assurance — «allocation de base»

(2) Documents du CERC, n° 62 «L'indemnisation du chômage en France et à l'étranger».

(3) Ne sont pas compris dans ces chômeurs les bénéficiaires de la garantie de ressources (chômeurs de plus de 60 ans).

ou «allocation spéciale» — (79 % au 30 septembre 1981), 19 % des allocations de fin de droits ou des allocations forfaitaires (21 % au 30 septembre 1981) (voir tableau 1).

Les chômeurs touchent soit l'«allocation de base» dont le montant journalier est égal à une somme fixe : 34,05 F en novembre 1982, plus 42 % du salaire antérieur, soit l'«allocation spéciale» réservée aux salariés licenciés pour motif économique (suppression d'emploi) dont le montant est supérieur à celui de l'allocation de base. Lorsqu'ils n'ont plus droit à l'allocation de base (ou à l'allocation spéciale) les chômeurs perçoivent l'«allocation de fin de droits». Enfin, dans certaines conditions, les jeunes et les femmes n'ayant pas travaillé avant de se trouver en chômage peuvent toucher les allocations dites «forfaitaires».

Tableau 1 – Répartition des chômeurs indemnisés

Pays (1)	Bénéficiaires de l'assurance	Bénéficiaires de l'assistance	Assurance + assistance	Ensemble
France	81 (2)	19 (3)	—	100
Grande-Bretagne	52	41	7	100
Allemagne fédérale	79	21	—	100
Suède	72	28	—	100
Canada	100	0	—	100

(1) Les dates de relevé sont les suivantes : France : 30 septembre 1980 ; Grande-Bretagne : novembre 1980 ; Allemagne : 15 octobre 1980 ; Suède : octobre 1980.
 (2) Bénéficiaires de l'allocation de base ou de l'allocation spéciale.
 (3) Bénéficiaires d'allocations forfaitaires (allocation de fin de droits et allocations forfaitaires proprement dites).

En Allemagne fédérale, il existe un système d'assurance complété par l'assistance. L'assurance chômage consiste en prestations visant à maintenir un certain pourcentage du salaire disponible net mensuel après impôt (4) (salaire – cotisations sociales – impôt + prestations familiales). L'assistance est réservée aux chômeurs dont les ressources sont jugées insuffisantes. Elle suppose, comme l'assurance, que le chômeur ait travaillé un certain temps pendant l'année précédant le chômage. Aucune indemnisation n'est prévue pour les personnes n'ayant jamais travaillé.

Parmi les chômeurs indemnisés en Allemagne en 1980, 79 % touchaient des prestations d'assurance, 21 % touchaient des prestations d'assistance.

En Grande-Bretagne, les mécanismes d'assurance et d'assistance sont intégrés : à l'indemnisation due au titre de l'assurance chômage s'ajoutent des prestations d'assistance lorsque les ressources des chômeurs sont inférieures

(4) Impôt prélevé à la source sur le salaire.

au revenu minimum garanti afin de porter leurs ressources à ce minimum.

En Suède, l'assurance chômage est complétée par un système d'assistance. Les prestations d'assurance sont des prestations fixes dont le montant ne varie pratiquement pas selon le salaire de référence. Pour y avoir droit, les chômeurs doivent avoir travaillé un certain temps antérieurement au chômage et avoir été affiliés un certain temps à une caisse d'assurance chômage.

Le système d'assistance verse des indemnités aux chômeurs n'ayant pas ou n'ayant plus droit aux prestations d'assurance. Parmi les chômeurs indemnisés en octobre 1981, 73 % d'entre eux percevaient des indemnités d'assurance, 27 % d'entre eux touchaient les indemnités d'assistance.

Au Canada, l'assurance-chômage verse des prestations égales à un certain pourcentage du salaire de référence pendant une durée qui varie en fonction de la durée antérieure d'emploi et du taux de chômage régional mais qui ne peut dépasser un an. Le salaire de référence est plafonné à un niveau relativement faible (inférieur au salaire de l'ouvrier moyen).

Des modalités de financement à structure variable

Dans les cinq pays étudiés par le CERC le financement des régimes d'indemnisation du chômage est assuré par des cotisations prélevées sur les salaires et par une contribution de l'Etat. La part de ces deux sources de financement varie selon les pays (tableau 2) : la part de l'Etat est relative-

Tableau 2 – Comparaison des structures de financement des dépenses d'indemnisation du chômage en 1980						
Pays	Cotisation			Etat	Autre	Total
	Part Entreprises	Part Salariés	Ensemble			
France	55	18	73	27	0	100
Allemagne fédérale	41	41	82	18	0	100
Royaume-Uni	28,5	14	42,5	57,5	0	100
Suède	35,7	10,5	46,2	49,2	4,6	100
Canada	33,2	46,4	79,6	20,4	0	100

Tableau 3 – Montant moyen des indemnités versées aux chômeurs en 1980 rapporté au salaire net moyen des ouvriers du pays considéré				
France	Allemagne fédérale	Grande-Bretagne	Suède	Canada
51,5 %	35,9 %	27,0 %	50,2 %	35,8 %

ment faible en Allemagne et au Canada, moyenne en France, relativement élevée en Suède et surtout en Grande-Bretagne.

A quel niveau étaient indemnisés les chômeurs avant les décrets de novembre 1982 ?

Avant de tenter d'évaluer les taux d'indemnisation dans les différents pays, il est nécessaire de relativiser la population concernée par nos conclusions, en indiquant la proportion de chômeurs indemnisés dans l'ensemble des chômeurs : en 1980, pour la catégorie des hommes de 25 ans et plus, les chômeurs indemnisés représentaient 82 % des chômeurs en France, 73 % en Allemagne fédérale, 65 % en Suède, 97 % en Grande-Bretagne et 88 % au Canada.

Les chômeurs globalement mieux indemnisés en France

Une première indication très globale sur le niveau de l'indemnisation des chômeurs en France et à l'étranger, peut être tirée de la comparaison entre pays du montant moyen des indemnités par chômeurs (toutes allocations confondues) en 1980, rapporté aux salaires ouvriers moyens pour cette même année (5). Cet indicateur assez sommaire permet de comparer l'importance relative des indemnisations entre les pays. Les taux sont plus élevés en France que dans les autres pays (tableau 3).

Ces taux globaux dépendent toutefois de la structure de la population des chômeurs : répartition par sexe et groupe d'âge, répartition entre « primo-demandeurs » d'emploi et personnes ayant perdu un emploi, répartition selon le niveau du salaire antérieur, selon l'ancienneté du chômage, etc. Toutes caractéristiques qui peuvent varier sensiblement d'un pays à l'autre. Aussi, pour estimer plus précisément les taux d'indemnisation, a-t-il été nécessaire de comparer le montant des indemnités perçues par des chômeurs présentant les mêmes caractéristiques.

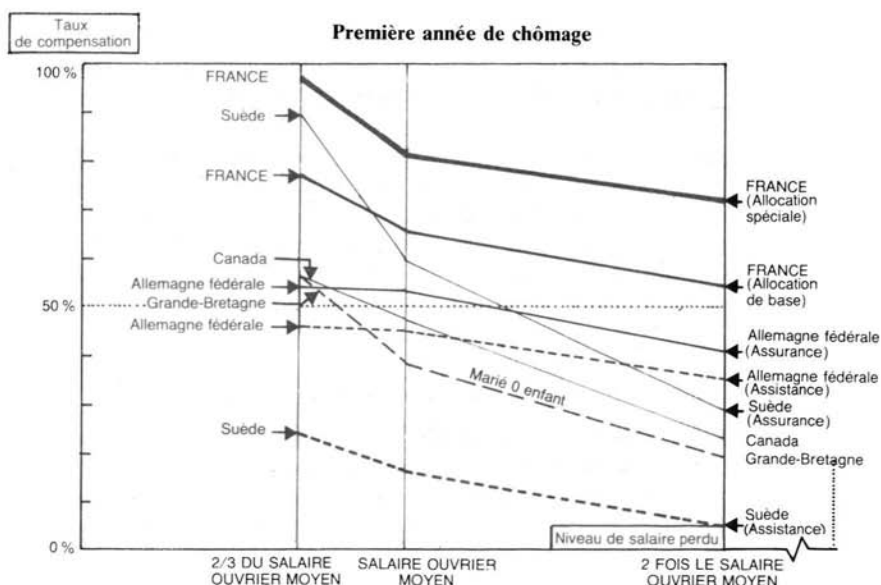
Les indemnités de chômage comparées au salaire net

Que représentaient (avant le décret du 24 novembre 1982) les indemnités dues aux chômeurs par rapport au salaire qu'ils auraient perçu s'ils avaient conservé leur emploi ?

Les montants annuels d'allocations de chômage auxquelles les chômeurs peuvent prétendre sont comparés au *salaire net* annuel que les chômeurs auraient perçu s'ils étaient restés en activité : salaire de l'ouvrier moyen (établi par l'O.C.D.E.) ; salaire modeste égal aux deux-tiers du salaire de l'ou-

(5) Salaires périodiquement établis par l'O.C.D.E.

Graphique 1 — Taux de compensation de la perte de salaire pour différents niveaux de salaire perdu.



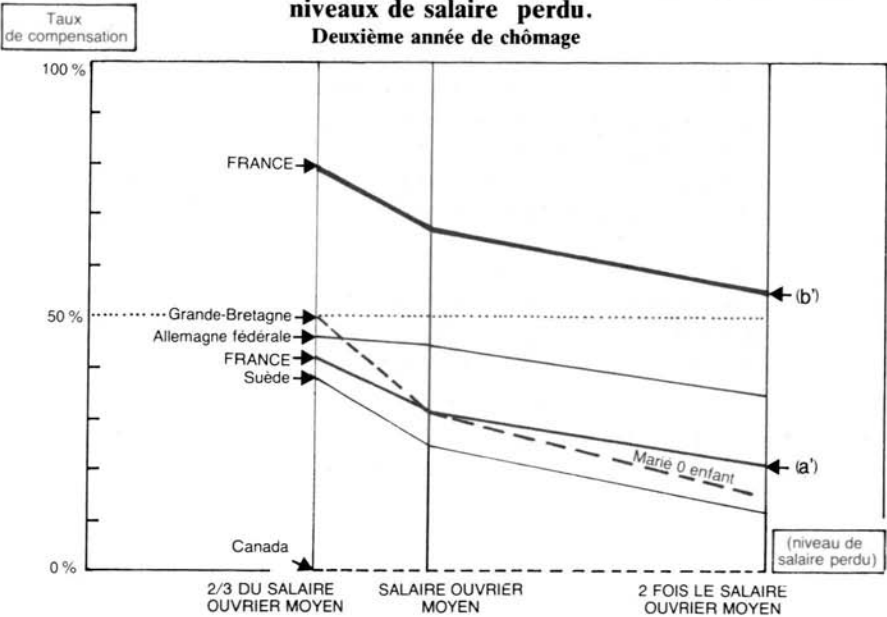
vrier moyen soit, en France, un salaire supérieur au SMIC de 8 % à 9 % ; et salaire du cadre égal à deux fois le salaire de l'ouvrier moyen. Le taux ainsi construit constitue un premier indicateur qui caractérise la situation relative d'un chômeur et d'un salarié occupé : «le taux de compensation de la perte de salaire».

Pour une première année de chômage, les taux de compensation de la perte de salaire assuraient aux chômeurs français indemnisés une situation sensiblement meilleure lorsqu'ils recevaient l'allocation spéciale, due en cas de licenciement économique, plutôt que l'allocation de base. C'est ce qui ressort du graphique 1 qui donne le taux de compensation en ordonnée, pour les trois niveaux de salaire perdu considérés, en abscisse.

Ce graphique montre aussi que, quelle que soit l'allocation perçue (allocation de base ou allocation spéciale), les chômeurs français indemnisés étaient globalement dans une situation moins défavorable que ceux des autres pays :

— les chômeurs qui, la première année, recevaient l'allocation de base — ce qui était le cas, dans le passé récent, de 70 % des chômeurs indemnisés ayant perdu leur emploi — bénéficiaient d'un taux de compensation de la perte de salaire supérieur à celui de tous les autres pays considérés, à l'exception des salariés modestes qui étaient mieux indemnisés en Suède ;

Graphique 2 — Taux de compensation de la perte de salaire pour différents niveaux de salaire perdu.
Deuxième année de chômage



— les chômeurs qui touchaient l'allocation spéciale, 30 % des chômeurs indemnisés ayant perdu leur emploi, bénéficiaient dans tous les cas étudiés, d'un taux de compensation de la perte de salaire très supérieur à celui de tous les autres pays considérés.

Pour la seconde année de chômage, en France, l'assurance chômage servait des prestations au-delà d'un an : le versement de l'allocation de base pouvait être prolongé de trois mois en trois mois, après avis de la commission paritaire de l'ASSEDIC, jusqu'à un maximum de trois ans pour les chômeurs ayant moins de 55 ans à la date de leur mise en chômage, de 5 ans pour les chômeurs plus âgés.

Lorsque les chômeurs français percevaient l'allocation de base pendant toute la seconde année, cas assez fréquent pour les chômeurs hommes adultes, la situation de ces chômeurs était nettement plus favorable que celle de leurs homologues étrangers (graphique 2 France b').

Lorsque la commission paritaire prolongeait le versement de l'allocation de base pendant 3 mois seulement au cours de la seconde année, ce versement étant alors suivi de l'allocation de fin de droits, la situation des chômeurs français était meilleure que celle des chômeurs suédois et canadiens (au Canada, l'indemnisation du chômage s'arrête après un an), et meilleure que celle des chômeurs anglais et allemands lorsque ceux-ci ne pouvaient tou-

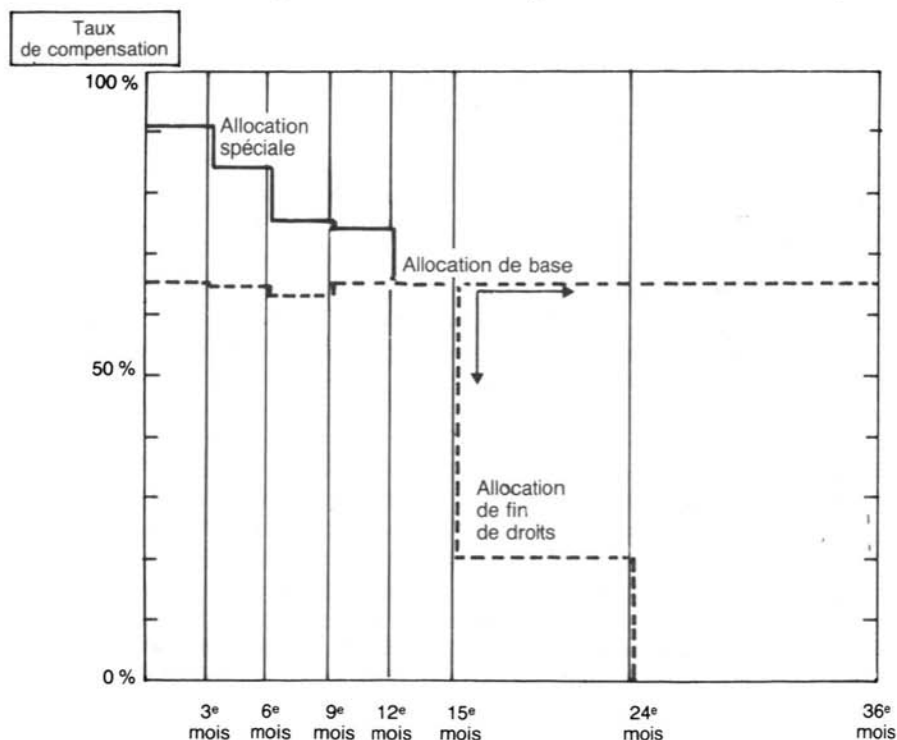
cher les prestations d'assistance versées sous condition de ressources. Les chômeurs français étaient en revanche moins bien indemnisés que leurs homologues anglais et allemands lorsque ces derniers bénéficiaient de l'assistance (graphique 2 France a').

Avec la durée du chômage, les taux d'indemnisation diminuent plus ou moins et plus ou moins tôt. Le graphique 3 montre ce qu'il en était en France pour un ouvrier moyen avant le décret du 24 novembre 1982.

Les taux d'indemnisation procurés par l'allocation spéciale sont dégressifs de trimestre en trimestre pendant un an (rappelons qu'actuellement cette allocation ne peut être versée pendant plus de 6 mois). Les taux de l'allocation de base ne sont pas dégressifs.

Après 12 à 15 mois, lorsque l'allocation de base est prolongée, les taux d'indemnisation ne diminuent pas avec la durée du chômage. En revanche lorsque l'allocation de base n'est pas prolongée ou qu'elle n'est prolongée

Graphique 3 — **Taux de compensation de la perte de salaire selon la durée du chômage. Niveau de salaire perdu : salaire ouvrier moyen**



que de quelques mois, les taux diminuent avec la durée du chômage.

A l'étranger, les taux diminuent avec la durée de l'indemnisation, de façon radicale, au Canada après un an et en Suède après 16 mois, moins radicale en Allemagne et en Grande-Bretagne où les chômeurs peuvent bénéficier de l'assistance pour une durée illimitée (ou renouvelable) tant qu'est remplie la condition de ressources.

Le revenu disponible des chômeurs comparé au revenu d'activité

Que représentent les revenus disponibles des chômeurs, après impôts et transferts sociaux, par rapport aux revenus qui auraient été les leurs s'ils avaient conservé leur emploi ?

L'indicateur qui vient d'être utilisé ne suffit pas à caractériser le niveau de protection dont bénéficient les chômeurs. En effet, le traitement fiscal des prestations de chômage n'est pas le même dans tous les pays : les prestations sont soumises à l'impôt sur le revenu en France, en Suède, au Canada, et, depuis juillet 1982, en Grande-Bretagne, elles ne le sont pas en Allemagne. Par ailleurs, dans certains pays (Allemagne, Grande-Bretagne) la conception de l'indemnisation du chômage conduit à prendre en compte la situation de famille pour le calcul des prestations de chômage. Dans d'autres pays, comme le nôtre, c'est seulement par l'impôt et les prestations familiales que les charges de famille sont prises en considération.

Une seconde série de calculs a donc été effectuée par le CERC pour les trois niveaux de salaire considérés, afin de faire apparaître un deuxième indicateur qui caractérise la situation relative des revenus disponibles — après impôt et prestations familiales — des ménages où l'apporteur de salaire est en chômage : « la part maintenue des ressources des ménages ».

Pour la première année de chômage (tableau 4), la part maintenue des ressources, antérieurement au décret du 24 novembre 1982, confirme les indications données par les taux de compensation de la perte de salaire, la situation des ménages indemnisés était globalement moins défavorable en France qu'à l'étranger :

— Lorsque les chômeurs percevaient l'*allocation de base*, la part des ressources maintenue était plus élevée en France que dans les autres pays pour les niveaux de salaire moyens et élevés. Pour le salarié modeste en revanche, la part maintenue était plus importante en Suède.

— Lorsque les chômeurs français bénéficiaient de l'*allocation spéciale*, la part maintenue de leurs ressources était, dans tous les cas étudiés, plus élevée en France qu'à l'étranger. En effet, les chômeurs percevant l'allocation spéciale bénéficiaient d'une part maintenue supérieure de 20 % à 26 % (selon les charges de famille) à celle de l'allocation de base dans le cas du salarié modeste, de 20 % à 24 % dans le cas de l'ouvrier moyen, de 25 % à 29 % dans le cas du cadre.

Tableau 4 – Part maintenue des ressources des ménages où il y a un chômeur. Première année de chômage

Situation antérieure aux modifications apportées en 1982
en France et en Grande-Bretagne

en %

Niveau du salaire	Situation de famille	France		Grande-Bretagne		Allemagne		Suède		Canada
		a	b	Total	dont (1)	a	b	a	b	
2 / 3 du salaire ouvrier moyen	Célibataire	78	97	52	12,5	66	56	90	25	60
	Marié, 0 enfant	77	97	67	12,5	66	56	91	29	60
	Marié, 2 enfants	82	98	82	17,5	66	56	92	40	63
Salaire ouvrier moyen	Célibataire	68	83	37	6,5	66	56	63	18	51
	Marié, 0 enfant	67	83	48	7,0	66	56	65	21	53
	Marié, 2 enfants	70	84	61	11,0	66	56	69	29	56
2 fois le salaire ouvrier moyen	Célibataire	59	76	20	3,0	51	44	40	11	29
	Marié, 0 enfant	58	74	26	3,5	51	44	41	13	30
	Marié, 2 enfants	64	80	34	5,5	51	44	45	19	33

(1) Part maintenue des ressources des ménages de chômeurs sous forme d'avantages en nature : prise en charge totale ou partielle du loyer, des impôts locaux, des repas des enfants à l'école, etc.

« a » : cas les plus fréquents en France « allocation de base », « allocations d'assurance » en Allemagne et en Suède.

« b » : cas les moins fréquents « allocation spéciale » en France, « allocations d'assistance » en Allemagne et en Suède.

Tableau 5 – Deuxième année de chômage

en %

Niveau du salaire	Situation de famille	France		Grande-Bretagne	Allemagne	Suède (1) (2)	Canada (3)
		assurance		assistance	assistance	assurance +	
		a'	b'	(1)	(1)	assistance	
2 / 3 du salaire ouvrier moyen	Célibataire	82	43	43	56	39	0
	Marié, 0 enfant	79	43	59	56	42	
	Marié, 2 enfants	82	54	76	56	50	
Salaire ouvrier moyen	Célibataire	71	35	28	56	28	0
	Marié, 0 enfant	70	33	40	56	30	
	Marié, 2 enfants	72	48	54	56	37	
2 fois le salaire ouvrier moyen	Célibataire	62	26	14	51	17	0
	Marié, 0 enfant	60	24	21	51	19	
	Marié, 2 enfants	63	31	30	51	24	

(1) Sous réserve d'un plafond de ressources.

(2) Suite du cas « a » considéré pour la première année de chômage : prestations d'assurance pendant 2 mois, prestations d'assistance pendant 7 mois.

(3) Les secours de l'assistance publique n'ont pas été retenus dans l'étude.

« a' » : allocation de base : 12 mois.

« b' » : allocation de base : 3 mois, allocation de fin de droits : 9 mois.

La part maintenue des ressources des ménages dont l'apporteur de salaire est chômeur était d'autant plus faible que le niveau du salaire perdu était élevé en France comme en Allemagne, mais cette décroissance était lente. Elle est plus forte en Suède et au Canada et encore plus marquée en Grande-Bretagne.

Pour une seconde année de chômage (tableau 5), la part maintenue des ressources des ménages où l'apporteur de salaire est chômeur était, en France, la plus élevée des cinq pays étudiés lorsque l'allocation de base était prolongée toute la seconde année. Lorsque les chômeurs se voyaient allouer la seule allocation de fin de droits, elle était en revanche assez proche de celle des chômeurs étrangers.

La situation des chômeurs en France et à l'étranger au début de 1983

Pour les chômeurs considérés ici (rappelons que nous avons exclu les pré-retraités et les bénéficiaires d'allocations forfaitaires), les modifications introduites en France par le décret du 24 novembre 1982, conduisent pour l'essentiel à un double changement :

— réduction des inégalités de traitement entre les chômeurs qui bénéficient d'un licenciement économique et les chômeurs ordinaires (tableau 6 et tableau 7).

Tableau 6 – Incidence des modifications introduites par le décret du 24 novembre 1982 en France

Taux de compensation de la perte de salaire (1) pour les chômeurs ayant travaillé au moins douze mois avant d'être en chômage.

Première année de chômage

en %

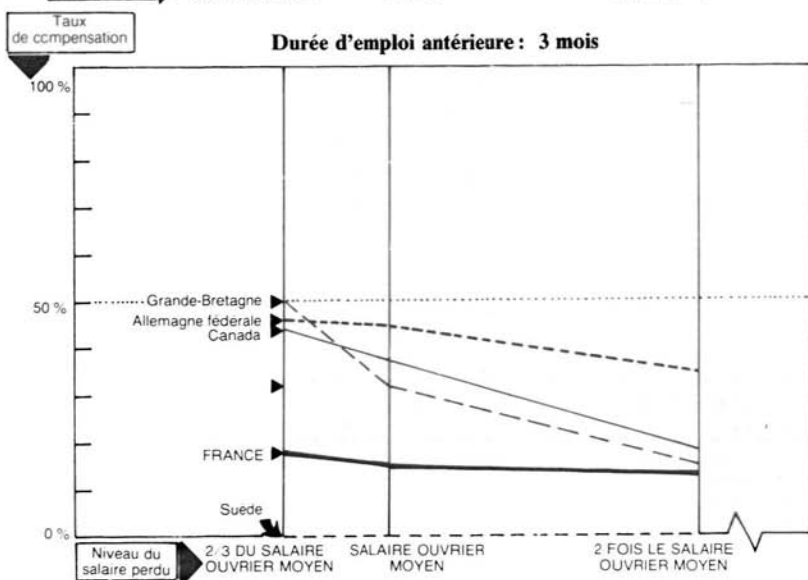
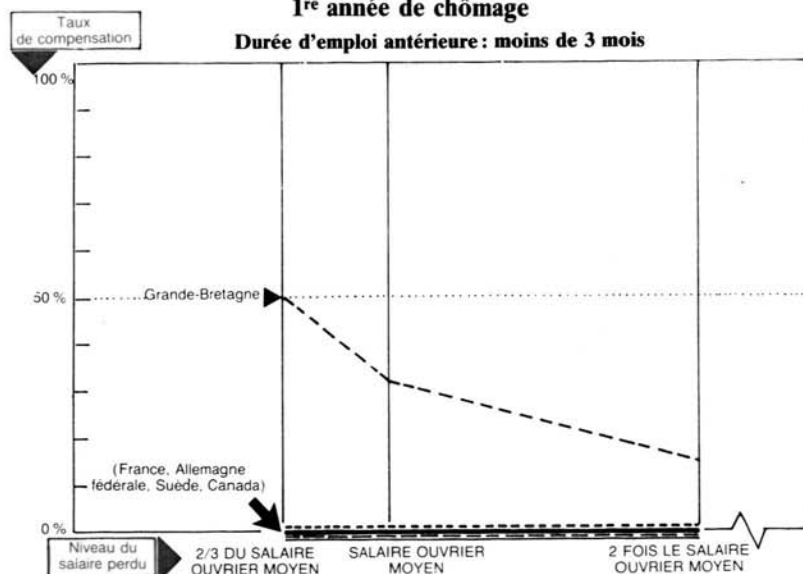
Niveau du salaire perdu	Antérieurement au décret du 24 novembre 1982		Selon le décret du 24 novembre 1982	
	Allocation de base	Allocation spéciale (2)	Allocation de base	Allocation spéciale (2)
2 / 3 du salaire ouvrier moyen (3)	77	97	76	81
Salaire ouvrier moyen	65	81	64	74
2 fois le salaire ouvrier moyen	54	72	54	64

(1) Montant des indemnités de chômage perçues pendant un an rapporté au salaire net qu'aurait touché le chômeur s'il était resté en activité.

(2) Perçue par les chômeurs ayant bénéficié d'un licenciement « économique ».

(3) Salaire supérieur au SMIC de 8,5 % environ.

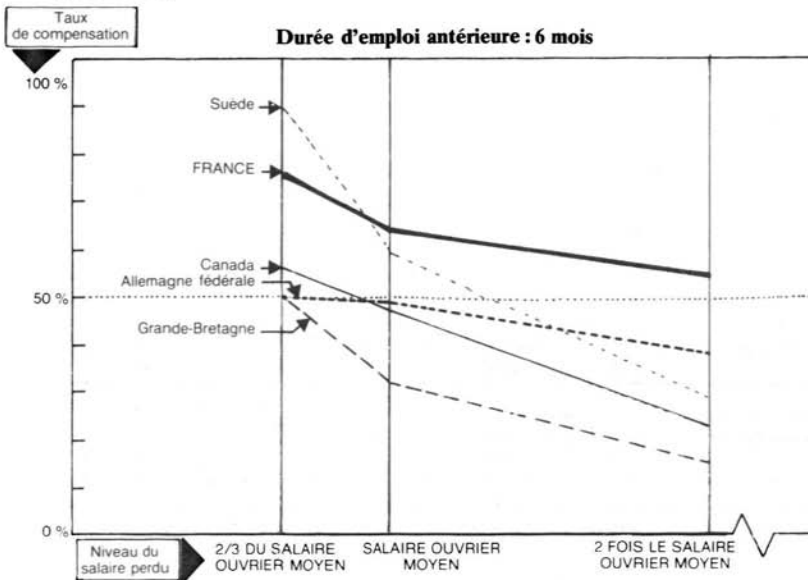
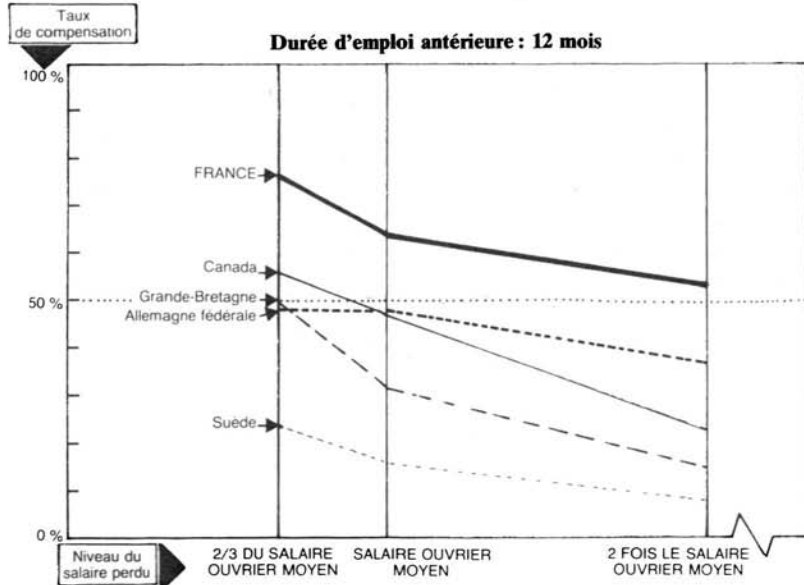
Graphique 4 — Taux de compensation de la perte de salaire (1) prenant en compte les modifications introduites en 1982 en France et en Grande-Bretagne (2)
1^{re} année de chômage



(1) Taux maximal.

(2) Grande-Bretagne : marié, 0 enfant.

Graphique 5 — Taux de compensation de la perte de salaire prenant en compte les modifications introduites en 1982 en France et en Grande-Bretagne
1^{re} année de chômage



— et surtout, renforcement du lien entre la durée antérieure d'emploi et la durée de l'indemnisation (graphique 4 et graphique 5).

Par rapport à la situation antérieure au décret, cette dernière mesure conduit à diminuer le niveau de l'indemnisation des chômeurs dans des proportions d'autant plus fortes que ceux-ci ont travaillé moins longtemps avant la rupture du contrat de travail :

— Lorsque les chômeurs ont travaillé de 3 à 6 mois avant le chômage — catégorie qui représente environ 13 % des chômeurs indemnisés fin 1982 — la réduction de l'indemnisation est particulièrement forte : de plus des 3/4 pour la première année, et totale la seconde année puisque ces chômeurs n'ont droit alors à aucune indemnité.

— Lorsque les chômeurs ont travaillé entre 6 et 12 mois avant le chômage, catégorie qui représente environ le quart des chômeurs indemnisés, la réduction de l'indemnisation pourra atteindre 20 % la première année et elle sera beaucoup plus marquée la deuxième année, puisque dans les cas les plus favorables (ceux où la prolongation accordée est maximale) elle sera de l'ordre de 60 %.

— Lorsque les chômeurs ont travaillé au moins 12 mois avant le chômage, cas de 60 % environ des chômeurs indemnisés, la réduction sera très faible,

Tableau 7 – Incidence des modifications introduites par le décret du 24 novembre 1982 en France Part maintenue des ressources (1) pour des chômeurs ayant travaillé au moins douze mois avant d'être en chômage. Première année de chômage en %					
Niveau du salaire perdu	Situation de famille	Antérieurement au décret du 24 novembre 1982		Selon le décret du 24 novembre 1982	
		Allocation de base	Allocation spéciale (2)	Allocation de base	Allocation spéciale (2)
2/3 du salaire ouvrier moyen	Célibataire	78	97	78	82
	Marié, 0 enfant	77	97	76	81
	Marié, 2 enfants	82	98	81	85
Salaire ouvrier moyen	Célibataire	68	83	67	76
	Marié, 0 enfant	67	83	66	76
	Marié, 2 enfants	70	84	69	78
2 fois le salaire ouvrier moyen	Célibataire	59	76	59	69
	Marié, 0 enfant	58	74	57	67
	Marié, 2 enfants	64	80	64	75
(1) Revenu disponible des ménages où il y a un chômeur (après impôts et transferts sociaux) rapporté au revenu dont aurait bénéficié ce ménage si le chômeur était resté en activité ; dans les cas où le chômeur est marié, son conjoint est supposé ne pas avoir d'activité professionnelle. (2) Perçu par les chômeurs ayant bénéficié d'un licenciement « économique ».					

de l'ordre de 1 %, la première année (sauf pour la minorité des chômeurs ayant fait l'objet d'un licenciement économique pour lesquels elle sera de 10 % à 15 %) (tableaux 6 et 7). La seconde année, la réduction de l'indemnisation sera de 20 % à 25 % pour les chômeurs de moins de 50 ans, mais de 1 % seulement pour ceux qui auront dépassé cet âge.

Ces modifications changent quelque peu les conclusions des comparaisons internationales entre les taux d'indemnisation auxquels conduisaient les systèmes de protection des chômeurs en vigueur en 1980 et 1981, en France, Allemagne, Grande-Bretagne, Suède et Canada. *Elles rapprochent la situation des chômeurs français de celle de leurs homologues étrangers* notamment en ce qui concerne la dégressivité des taux d'indemnisation dans le temps.

Lorsqu'ils ont travaillé au moins 6 mois avant l'entrée en chômage (graphique 5), ce qui semble être le cas de plus de 85 % des chômeurs indemnisés fin 1982, les chômeurs restent, en France, globalement mieux traités que leurs homologues étrangers (tableau 8). Par contre, ceux qui ont travaillé moins de 6 mois ne bénéficient plus en France d'une indemnisation spécialement favorable, puisqu'elle est maintenant moins élevée qu'en Grande-Bretagne et en Allemagne lorsque les chômeurs y bénéficient de l'assistance (graphique 4).

Dans l'ensemble des pays développés, l'augmentation du nombre des chômeurs et l'allongement des durées de chômage tendent à accroître les dépenses d'indemnisation alors que la stagnation des actifs employés n'assure pas l'évolution parallèle des recettes. A cet égard les effets du chômage débordent les seules institutions chargées de l'indemnisation. L'équilibre de la sécurité sociale aussi est mis en péril par la stagnation du nombre des cotisants car les droits sociaux sont maintenus aux chômeurs — dont les effectifs augmentent — alors qu'ils ne cotisent plus à la Sécurité Sociale.

Ainsi des mesures sont prises, un peu partout, tendant à équilibrer financièrement les régimes d'indemnisation du chômage.

En Allemagne, le taux des cotisations a été relevé en janvier 1982 passant de 3 % à 4 % (2 % à la charge des entreprises, 2 % à la charge des salariés) et un nouveau relèvement est intervenu en 1983. Une réglementation drastique a par ailleurs été instituée conduisant à supprimer toute indemnisation aux chômeurs qui ne feraient pas l'effort d'adaptation nécessaire pour accepter les emplois offerts : après quatre mois d'indemnisation, le chômeur allemand est obligé d'accepter un emploi moins qualifié que son emploi précédent, ou un changement de profession. A intervalle de quatre mois, les chômeurs sont en principe conduits à descendre d'un niveau à chaque emploi refusé.

Une telle évolution est sérieusement étudiée en Grande-Bretagne où le gouvernement envisage de supprimer la clause d'acceptabilité de l'emploi offert : les indemnités de chômage seraient supprimées au chômeur ayant

**Tableau 8 – Taux de compensation maximal de la perte de salaire (1)
pour un ouvrier moyen selon la durée antérieure de l'emploi**
(prenant en compte les modifications introduites en 1982
en France et en Grande-Bretagne)

Première année de chômage				en %	
Durée antérieure de l'emploi	France (2)	Grande- Bretagne (3)	Allemagne fédérale	Suède	Canada
moins de 3 mois (4)	0	32	0	0	0
3 mois (5)	15	32	45	0	0 à 12
6 mois (6)	64	32	48	16	23
12 mois et plus (7)	64	32	49	59	47
Deuxième année de chômage					
Durée antérieure de l'emploi	France	Grande- Bretagne (8)	Allemagne fédérale	Suède	Canada
3 à 6 mois	0	32	45	16	0
6 à 12 mois	27	32	45	16	0
12 mois et plus (9)	52 à 66	32	45	25	0

(1) Montant des indemnités de chômage perçues pendant un an rapporté au salaire **net** qu'aurait touché le chômeur s'il était resté en activité.
 (2) Allocation de base.
 (3) Taux concernant le chômeur marié sans enfant.
 (4) En Grande-Bretagne, l'assistance est versée sous la seule condition de ressources.
 (5) En Allemagne ces chômeurs peuvent toucher l'assistance sous conditions de ressources.
 (6) En Allemagne : assurance pendant 13 semaines puis assistance sous condition de ressources. En Grande-Bretagne l'assurance est complétée par l'assistance afin de porter le revenu des chômeurs au minimum garanti. En Suède : assistance.
 (7) En Allemagne : assurance chômage pendant 6 mois puis assistance sous condition de ressources.
 (8) Taux concernant les chômeurs mariés sans enfant ayant pour seule source de revenu les prestations d'assistance.
 (9) En France, ce taux dépend de l'âge du chômeur.

refusé un certain nombre de fois un emploi offert quel qu'il soit, acceptable ou non. Les cotisations ont été par ailleurs relevées et les prestations diminuées en 1982, par la suppression de l'allocation supplémentaire proportionnelle aux gains et par l'imposition des prestations de chômage à l'impôt sur le revenu.

En France, un nouvel équilibre a peut-être été trouvé par les décrets de novembre 1982. Encore revient-il aux partenaires sociaux d'en confirmer les dispositions. Tâche ingrate qui illustre les difficultés qui devront être surmontées par les syndicats pour garder son sens à la négociation sociale en temps de crise.

Un autre regard sur la culture et les politiques culturelles

Gérard Herberichs (1)

Inattendu est ce texte dont la substance fut présentée à une récente réunion du Conseil de l'Europe... Il vient à notre sens attester de certaines interrogations profondes que les Européens avaient un moment abandonnées aux seuls philosophes et autres marginaux contestataires... questions qui désormais resurgissent avec vigueur, non sans créer quelque désarroi.

Conscient des phénomènes de rejet qu'inspire parfois une réflexion critique vis-à-vis de la science, l'auteur veut souligner qu'il n'entend ici faire aucun «procès à la rationalité en elle-même», mais simplement mettre en lumière «le caractère essentiellement limité de la rationalité».

Avertissement

Si ce texte reflète une certaine réserve vis-à-vis de certaines tendances idéologisantes dans les sciences humaines, il ne contient aucune critique — ou intention critique — vis-à-vis des sciences exactes. Bien au contraire, l'auteur est très conscient que ce sont les sciences exactes, précisément, qui — pratiquées à un certain niveau de rigueur et de profondeur — rouvrent la voie vers un certain espace poétique, un horizon de mystère où commencent les interrogations sur l'être.

En revanche, ce que ce texte entend constater, c'est que la science, en tant que science, c'est-à-dire en vertu de ses propres principes et méthodes, ne peut dire le sens ni tenir de discours global.

En d'autres termes: dans la mesure, précisément, où la science est vraiment «science», et non pas idéologie, elle reste parcellaire et limitée, dans ce sens qu'elle ne peut saisir ni l'homme global ni la totalité de ce qui est.

(1) Les réflexions qui suivent sont la version — substantiellement élargie et remaniée par les soins de son auteur — d'un texte qui a été soumis, en février 1983, au Conseil de la Coopération Culturelle du Conseil de l'Europe. Elles revêtaient alors la forme d'une note «présentée par les Délégations des Pays-Bas et de la Suisse avec l'appui de la Délégation de l'Irlande» (doc. CDCC (83) 10). Il va sans dire que les opinions qui y sont exprimées n'engagent que son seul auteur.

On parlait de «malaise dans la civilisation» (2); et voici que cette même civilisation est en train de faire l'expérience de quelque chose qui est manifestement une «crise», — une crise globale et permanente. Elle affecte les institutions et les structures, les modes de vie et de pensée, les croyances et les «valeurs». Dans de nombreux domaines, elle a pris un caractère quasi institutionnel, chronique et aigu à la fois: dans les relations internationales par exemple; ou dans de larges secteurs de l'économie, l'emploi notamment, ou la monnaie, ou l'énergie, ou les matières premières.

Le monde du passé n'a pas connu de «crises» au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot. Il connaissait des catastrophes, des fléaux. La référence essentielle de ce monde était la nature. Son histoire se concevait en termes de nature. Or, la nature nous renvoie à ce qui est toujours là, à un règne où ce qui est fut déjà et sera encore.

Mais l'histoire, à la différence de la nature, connaît des «crises». Elle en est même le théâtre privilégié. Rien n'y est jamais acquis définitivement. Elle ne se répète pas, elle ne connaît pas de retour éternel du même, elle va de l'avant, elle est à sens unique. Son temps est un temps linéaire, réglé non pas par les saisons, mais mesuré par les pendules. Ce temps est un temps morcelé et domestiqué, plus ou moins parfaitement contrôlé et, par ailleurs, virtuellement aliéné. Il ne s'enracine dans aucune éternité, dieu ou nature, mais dans un ici et maintenant toujours passager, toujours insaisissable.

Il reste que le temps de l'histoire est, dans un sens, le seul temps qui nous appartienne en propre. C'est à travers sa présence fragile dans le temps de chaque instant que l'homme affirme sa présence dans l'histoire.

La «crise permanente»: un phénomène institutionnel

Cette «crise» globale dont nous sommes en train de faire l'expérience n'est pas l'effet du hasard, elle n'est pas un incident de parcours. Elle surgit des fondements mêmes de nos

sociétés qui ont juré de maîtriser leur histoire, leur avenir. Elle s'inscrit dans une logique: celle des contraintes, toutes «endogènes», d'une civilisation qui, en optant inconditionnellement pour la science et la technologie, s'est condamnée au «développement», à la «croissance», à un progrès de type linéaire. Pour une telle civilisation, il n'y a pas de retour. Elle ne peut aller que de l'avant. Dans ce sens, la «crise» lui est congénitale, inhérente à la manière spécifique dont elle est organisée et fonctionne. Plus, on pourrait dire que la «crise» est la condition de son fonctionnement, qu'elle est sa loi et son principe.

Car notre monde à nous n'est plus un monde organique. Il est devenu organisé, voire sur-organisé. Il n'est plus régi par les choses simples et grandes de la nature, les cycles et rythmes du cosmos, mais par les interventions volontaires et méthodiques de l'homme. Notre époque est celle où l'homme est devenu omniprésent dans l'espace et le temps, y déployant son vouloir, son savoir, imposant sa loi, ou son arbitraire, à tout ce qui est et peut être dans la nature et l'histoire. «L'homme moderne», a dit Heidegger, «est appelé: celui qui veut» (3).

De tous les temps, l'homme a sans doute cherché à se dresser contre le monde donné, contre son destin dans ce monde, et jusque contre sa propre condition d'être mortel. Mais voilà: les rêves de l'homme contemporain ne sont plus de simples rêveries innocentes. Beaucoup de ce que l'homme d'aujourd'hui cherche à imposer à la nature, et même à l'histoire, est parfaitement réalisable. L'homme moderne n'est pas seulement «celui qui veut»; il est aussi celui qui peut. La science et la technique lui ont donné des moyens prodigieux de pouvoir.

Or, la science et la technique portent en elles un élément d'instabilité, — ce ferment de crise permanente évoquée ci-dessus. Depuis qu'elles ont commencé leur ascension vertigineuse, le monde est devenu de plus en plus instable (4). Là où elles règnent, il ne peut y avoir de repos. Car elles se définissent comme dépassement constant. Elles ne peuvent pas ne pas se développer linéairement, dépassant aujourd'hui les

(2) Titre de l'ouvrage de S. Freud publié en 1929.

(3) *Chemins qui ne mènent nulle part*, p. 260. Paris, Ed. Gallimard, 1970.

(4) Il serait intéressant de tenter de dresser une courbe mettant en parallèle les progrès de la science et la déstabilisation du monde depuis — disons — les débuts de la Renaissance jusqu'à nos jours. Elle montrerait une lente ascension pendant plusieurs siècles, une ascension rapide depuis le milieu du XIX^e et une ascension quasi-verticale depuis le milieu du XX^e.

acquis d'hier et demain ceux d'aujourd'hui. Chaque jour est véritablement le sommet de la science et de la technique, a dit K. Jaspers quelque part ; et c'est ainsi, par ce caractère cumulatif, qu'elles se distinguent radicalement des cultures qui, elles, peuvent périr et mourir.

Dès lors, une société qui s'est rendue totalement dépendante de la science et de la technique ne peut plus aller que de rupture en rupture. Sa consigne est «de marcher ou de crever». C'est alors que la science et la technique nous révèlent leur deuxième visage, plus exactement un trait spécifique de leur mode d'être : celui d'être réductrices de liberté. Car contrairement à ce qu'affirmaient les idéologies optimistes du «progrès», elles ne tendent pas du tout uniquement à libérer l'homme ; elles tendent aussi à l'asservir, et ce au niveau le plus profond, le plus existentiel. La vérité est que la science et la technique ont aboli des servitudes, non pas la servitude ; car l'homme continue à mourir, à souffrir. Plus, elles ont créé des servitudes nouvelles, autrement plus redoutables. «Métro-boulot-dodo» : ici finissent les mythes primitifs engendrés par la science du XIX^e, les rêves de Comte, du jeune Marx, de Saint-Simon, de Proudhon.

Nous savons désormais que plus la science et la technique se développeront, et plus nous devrons nous attendre non pas à une élimination des «crises» mais à des bouleversements de plus en plus profonds, — et, sans doute, à une perte de plus en plus radicale de la liberté. L'exemple le plus frappant, mais non point le plus décisif, est l'atteinte à la vie privée par les systèmes d'informatique ; mais ce n'est pas le lieu ici pour entrer dans des détails à ce sujet. Pour retrouver les relatives liberté et stabilité d'époques révolues, il nous faudrait un impossible retour à la «nature», un impossible renoncement à ce qui est définitivement acquis, à savoir nos connaissances techniques et scientifiques ; il nous faudrait, enfin et surtout, cesser d'être «celui qui veut», pour devenir autre, — qui exactement ? quel type d'homme ? reflété par quel type de société ?

Un nouveau type d'homme

«Ce dont nos sociétés ont besoin», écrivait l'un de nos amis (5), «ce n'est pas plus de compétition, mais plus de compassion». Pourrait-il être vrai que le nouveau type d'homme que notre monde déchiré par la «crise» appelle de ses vœux est celui-ci précisément : un homme non pas plus savant ou plus puissant, mais un homme qui, simplement, soit doué d'un peu plus d'amour pour la créature souffrante ?

Car la question est bien là. Dans un monde totalement désacralisé et démythifié, ravagé par la rationalité, allant de rupture en rupture, où plus rien ne dure, où plus rien ne subsiste de ce qui était ou de ce que nous croyions un jour, — dans un tel monde la question est de savoir où les hommes et les femmes de ce siècle, les enfants et les vieux, pourront trouver un point de repos, de durée, de stabilité, un lieu dans le présent où se rencontrent un passé et un avenir, ce qui fut et ce qui sera. Et elle est de savoir où ils pourront trouver un espace libre, «sacré» au sens strict de ce mot, où il leur sera possible de respirer, d'être chez eux enfin, comme dans une patrie bien-aimée.

La culture de notre époque, et celle de demain, est dans cette interrogation déchirante, — ou elle ne sera pas. C'est dans et contre un monde malade de sa rationalité, de sa science et de sa pseudo-science, que notre «culture» devra s'affirmer. «La culture du XX^e siècle s'élabore dans les arrières-cours des ministères», titrait, il y a quelques années, tel journal réputé «gauchiste». Où donc s'élaborera la culture du XXI^e, dans quels laboratoires «multimedia» aseptisés ? Sera-t-elle ce que pour ma part j'appelle de la «culture en plastique», «made in Hong Kong», marchandisée standardisée, anonyme, sans goût ni odeur, fabriquée par des ordinateurs ?

On ne cherchera pas à définir ici ce qu'est «la» culture (6). Disons qu'elle est entre autres — et même avant tout — cet espace de liberté où l'homme pourra être, c'est-à-dire : accéder à son être. Disons qu'elle est ce fond stable, et relativement durable, qui permet à l'homme

(5) Seamus O'hUallacháin, dans un échange de lettres.

(6) En parlant de «la» culture, nous visons ici, bien entendu, l'idée de «culture», non pas son incarnation qui, elle, ne peut être que multiforme, ou elle sera totalitaire et terroriste, produit par Big Brother. Dans ce sens, il y a autant de cultures qu'il y a de pays, de régions, de groupes, d'individus, enfin. Les cultures de la Grèce antique, des Incas, de la Négritude, etc. ont ceci en commun avec les cultures «pop», «punk», «underground»..., qu'elles expriment l'être — ou l'âme — d'un groupement humain. Le problème tant débattu de l'«identité culturelle» ne se pose pas en termes de «culture», ni de «psychologie», mais de métaphysique.

de faire face au monde, au temps qui passe, à ses propres destin et condition, dans l'espoir de rentrer chez lui un jour. Elle est cette «tentation de l'impossible, ce miroir qui ne se contente pas de refléter, mais qui met en question, interroge et propose» (7). Elle est ce surcroît de gratuit, de désintéressé, ce supplément d'âme donné par l'homme à ce qui est et ce qui arrive. Elle est «non seulement phénomène mais aussi essence,... fondement radical de notre existence... origine, fin et chemin» (8).

Elle est ce par quoi et en quoi les hommes vivent et expriment leur monde et leur siècle : pour les glorifier ou les exécuter, — les juger en somme. Elle est ce en quoi et par quoi les hommes se disent, affirmant leurs raisons de vivre, et de mourir. Elle est ce qui leur permet de répondre tant bien que mal à l'énigme fondamentale de l'existence : d'où venons-nous ? où allons-nous ? qui sommes-nous ?

La «culture», en un mot, est sens donné à ce qui est et advient. Elle est du domaine de l'être. Elle est affirmation du sujet, du subjectif, du particulier, — non pas de l'objet, de l'objectif (fût-il «scientifique»), de l'instrumental, de l'universel, de l'anonyme. Comme la science, elle exaltera la «Raison»; mais la Raison exaltée par la culture s'appellera Logos et Sagesse, — non pas raison raisonnante, logique opérationnelle, instrumentale, violente, arme de choc aux mains des technocrates et de tous ceux qui, aujourd'hui, en Europe et ailleurs, rêvent de réorganiser la création et l'homme, à partir de quelques «concepts» et sur la base d'une petite «analyse». La «culture», elle, suppose plus qu'un discours analytique, rationnel ou pseudo-rationnel; elle est discours global ou, plus exactement : tentative de discours global. Elle est là où un homme affirme une foi, une espérance, un amour. Elle est de l'ordre des finalités et non pas de celui des moyens. Elle porte les aspirations et les angoisses, les inquiétudes et les espérances d'une époque. Elle est, par là, réponse donnée par le siècle aux défis de l'histoire.

«Culture» et rationalité

Dans une civilisation envahie par la rationalité, il reste de moins en moins de place pour la «culture»; et ceci pour cette simple raison que les lieux d'où elle devra jaillir s'y rétrécissent inexorablement. Poussé par sa dynamique propre, ce type de civilisation supprime progressivement les conditions mêmes de la création et de la créativité; elle détruit, pour ainsi dire, le sol dans lequel elles s'enracinent.

Ceci ne sont pas des affirmations gratuites, pas des spéculations idéologiques. Je prétends constater des faits, empiriquement vérifiables, en affirmant que, dans une civilisation livrée à la rationalité, il reste de moins en moins de place pour l'imagination, le rêve, la poésie, l'intuition, l'expérience religieuse, la pensée, — bref pour toutes ces dimensions de l'être qui sont les véritables sources de la «culture». Or, la «raison» de type instrumental ruine ces sources mêmes. Elle démystifie, elle explicite. Elle calcule et analyse, elle ampute et morcelle; son principe premier est de mettre en doute, c'est-à-dire de nier ce qui est et ce qui peut être. A la réalité des êtres, des choses, à la vie qui chante et pleure, elle préfère les «concepts», les univers chimériques et abstraits qu'elle se construit et qu'elle appelle ses «systèmes». Dans ses formes extrêmes, elle est agression brutale contre la vie, volonté de pouvoir, soif de puissance, mépris de la Vérité enfin.

Or, là où ce type de «raison» se déchaîne, parvenant au bout de sa logique propre, il n'y aura plus de place ni pour le mystère des êtres, des choses, ni pour la vérité ou la liberté au sens le plus fondamental : celui de l'être. Un monde totalement rationalisé est un immonde, une «administration totale» comme Max Horkheimer (9) et Herbert Marcuse (10) l'ont dit. Un tel monde sera a-humain et in-humain puisque tout ce qui est et sera, et en premier lieu l'homme, y aura été réduit au rang d'objet. Les machines y feront la loi. Les «concepts» et les

(7) Frédéric Dubois.

(8) Ernst Verwaal, *Zomaar een glimlach* («Rien qu'un sourire»), p. 14-15. Ed. Ankh-Hermes, Deventer NL, 1974. C'est nous qui traduisons du néerlandais.

(9) *Eclipse de la raison* (à noter que cet ouvrage fut écrit dès 1946), pp. 100 à 135; Paris, Ed. Payot, 1974. Voir aussi la dernière interview de Max Horkheimer, publiée à titre posthume par *Der Spiegel*, Nr. 29, 1973.

(10) *One dimensional Man*, pp. 23, 43, 45, 77; London, Ed. Sphere Books, 1970.

«systèmes» y tiennent lieu de culture, voire de religion.

Si la culture de notre époque est une culture en «crise», c'est que l'homme de ce siècle est en désarroi. Il est mis en question par une «science» qui prétend avoir définitivement percé son mystère, mis à nu tous ses secrets, tous ses désirs, — mais quels sont donc les froids désirs qui font courir ces sciences qui se qualifient si volontiers d'«humaines»? Notre siècle est celui du soupçon universel. L'homme de ce siècle est un homme démasqué. Il est cet être qui ne sait plus d'où il vient ni où il va, cherchant douloureusement sa voie dans un monde peuplé de machines, doutant, au fond de lui, de sa place dans ce monde, redoutant confusément sa propre disparition, — non pas comme phénomène biologique, certes, ni comme être utile, fonctionnant, capable de «pensée» logique, mais en tant que sujet. Or, un «sujet» est cet être placé au milieu de l'étant qui s'étonne et, à chaque instant, transforme le chaos en monde.

Le véritable mal qui ronge notre civilisation s'exprime en termes d'une contradiction irréductible : son extrême crédulité, d'une part, vis-à-vis de toutes sortes de mythes «rationnels», «scientifiques» (on croit que «la» science est «capable de tout», et l'on se trompe); d'autre part, son extrême méfiance vis-à-vis de la réalité et de la vie. Ce n'est pas impunément que l'on proclame le «doute méthodique», la négation systématique de ce qui est, en tant que principe suprême de la démarche dite scientifique. Mais pour mener une vie d'homme, et pour faire une «culture», il ne suffira pas de nier; il faudra encore affirmer quelque chose, — quelque chose comme une foi en certaines valeurs. Une interprétation possible de notre époque est qu'elle est celle où le *dubito ergo sum* prôné par Descartes est en train de parvenir aux conséquences extrêmes de sa vulgarisation, cessant d'être principe méthodologique propre à la science pour devenir attitude commune vis-à-vis de la vie. Lorsque l'on ne croit plus à la vie, à la création, un monde commence qui se définit par un mot le quel, significativement, tend à disparaître du langage courant : celui de nihilisme.

Ce n'est pas en tant qu'être qui soupçonne, grand inquisiteur, mais en tant qu'être qui s'étonne, et qui humblement questionne, que

l'homme se rend véritablement présent au monde. Sa grandeur, précisément, consiste non pas à détenir des certitudes de type mathématique, scientifique, mais à pouvoir s'interroger sur tout ce qui, en lui, hors de lui, le dépasse et ce qu'il ne maîtrisera jamais, c'est-à-dire les limites de son propre pouvoir, son propre savoir. Ce n'est qu'en se souvenant de ce qu'il est vraiment, ni dieu, ni machine, que l'homme peut espérer rentrer chez lui un jour. Est aliéné, au sens fort du mot, un homme, ou une civilisation, qui a oublié ses origines, autrement dit : qui est devenu sans destin.

La question

Toutes les interrogations de la métaphysique, écrivait Kant vers la fin de sa vie, se résument à celle-ci : «Was ist der Mensch?» (11), «qu'est-ce que l'homme?» Et toutes les grandes questions de la politique culturelle débouchent sur cette question ultime et première. Ce qu'est l'homme? Mais il est cet autre, ce même introuvable que nous ne cessons de chercher. Il est cet être qui vit près des lisières, dans ces entre-deux où le jour et la nuit se rencontrent. Il est cet être qui est dans le temps, certes, mais qui jamais ne se résignera à vivre uniquement dans le temps présent, le temps de l'histoire. Il est celui qui, d'une certaine manière, habite en même temps ailleurs, dans un monde autre qu'il appelle de ses vœux, un monde meilleur à venir et au nom duquel il s'insurgera contre le monde présent, contre l'histoire, contre le temps et la mort. Il est cet être, enfin, qui sera toujours tourné vers deux horizons, — sinon il sera «unidimensionnel» (H. Marcuse) — et tant qu'il sera ce qu'il est, son histoire sera toujours en crise, son monde toujours en péril. Se peut-il que les «crises» que nous traversons à présent soient celles d'un monde, d'une civilisation où les grandes interrogations de la métaphysique et de la religion ont cessé d'appartenir à la littérature et à la philosophie pour devenir, désormais, des questions vitales et essentielles : des questions auxquelles, sous peine de mort, l'histoire nous somme de répondre? Dans l'ancien monde, l'homme avait à s'expliquer avec la nature pour assurer sa survie. Dans le nôtre, il a à s'expliquer avec ses propres œuvres, sa science, sa technique, c'est-à-dire, en dernière analyse, avec lui-même. Car nos œuvres, c'est nous. Elles nous

(11) *Logik*, dans *Werke*, t. VIII, p. 343, Ed. Cassirer.

suivent. La science et la technique ne nous dépassent pas. Jusqu'au point extrême de leur perfection ou de leur perversion, elles viennent de nous et renvoient à nous.

Dans un monde déserté par les dieux, il ne reste plus à l'homme qu'à se tourner vers lui-même pour son salut, c'est-à-dire pour s'assurer d'une place, ou d'un strapontin, dans cette histoire dont il se proclame si volontiers l'artisan, le maître et le seigneur. A moins qu'il n'ait déjà renoncé à cette place au profit de ses œuvres, la science notamment, sous prétexte que la «vérité» de celle-ci dépasse la sienne, humaine.

Les «vérités» de type quantitatif, «scientifique», ont effectivement quelque chose de surhumain dans ce sens qu'elles énoncent, avec une exactitude infaillible, un certain comment des choses. Mais voilà : les vérités surhumaines ne sont pas les nôtres. La vérité de l'homme est là où l'on souffre et meurt et où l'on demande un sens. Jamais la science ne dira le pourquoi des choses, jamais elle ne donnera à l'homme des raisons de vivre, et de mourir. Elle restera silencieuse, et indifférente, quand — comme le dit Karamazow — «l'âme demande la dernière réponse». Elle ne nous dira ni le sens ni le chemin, elle ne déchiffrera pas notre destin. Ce destin, abstraction faite d'un dieu — ou, plus simplement, de Dieu tout court — c'est l'homme lui-même qui l'écrit dans le sable de ses chemins, à partir d'un savoir fragile, incertain, qui ne se trouve programmé sur aucun mini — ou maxi — ordinateur. «Wir sind die Treibenden» (12) dit Rilke, «nous sommes les errants». «Caminante, son tus huellas / el camino, y nada más; / caminante, no hay camino, /... sino estelas en la mar» (13), dit Machado : «voyageur, tes traces sont le chemin, et rien de plus; voyageur, il n'y a pas de chemin en dehors des sillages sur la mer». Me reviennent spontanément à l'esprit, dans ce contexte, ces autres lignes qui à tort ou à raison me sont chères et qui me paraissent bien illustrer mon propos : «... we were not asking / for power for glory / but for bread and for truth /... we did not mean to be heroes / when leaving our spades / our hands reached for a gun / ... we were in search / of that which / one day / may or may not / be revealed to us : / a new horizon / a home land /...» (14).

Pourrait-il être vrai, comme Heidegger le pense, que le seul dire vrai accessible à l'homme est le dire poétique ? Pas plus que la «science» dont elles sont issues, nos machines parlantes, communicantes, ne feront jamais de discours global sur ce qui est. Mais l'homme, cet être «dépendant et limité», comme le disait le jeune Marx dans les *Manuscrits*, est capable de faire ce discours : en criant une foi, une espérance, un amour. C'est de ce cri, le nôtre, qu'une histoire plus crédible, et plus humaine, devra jaillir.

L'homme ? Ce qu'est l'homme ? Une des grandes tâches d'une politique culturelle pour aujourd'hui et demain consisterait, peut-être, à partir à la recherche, et à la rescousse, de l'homme introuvable. Plus exactement : à créer certaines conditions pour que l'homme puisse partir, ou continuer à partir, à la recherche de lui-même et, peut-être, à retrouver une part de lui-même.

Là où l'on aura réussi à poser les vrais problèmes, des solutions deviennent possibles. Dans notre monde à nous, tel qu'il est et tel qu'il va, une politique culturelle digne de ce nom ne peut avoir qu'un seul grand but : faire en sorte que les questions fondamentales concernant la culture de notre époque, c'est-à-dire concernant l'homme, son être, son destin, puissent être posées, — ou continuer à être posées.

Car de deux choses l'une : ou bien nos politiques culturelles seront faites pour un monde de robots d'où l'homme, avec tout ce qu'il a de plus spécifique, sera absent, et nous pourrions nous borner à faire appel à quelques machines qui, mieux que nos «experts», calculeront les paramètres d'un «modèle de développement» qu'il nous suffira d'appliquer, assidûment, consciencieusement : «politicians go home !»; ou bien nos politiques culturelles auront quelque chose à voir avec l'homme, sa place dans la nature et l'histoire, et nous n'échapperons pas aux interrogations fondamentales, radicales. Or, une pensée «radicale», comme Ernst Bloch l'a dit, est une pensée qui tente de prendre les choses par la racine : c'est-à-dire par leur origine, qui est en même temps leur fin. Car on n'échappe jamais à la philosophie, — quel que soit le dédain avec lequel certains technocrates de la culture croient pouvoir trai-

(12) Sonette an Orpheus, Erster Teil, n° XXII.

(13) *Proverbios y cantares*, V, dans Campos de Castilla.

(14) G. Herberichs, *Les Insurgés*, dans *Quelque part dans le temps, quelque part hors du temps*, à paraître aux éditions du Temps Parallèle, Marseille.

ter et le nom et la chose. «La philosophie», disait encore Ernst Bloch, «ne se fait pas sur le canapé des considérations d'ordre statistique ou sociologique... Elle est métaphysique active dans ce qu'elle a de meilleur» (15).

Serait-il insensé d'espérer qu'un organisme comme le Conseil de l'Europe puisse un jour prendre l'initiative de créer une sorte de forum sur la culture auquel seraient conviés non pas des «experts» mais tous ceux — artistes, savants, technologues, penseurs, théologiens — qui, en raison de leur œuvre, sont, en quelque sorte, l'âme même de la création culturelle en Europe et dans le monde ?

Conclusions

«Ce qui retentit pour nous...», écrivait Camus, «ce ne sont pas des formules d'optimisme, dont nous n'avons que faire dans l'extrémité de notre malheur, mais des paroles de courage et d'intelligence qui, près de la mer, sont même vertu» (16). Dès lors, pour tenir sur la culture d'aujourd'hui un discours quelque peu crédible, nos «décideurs» devront se décider à se débarrasser de toute une logomachie à la mode, de mettre entre parenthèses beaucoup de leurs «concepts» et de leurs «outils» rationnels en attendant de retrouver, d'abord, le chemin vers des interrogations simples et incontournables. Car la «culture» n'est pas quelque chose qui se gère comme un quelconque secteur de l'économie. Elle n'est pas une marchandise, pas un «produit» que l'on peut faire vendre par les spécialistes du «marketing». La culture est là où l'on s'interroge, où l'on tente de prendre les choses par la racine, — et tout le reste sera du verbiage, de la fumée et du vent, discours de charlatans qui cherchent à nous faire prendre leurs vessies pour nos lanternes. Notre culture en crise aura un avenir si, contre l'«Administration Totale», elle sait affirmer

une espérance, un horizon et, au milieu des univers froids de la rationalité, reconquérir quelque chose comme un «espace poétique», un lieu où l'homme puisse être chez lui. Et nos politiques culturelles auront un avenir si, contre une civilisation qui prétend se situer au-delà du bien et du mal, elles savent affirmer haut et fort que l'homme n'est pas une matricule, pas un objet qui «fonctionne», — et que l'on peut faire fonctionner.

L'avenir n'appartient pas aux Césars de la technobureaucratie ; il appartient à ceux qui oseront affirmer cette utopie qui consiste à témoigner de leur fidélité à la terre, au réel, à la vie. Notre politique culturelle aura un avenir enfin, si contre les prisons et les casernes de toutes sortes, elle ose affirmer le rêve, les fleurs et l'amour, et la liberté. Plaidoyer pour une «underground culture», appel à une quelconque «révolution» anti-rationnelle ? Non, clameurs d'une humanité excédée qui, «envelie sous les systèmes et structures, aspire à sa résurrection» (P. de Boisdeffre). Le jour où nos planificateurs de cultures, de sociétés auront appris à lire ce qui s'écrit sur les murs de nos villes, alors il y aura de l'espoir : l'espoir que la culture, non pas du XXI^e siècle, mais celle d'aujourd'hui, 1983, cesse d'être élaborée «dans les arrière-cours des ministères».

L'Europe et le monde, se trouvent sur le seuil de cet «horizon 2000» tant attendu, tant redouté. Personne ne connaît le pays au-delà de cet horizon ; mais nous entrevoyons un monde où plus rien ne sera comme avant. «L'âge de la culture touche à sa fin» écrivait Heidegger, «non parce que les incultes arrivent au pouvoir, mais parce que les signes d'un âge du monde deviennent visibles, ou pour la première fois «ce qui mérite qu'on interroge» ouvre à nouveau les portes vers l'être (Zum Wesenhaften) de toutes les choses et de tous les destins» (17).

(15) *Philosophische Grundfragen I*, p. 34 ; Frankfurt am Main, Ed. Suhrkamp, 1961.

(16) *L'Homme révolté*, p. 363. Paris, Ed. Gallimard, 1972.

(17) *Science et méditation*, dans *Essai et Conférences*, p. 78 ; Paris, Ed. Gallimard, 1973.

Quelle informatique, pour quel développement ?

Séminaire de prospective, Paris, 11-12 mars 1983

La rapidité du progrès informatique et l'ampleur de ses impacts potentiels — aussi bien positifs que négatifs — sur les systèmes de production et la restructuration des économies, sur les formes de développement et les styles de vie, sur les libertés... appelle une réflexion prospective qui, partant des besoins, permette de définir des stratégies de développement, et subséquemment des politiques d'informatisation propice à l'épanouissement humain.

Conscients du défi, L'Association Internationale Futuribles et le Bureau Intergouvernemental pour l'Informatique ont organisé — sous le patronage du Ministre d'Etat, Ministre de la Recherche et de l'Industrie (France) — un séminaire de haut niveau afin de définir les enjeux majeurs, les opportunités et les dangers sous-jacents au développement rapide d'une technologie qui, plus que toute autre, révèle aujourd'hui l'ampleur des inégalités Nord-Sud.

Les conclusions de ce séminaire sont ici rapportées brièvement en attendant qu'un compte-rendu plus détaillé puisse être établi comme apport à la deuxième conférence mondiale sur l'informatique (SPIN II) qui se tiendra à La Havane en 1984.

La crise qui sévit au Nord et au Sud met l'accent sur la nécessité de réviser fondamentalement nos conceptions sur le développement pour créer une dynamique nouvelle qui tire sa force de la richesse du potentiel humain et des savoir-faire.

Une telle transformation implique des changements au niveau des structures et des mentalités qui ne peuvent s'opérer que sur le long terme mais exigent une action immédiate.

L'essor technologique se produit aujourd'hui non seulement au niveau du traitement de la

matière mais de plus en plus en termes d'information et de savoir.

Si le progrès technologique n'est pas socialement, politiquement assumé il entraînera une reproduction du système international et une aggravation des déséquilibres internes et internationaux. Il entraînera un processus inévitable d'adaptation du social au technique, impliquant des retards d'ajustement et une détérioration des rapports internationaux.

Il faut donc créer les conditions d'une appropriation et d'une maîtrise sociale de la techno-

Quelle informatique, pour quel développement ?

logie qui nécessitent l'anticipation des développements technologiques potentiels et de leurs applications en vue d'orienter la R & D vers la production d'instruments démultiplicateurs des savoir-faire et des acteurs.

L'informatique amplifie aussi bien les processus de planification que ceux de l'innovation : la décolonisation du futur passe par :

— la réappropriation de sa propre mémoire et le développement de l'anticipation pour éviter l'adaptation forcée ;

— la définition de projets de sociétés (*visions of desirable societies*) respectueux de la diversité culturelle des peuples et de leur inévitable solidarité.

Au mécanisme de l'assistance et des transferts doit donc être substituée une dynamique de l'autonomie et de la participation, par valorisation des savoir-faire et exploitation appropriée des technologies nouvelles en vue d'une mise

en valeur optimale des ressources humaines et aussi matérielles.

Le choix des technologies devrait passer par :

— une évaluation de la pertinence sociale de l'instrument au regard des besoins ;

— une éducation et une formation permettant à chacun une appropriation de l'outil ;

— un accès égal à la production et à l'échange d'informations.

Les participants recommandent l'établissement d'un forum où les choix publics puissent être ouvertement débattus avec les citoyens en prenant en compte la montée des interdépendances mondiales et la responsabilité des acteurs à tous les niveaux.

L'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de politiques informatiques passe également par des accords régionaux permettant d'atteindre la masse critique nécessaire à l'équilibre des pouvoirs, et par l'information mutuelle sur la nature des projets informatiques.

Liste des participants

F.A. BERNASCONI, Directeur Général, Bureau Intergouvernemental pour l'Informatique (IBI) (Argentine) — Sophie BESSIS, Jeune Afrique (France) — Mustapha BOUARFA, Ancien Haut Commissaire pour l'Informatique (Algérie) — Robert CLARKE, Chroniqueur scientifique, Le Matin (France) — Mahdi ELMANDJRA, Professeur à l'Université Mohamed V, Président de l'Association Internationale Futuribles (Maroc) — Hugues de JOUVENEL, Délégué Général, Association Internationale Futuribles (France) — Marcello JULLIAN, Directeur de la revue AGORA (IBI), (Italie) — Alexander KING, Président, International Federation of Institutes of Advanced Studies (Grande Bretagne) — François LEVIEUX, Secrétaire Exécutif du Programme Mobilisateur "Maîtrise du développement de la filière électronique", Ministère de la Recherche et de l'Industrie (France) — Armand MATTELART, Président de la Mission Technologie, Culture et Communication — Ministère de la Recherche et de l'Industrie (France) — Yoneji MASUDA, Président, Institute for the Information Society (Japon) — Isidore N'GOSSO, Directeur des Projets pilotes Afrique, Centre Mondial Informatique et Ressources Humaines (Cameroun) — Riccardo PETRELLA, Programme FAST, DG XII, Commission des Communautés Européennes (Italie) — Juan F. RADA, International Management Institute (Chili) — Eric RHODE, Le Monde (France) — Jean-François SOUPIZET, Bureau Intergouvernemental pour l'Informatique (France).

futur-informations

Avril 1983

Bulletin d'information sur les principales activités des centres de prospective et sur les idées et faits porteurs d'avenir, réalisé par le service d'information de l'Association Internationale Futuribles : responsable Armelle de Kerros (55, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél : (1) 222 63 10).

Les nouvelles de la prospective

La bureautique au Japon

L'AFCEC organise du 25 juin au 10 juillet 1983, une mission d'étude sur la bureautique au Japon.

L'objectif de travail de la mission porte sur :

— la productivité en milieu administratif : stratégies d'insertion des outils bureautiques, aménagement des postes de travail, etc. ;

— les développements en cours dans les technologies de pointe du traitement des données, des textes, de l'image et de la voix, ainsi que des systèmes de télécommunications avancées. Les Japonais sont en train de réaliser dans les bureaux ce qu'ils ont déjà réussi dans les ateliers. La productivité administrative devient un de leurs objectifs prioritaires : cercles de qualité administrative, analyse de la valeur, équipes semi-autonomes, etc. Ils sont aidés en cela par leur maîtrise des technologies bureautiques de pointe et par la mise en œuvre au niveau national d'un plan d'intégration des télécommunications.

Les participants à la mission pourront visiter une dizaine d'entreprises de différents secteurs d'activité, dans les régions de Tokyo et d'Osaka, utilisatrices des systèmes bureautiques les plus récents. Ces visites fourniront l'occasion de dialoguer avec des dirigeants,

mais aussi avec des représentants et des membres du personnel. D'autre part, des contacts particuliers pourront être pris avec des clients, des fournisseurs, ou des confrères pour les participants qui le souhaiteraient. Quelques visites seront également organisées chez les constructeurs d'équipements bureautiques japonais les plus représentatifs. Enfin, deux journées seront consacrées à la visite de l'«Office Automation Show» à Tokyo (450 exposants), l'événement bureautique du Japon, occasion supplémentaire de contacts professionnels.

Madame Lancereaux, AFCEC, 156 boulevard Pereire, 75017 Paris. Tél. : (1) 766 24 19

L'avenir du crédit bancaire

L'EFMA (l'Association Européenne de Marketing Financier) vient de publier le rapport de son congrès de Lisbonne qu'elle a organisé en 1982, portant sur «l'avenir du crédit bancaire». Sur ce thème essentiel de l'activité bancaire, l'accent a été mis sur le marché des particuliers et des PME. Le sujet a été abordé tant sur le plan macro-économique qu'au niveau des techniques employées et des partenaires. Les

séances plénières ont été consacrées à l'analyse de situation et aux grands thèmes que sont : le rôle du crédit dans le développement de l'entreprise industrielle et commerciale et l'organisation de la fonction crédit.

Les commissions ont permis d'aborder dans le détail des composantes essentielles à l'avenir du crédit : l'innovation dans le financement de l'entreprise ; la vente de crédit sur le marché des particuliers et la connaissance du client ; la liaison épargne-crédit ; le crédit man face au credit scoring ; la conception et promotion de prêts sur des segments du marché.

EFMA, 2, rue Royale, 75008 Paris.

Tél. : (1) 742.52.72.

Satellites et téléinformatique

Du 27 au 29 avril 1983 aura lieu à Versailles (France) un symposium international sur «Satellites et téléinformatique», organisé par l'Institut national (français) de recherche en informatique et en automatique et le CNET, patronné par l'IFIP — TC6, par l'AFCEC et la SEE.

Les récentes évolutions des technologies de l'espace et des satellites ont permis le développement, au cours de ces dernières années, d'une nouvelle génération de systèmes de télécommunication par satellite. Ce symposium a pour but de présenter la situation actuelle et les perspectives.

Les grands thèmes seront : les satellites et les réseaux d'entreprise (France, Etats-Unis, Europe) ; le transfert de masse ; les systèmes transactionnels ; le partage des canaux satellites ; ordinateurs embarqués ; amélioration des performances des liaisons ; conception et gestion des systèmes ; protocoles et architecture ; tendances et perspectives des satellites et de la téléinformatique.

INRIA, Domaine de Voluceau, Rocquencourt, B.P. 105, 78153 Le Chesnay Cédex, France.

Politique de la terre

Le premier congrès mondial sur la politique de la terre tenu en juin 1980 avait identifié un certain nombre de problèmes liés à l'aménagement du territoire ; parmi ceux-ci le problème de la compatibilité de politiques visant à satisfaire les besoins humains comme la nourriture, l'énergie, le logement. Ces questions seront étudiées lors du Second Congrès Mondial qui se tiendra à Cambridge (Massachusetts, USA) du 20 au 24 juin 1983.

Les objectifs de ce Congrès sont nombreux :

contribuer à une meilleure compréhension de la nature et du volume des besoins en terre pour satisfaire les besoins essentiels, examiner les tendances à long terme les plus importantes qui auront un impact sur la terre, l'alimentation et le logement... en mesurer les coûts et les conséquences (démographie, agriculture, urbanisation...), définir de nouvelles perspectives pour le contrôle et l'utilisation de la terre, pour sa conservation et son développement.

International Centre for Land Policy Studies World Congress, Lincoln Institute of Land Policy, 26 Trowbridge Street, Cambridge, Massachusetts 02138, USA.

Interdépendance économique

Le septième congrès mondial de l'Association Economique Internationale se tiendra à Madrid (Espagne) (5-9 septembre 1983) sur «Changement structurel, interdépendance économique et développement international». Les sessions plénières commenceront avec une présentation du but général du Congrès à travers des problèmes exposés par John P. Lewis (USA), J. Lesourne (France), O.T. Bogomolov (URSS), I.G. Patel (India), H.M. Onitiri (Nigéria), F. Herrera (Chili) et L.A. Rojo (Espagne). Les grands thèmes de discussions seront : les déterminants et les implications de l'interdépendance économique ; croissance, inflation, emploi ; l'ajustement structurel dans les pays industrialisés avancés, les PVD dans un monde indépendant ; l'économie espagnole et ses relations économiques extérieures.

L'IEA organise aussi en Juin 1983 à Addis Ababa (Ethiopie) une conférence sur «Changement structurel, interdépendance économique et développement africain».

IEA, Secrétaire Général, Professeur L. Fauvel, 23 rue Campagne Première, 75014 Paris, France.

La Mer et l'Aménagement du Territoire

La Conférence Européenne des Ministres responsables de l'Aménagement du Territoire abordera, dans le cadre des travaux de sa 6^e session, le thème suivant :

«Perspectives du développement et de l'aménagement des régions maritimes européennes :

- Problèmes et tendances de l'aménagement du littoral en Europe ;
- Régions côtières en Europe du Nord ;
- Versant méditerranéen»

Un projet de Charte Européenne de l'Aménagement du Territoire sera également soumis

aux Ministres, pour adoption.

Cette Conférence, réunissant les Ministres spécialisés en la matière des 21 Etats membres du Conseil de l'Europe, se tiendra à Torremolinos (Espagne) les 19-20 mai 1983.

Congrès AFPLANE

La planification stratégique des entreprises peut-elle donner un nouveau souffle à l'industrialisation des pays développés ? 60 intervenants et 300 participants de 20 pays ont apporté leurs contributions à ce débat durant le IX^e Congrès International de Planification d'Entreprise qui s'est tenu à Paris du 2 au 4 mars. Les éléments de réponses proposées montrèrent non seulement la volonté d'une reconquête industrielle mais aussi la nécessité de l'utilisation des nouveaux outils de planification.

La planification stratégique de la présente décennie incite à un nouveau mode de gouvernement de l'entreprise. Nous sommes loin des plans rigides et des modélisations confinées dans le saint des saints des grands états majors (cf. M. De Woot, Université de Louvain). Les dominantes de la nouvelle planification stratégique ont pour noms : réalités humaines, flexibilité et capacité de mobilisation.

Réalités humaines, car après une époque marquée par l'économisme dans la pratique planificatrice, le potentiel de volonté du savoir et du savoir-faire des hommes, aux plans individuel et collectif, se révèle être aujourd'hui l'élément moteur des activités industrielles. Prise en compte des besoins qualitatifs des consommateurs, nouvelle citoyenneté des hommes qui « font » l'entreprise, apprentissage de nouveaux métiers ou préparation de nouvelles technologies, l'homme, son intérêt pour le devenir de la communauté à laquelle il appartient, se situe vraiment au centre des préoccupations des planificateurs (cf. Pr Davis de Los Angeles, Pr Lutz de Munich, M. Koch membre du Directoire Gründing).

Favoriser la création dans l'entreprise d'espaces permettant d'entreprendre, d'innover, de changer, voilà un premier apport de la planification stratégique des années 80.

Flexibilité, dans le sens où l'environnement turbulent de l'économie du monde — compétition, mutations technologiques, instabilité monétaire, etc. — nécessite une adaptation permanente à l'inattendu. C'est la technique du kayak sur le rapide et non plus celle du paquebot sur l'océan. (cf. M. Pineau Valencienne PDG d'Empain Schneider).

Capacité de mobilisation, enfin, puisqu'il faut être prêt à tout moment pour faire face, opérer un discernement dans les opportunités qui s'offrent à l'entreprise. L'avenir appartiendra aux firmes qui auront su se constituer un potentiel de compétences, de marchés, de moyens financiers, pour affronter les situations nouvelles. (cf. M. Daniel DG Mc Kinsey USA et M. van Orden VP General Electric).

De telles orientations conduisent à une nouvelle culture dans l'entreprise. Une culture que les planificateurs tentent d'approprier au sommet de chaque organisation et dans l'ensemble de sa structure. (cf. M. Ohmae Directeur Mc Kinsey Tokyo).

Concepts, méthodes, outils ne manquent pas ; ils sont adaptés aux activités les plus diverses, aux productions de biens, de systèmes et de services, aux entreprises présentes sur les marchés mondiaux comme aux PME.

Oui, ce nouveau souffle est possible pour autant que les entreprises puissent, à travers la planification stratégique, propager dans toutes leurs structures une nouvelle volonté d'entreprendre.

Les politiques sociales des entreprises

Les entreprises sont confrontées à des contraintes socio-économiques accrues. Elles vont solliciter une plus grande participation de leur personnel à prendre certains risques. En même temps, elles doivent répondre aux exigences de ces mêmes salariés : meilleures conditions de sécurité, d'emploi, de couverture sociale... Experts européens et américains ont proposé des solutions déjà testées et qui apportent des éléments de réponse.

Rappelant l'évolution de notre société et du système éducatif le Pr Davis de l'UCLA estime que les managers d'aujourd'hui continuent de gérer les hommes comme au XIX^e siècle. Par exemple, il faut que dans l'industrie, chaque personne ait des perspectives de carrière et une plus large autonomie de responsabilité. Ceci suppose que l'entreprise repense ses structures, son organisation. On peut aujourd'hui réduire les coûts de production. Le Pr Lutz de l'Institut de Recherches Sociales de Munich souligne les possibilités d'organisation offertes par les nouvelles technologies. Il faut redonner aux salariés le goût du métier. Notre industrie risque de mourir de la négligence des conditions de travail créant un fossé entre la situation de salarié-producteur et de citoyen-consommateur confronté aux problèmes de l'emploi. M. Courtillot, Directeur Général de

Geris-Thomson, apporte l'exemple de son groupe créant des PME ouvertes aux personnes peu qualifiées n'ayant plus leur place dans les activités à haute technologie.

Enfin l'entreprise doit inventer un nouveau dialogue social entre syndicats et salariés. M. Koch, Directeur des relations industrielles de Gründig, d'une part, M. Brunhes, Conseiller social du Premier Ministre d'autre part, ont défini les conditions de négociations permettant à chaque partenaire d'apporter sa contribution : la reconnaissance du fait syndical, le rétablissement de la confiance ne s'obtiendront que si l'entreprise fait le premier pas pour restaurer le dialogue, informer les salariés suffisamment tôt sur les orientations de l'entreprise afin de tenir compte autant que possible des avis des salariés. M. Drancourt, de l'Institut de l'Entreprise, ajoute que ce dialogue sera de meilleure qualité si la firme maintient la gestion prévisionnelle de son personnel.

Gérer l'innovation technologique

Pour M. Peter Benton Vice-Président de British Telecom, les problèmes sont simples : Impliquer les technologies nouvelles dans la relance de la croissance, améliorer le passage du stade laboratoire à celui de l'exploitation industrielle et la création de marchés, mettre l'accent sur les actions dont disposent les Etats pour tirer les bénéfices des inventions «nationales», apparaissent comme des priorités.

Les *biotechnologies*, selon MM. Gutnik d'Israël et Cassani d'Italie, sont dans une phase intermédiaire entre la recherche fondamentale et le développement. Une floraison de *ventures* est la preuve de la vitalité du secteur, favorisée par la faiblesse relative des moyens matériels nécessaires à l'expérimentation. Mais la recherche des marchés, la formalisation des processus industriels, la vérification clinique et toxicologique des produits, laissent penser que les grandes sociétés alimentaires chimiques et pharmaceutiques devraient être les bénéficiaires de ces nouvelles technologies.

Les *écrans plats* (M. Randet, PDG Planetel) et la *robotique* (M. Le Quément, France) deux domaines où l'Europe et les USA ont été à la base de la recherche fondamentale mais n'ont pas su, contrairement au Japon, établir une liaison suffisante, et assez durable (10 ans) entre le potentiel de développement et la production sur les marchés finaux. La force du Japon a été d'appliquer ces technologies à des marchés de masse où ils ont maintenant des positions dominantes (60 % dans les robots,

70 % dans les écrans à cristaux liquides). Le marché des tableaux de bord automobiles à cristaux liquides sera un exemple test de réussite ou d'échec de l'Occident.

Il ressort des interventions de Gene Yon (Booz Allen USA) Yan Walsh (Arthur D. Little RFA) et Jan Wissema (Pays-Bas) que l'analyse classique du portefeuille d'activités et de la position concurrentielle doit être doublée d'une analyse des technologies disponibles peu accessibles à l'entreprise. Selon les objectifs de développement sur les marchés, quelles sont les technologies-clefs à maîtriser, et quand y entrer ? Compte tenu de l'analyse matricielle des positions concurrentielles et technologiques actuelles quels sont les cheminements possibles, en fonction des moyens financiers et humains ? On ne peut plus se contenter d'une affectation globale de ressources (% du C.A.) : l'association marketing/technologie devient plus prédominante. L'analyse historique de la succession des phases innovation/croissance laisse penser que vers le début des années 90 les entreprises et les pays qui auront fait les bons choix technologie/marchés tireront les fruits d'une nouvelle croissance.

En fait, deux axes se dégagent par rapport à la «gestion» de l'innovation technologique :

— Seules des associations étroites entre la recherche appliquée et les entreprises ayant accès au marché final permettront aux pays de profiter des nouvelles technologies.

— Compte tenu des forces en présence, seuls des programmes volontaristes, nationaux ou multinationaux associant Etat, entreprise, centres de recherche permettront à l'Occident de reprendre vers 1990 par la technologie, une croissance conforme à leur position en recherche fondamentale.

Construire des avantages concurrentiels

La première analyse a porté sur les *conditions d'ensemble* dans lesquelles une entreprise pouvait construire des avantages concurrentiels. M. Daniel a insisté sur la mutation nécessaire du rôle du planificateur, qui doit devenir capable, comme certains l'ont fait, de contribuer à forger une *vision à long terme* des sources d'avantages concurrentiels de l'entreprise tout en accentuant son rôle dans l'adaptation des *capacités d'exécution*, et donc de l'organisation des ressources humaines et de la culture de l'entreprise.

Selon M. van Orden il faut absolument suivre les *besoins* de plus en plus sophistiqués des *consommateurs*, savoir *développer* rapidement de *nouveaux produits*, et choisir à bon escient

la configuration de production la plus économique (soit dans son pays d'origine, soit en Asie du Sud-Est, soit répartie).

Concernant les possibilités d'innovation des entreprises industrielles, M. Shanks Président du National Council de Grande-Bretagne a rappelé les freins dans l'organisation interne des entreprises, l'influence de ses partenaires externes, et ses modes d'interaction avec la communauté intellectuelle. M. von Kunitzki Directeur Financier de l'ARBED, Luxembourg, a revendiqué plus de créativité dans les stratégies financières, arguant que les entreprises sont paralysées par l'abandon des objectifs traditionnels de profit, par le gaspillage bureaucratique des ressources, et par l'importance excessive accordée à quelques «gadgets financiers» dont M. Oury, Directeur Société Générale de Belgique, a tenu néanmoins à souligner certains avantages. M. Gouni, Directeur des Etudes EDF, a de son côté décrit le potentiel relativement sous exploité que représente pour les entreprises l'accès à des sources d'énergie compétitives comme l'électricité d'origine nucléaire.

Quant aux possibilités et aux limites de la coopération internationale. M. Aghte Président, Brown Boveri USA, a exposé comment et pourquoi son ancienne société était devenue une entreprise «multilocale», implantée notamment dans les pays en voie d'industrialisation en conciliant les intérêts des actionnaires locaux minoritaires et leurs avantages de répartition des risques et des revenus multiples pour le groupe étranger. M. Ohmae a développé l'idée qu'à l'avenir la concurrence inter-

nationale se jouerait entre quelques sociétés européennes, américaines et japonaises, qui seraient capables cependant de coopérer entre elles pour conquérir le vaste marché de 600 millions de consommateurs de la «triade» Europe/Japon/Etats-Unis.

Association Française pour la Planification d'Entreprise, 9 Place des Ternes 75017 Paris —
Tél. 766 70 90.

Revue prospective chinoise

L'Association Chinoise pour les Etudes Prospectives, créée au sein de l'Académie des Sciences à Pékin, publie désormais une revue de prospective trimestrielle sur l'avenir et le développement.

Au sommaire des premiers numéros apparaît une grande diversité de sujets, les uns ayant trait aux perspectives de développement de la Chine dans le domaine de l'environnement et des ressources naturelles du point de vue économique, social, démographique..., les autres ayant trait à l'évolution à long terme de certains pays (tel l'avenir de l'économie américaine) ou à certaines tendances mondiales.

Cette revue, entièrement en langue chinoise, semble attester de la vivacité d'un groupe de prospective dont l'Association Internationale Futuribles avait dès l'origine, voici quatre ans, accueilli plusieurs collaborateurs pour un stage d'un mois à Paris.

Chinese Society for Futures Studies, 44 Baishigiero Road, Haidian District, Beijing, China.

Actualités prospectives : idées et faits porteurs d'avenir

Des négociations technologiques ?

Les réactions du monde du travail à l'automation dans le secteur industriel sont loin d'être hostiles. Cependant, derrière cette acceptation fondamentale du changement technique, se situent différentes ap-

proches.

En Grande-Bretagne, le Congrès des

syndicats britanniques (TUC) (1) invite depuis plusieurs années ses syndicats affiliés à conclure «des accords sur les nouvelles technolo-

(1) TUC : «New Technology and Collective Bargaining : a Work Book for Union Representatives».

gies» avec les employeurs. Ces accords constituent un cadre pour la négociation des problèmes que posent les changements technologiques du point de vue de la sécurité de l'emploi et des conditions de travail, et permettent de parvenir à des solutions fondées sur la participation. A son instigation, plusieurs accords de ce type ont déjà été conclus dans diverses entreprises. Il y a actuellement probablement entre 100 et 200 accords dans les entreprises, presque tous établis par les syndicats de col-blancs (l'Association des Cadres, employés et informaticiens, APEX, notamment, qui joue un rôle d'avant-garde dans la négociation d'accord de technologie avec les employeurs de divers secteurs). Leurs clauses sont très variées, allant de la déclaration de principe à des accords détaillés sur la sécurité de l'emploi et les rémunérations, mais la philosophie est la même : acceptation du caractère inéluctable, nécessaire et positif que revêt l'évolution des technologies pour l'industrie britannique, nécessité d'une participation des employeurs, des travailleurs et des syndicats au stade du choix des nouvelles technologies, de leur mise en place et de la répartition des bénéfices tirés de ces adaptations. Cette participation doit prendre la forme d'une information large, d'une formation des représentants des travailleurs et d'une concertation (équipe mixte syndicats-employeurs); garantie de la sécurité de l'emploi et de l'acquisition des qualifications re-

quises pour les salariés menacés...

La plupart de ces accords sont apparus depuis 1979, date à laquelle le TUC les avait recommandés dans son importante déclaration sur «emploi et technologie» (2). Cependant la Confédération de l'Industrie Britannique (CBI) a rejeté ce système d'accord en octobre 80, certains membres faisant valoir que de telles directives risquaient d'être utilisées par les syndicats pour bloquer toute innovation d'importance mineure et qu'elles devaient être réservées aux grandes décisions en matière de technologie.

En fait dans la pratique ces accords (3), souvent vagues, ne sont pas toujours respectés et dans la majorité des entreprises industrielles c'est uniquement lorsque les robots sont installés que les négociations ont lieu avec les syndicats. M. Tom Brook, Secrétaire Général de l'Association Robotique Anglaise, raconte que des fabricants de robots doivent se rendre clandestinement dans les ateliers des acheteurs potentiels afin de ne pas perturber la main-d'œuvre de l'usine.

Dans les autres pays européens où les relations de travail sont plus centralisées et structurées de manière

(2) TUC : resolution on new technology, adoptée au Congrès du TUC, septembre 1979, 2 pp, «Employment and Technology» — Report by the TUC General council to the 1979 Congress (London), septembre 1979, 71 pages.

(3) Une étude faite par le service de la recherche de l'APEX, datant de 1980, résumant les grandes lignes des accords ainsi conclus donne une bonne idée du contenu réel de ceux-ci.

plus rigide, des progrès plus tangibles ont été faits dans les négociations sur les nouvelles technologies. Les pays scandinaves ont ainsi créé un cadre légal de conduite : en Norvège et en Suède, les employeurs rémunèrent notamment en partie les consultants («worker consultants») qui conseillent les syndicats sur les aspects technologiques compliqués du changement. Ce système de la codétermination (4) a permis à la Suède d'aborder le changement technologique relativement facilement.

En Allemagne de l'Ouest, les conseils d'entreprises (exigés dans toutes les entreprises de plus de cinq salariés) ont pris en charge les discussions sur l'introduction de la robotisation. Cependant, à un moment où le chômage devient important, ce système semble insuffisant car les conseils d'entreprise n'ont qu'un pouvoir de consultation et non de négociation.

Le syndicat métallurgiste (IG Metal), le plus important des syndicats allemands, a aussi depuis 1979 des bureaux-conseils en matière d'innovations et d'humanisation du travail qui aident les syndicats locaux sur les problèmes liés à la technologie. Il est en partie financé par le gouverne-

ment dans le cadre de son programme «d'humanisation du travail» lancé il y a neuf ans.

Peu de pays ont cette approche systématique, encore que, en Italie, depuis les négociations générales de 1979, des clauses de divulgation de l'information ont été acceptées pour six millions de travailleurs.

En France, on en est encore au stade des discussions au sein des syndicats (5) (CFDT, FO, CGT, CGC...).

Aux Etats-Unis où les années d'après guerre ont vu une opposition systématique à l'automatisation de la part de quelques syndicats, la coopération est maintenant à l'ordre du jour. Assagis par la compétition étrangère, les membres du Syndicat «United Autoworkers Union» n'ont même pas obtenu de compensations financières lors de l'arrivée des robots à Detroit. Cependant ce syndicat a conclu une convention collective de 3 ans chez Ford, qui prévoit la réunion mensuelle d'une commission nationale sur le progrès technique et la nomination d'un représentant syndical chargé de suivre l'évolution des techniques dans chaque usine.

Un consultant de cet organisme interviewé par *International Business Week* prédit que les nouvelles technologies seront la question centrale dans les négociations collectives des années 80. Cela l'a été au sein de la compagnie AT and T qui s'est mise d'accord avec le syndicat des travail-

(4) La Suède, grâce à la Loi de codétermination en 1977 et à celle de 1978 sur le Milieu du Travail dispose d'instruments réglementaires pour associer les travailleurs à toutes les décisions importantes prises par la direction. Disposant de ces moyens légaux, les syndicats ouvriers suédois peuvent jouer dans l'amplification de la robotisation de l'industrie de leur pays un rôle déterminant.

(5) Voir dans *Futuribles*, mars 83, la position de la CFDT, article de M. Lasfargue.

leurs de la Communication (Communication Workers of America) en 1980 pour établir des comités paritaires pour adoucir l'introduction du nouvel équipement. Actuellement, les syndicats américains sont plutôt combatifs et essaient d'obtenir le même type de clauses que celles négociées par la Fédération des syndicats norvégiens.

Au Japon, il n'y a pas eu de résistance au sein des syndicats mais avec la baisse du taux de croissance annuel du pays des inquiétudes commencent à poindre (voir futur-informations, l'article de Laurent Schwab sur ce sujet, *Futuribles*, mars 1983). Au Canada, d'après une étude faite par le département de l'Industrie («The Attitude of Trade Unions Towards Technological Changes», avril 80) l'attitude des syndicats à l'égard de l'évolution technologique reflète la situation de l'emploi dans la branche d'activité économique qui les intéresse. Positive dans celles où les emplois se multiplient, elle est négative là où l'emploi décline. Les syndicats que de tels changements ne touchent pas sont, quant à eux, indifférents. Quoi qu'il en soit, c'est généralement après coup et non en prévision des événements que les syndicats sont intervenus dans ce domaine. Les conventions collectives contiennent très peu de dispositions relatives à l'évolution technologique.

Les syndicats se mobilisent donc progressivement sur la question des nouvelles technologies, au fur et à mesure qu'elles pénètrent dans les

bureaux et les usines : s'ils acceptent en général une telle mutation, ils n'en demeurent pas moins inquiets sur ses éventuelles conséquences sociales. Il s'agit pour eux non seulement de défendre les positions acquises en matière de salaire, de sécurité de l'emploi et de conditions de travail, mais encore de participer à la mise en place de ces technologies en contrôlant dès le départ les conséquences qu'elles peuvent entraîner sur l'organisation du travail. Pour ces syndicats l'enjeu est de taille et la nécessité de négocier et d'être informé est évidente s'ils ne veulent pas être évincés des usines de demain. De plus, il ne leur suffit pas d'être sur la défensive, il faut qu'ils soient offensifs, qu'ils forment leur personnel permanent et leurs adhérents pour être en mesure de négocier.

Pour en savoir plus pour la RFA, la France et la GB, une bibliographie sur ce sujet a été publiée dans «Changement social et technologie en Europe» bulletin d'information n° 8, CEE Bruxelles. — European Pool of studies, juillet-août 82.

D'autre part, le BIT a édité un recueil d'articles publiés depuis 79 dans son bulletin d'informations sociales, dans «Impact des nouvelles technologies : emploi et milieu de travail», 1982.

L'Europe d'accord, mais à quel prix ?

Sept Européens sur dix souhaiteraient que des liens se resserrent entre les pays d'Europe occidentale. C'est ce qui ressort du récent sondage de la revue Eurobaromètre. En dépit du pessimisme que susci-

tent les prévisions en matière de chômage, d'agitation sociale et de baisse du niveau de vie, près des trois quarts des Européens interrogés dans le cadre de cette enquête sont favorables à l'unification européenne. En tout cas, les Européens ont de plus en plus conscience de l'interdépendance des nations : 40 % des personnes interrogées estiment qu'elle s'accroîtra dans l'avenir.

Depuis 1973, la France est devenue le pays le plus pro-européen et a pris la place occupée jusqu'à là par la R.F.A. Dans ces deux pays, entre 70 et 80 % des personnes interrogées soutiennent l'Europe. Ce sont les Danois qui montrent le moins d'enthousiasme : 40 % sont « pour » et 37 % « contre ». En revanche, il semble que l'opposition britannique soit en recul : l'idée d'une Europe unifiée recueille l'assentiment de 61 % de la population, alors que 21 % sont contre.

Pourtant, les Européens ne semblent pas complètement prêts à faire face ensemble à des problèmes concrets, comme par exemple le sort des douze millions de chômeurs que compte la Communauté européenne. Si 54 % des personnes interrogées estiment qu'une action conjointe au niveau communautaire pourrait être la solution, 33 % considèrent que leur pays est en mesure d'apporter sa propre réponse. Les Britanniques, les Irlandais et les Luxembourgeois s'opposent d'une courte tête à l'alternative communautaire.

En règle générale, les Européens ne

sont pas favorables à l'idée de payer plus d'impôts pour aider les autres pays de la Communauté qui rencontrent des difficultés : 33 % seraient pour mais 54 % contre.

L'Italie est le seul pays séduit par cette idée : 48 % des personnes interrogées se prononcent pour et 38 % contre. Cependant, tous les autres pays s'opposent fermement à cette suggestion. Ce point de vue fait ressortir un autre aspect intéressant de l'enquête : dans chaque Etat membre une confortable majorité considère que son pays a tiré moins de profit que les autres de son appartenance à la Communauté.

Un point positif pourtant : la confiance que les Européens accordent aux institutions communautaires — même si les espoirs fondés sur l'élection du Parlement européen au suffrage universel se sont révélés trop optimistes. Seulement 54 % des Européens interrogés ont déclaré avoir eu récemment des échos de l'activité du Parlement européen ; 27 % des personnes interrogées ont plutôt une bonne impression à cet égard et 33 % plutôt une mauvaise impression. Enfin, et c'est inquiétant pour les parlementaires qui espèrent être réélus en 1984, 40 % des personnes interrogées n'ont pas d'opinion sur la question.

Services publics ruraux

20 millions de Français habitent en permanence dans des communes rurales. Avec 10 millions de résidents saisonniers, la population rurale à desservir pour l'eau potable,

l'assainissement et les ordures ménagères atteint 30 millions d'habitants. Si 94 % disposent d'une alimentation en eau potable et 84 % d'un service au moins hebdomadaire de ramassage des ordures, 40 % seulement sont raccordés à un réseau public d'assainissement.

Ces chiffres ressortent du dernier inventaire des services publics ruraux réalisé en 1981 par les directions départementales de l'agriculture. Le précédent inventaire datait de 1976.

C'est la collecte des ordures ménagères qui a progressé le plus rapidement passant en 5 ans de 60 % à 84 %.

Pour l'assainissement, l'objectif raisonnable est de raccorder à l'égout 70 % de la population rurale, les 30 % restant, trop dispersés, relevant des techniques de l'assainissement autonome.

Au rythme actuel de 500 000 habitants desservis chaque année, c'est seulement vers l'an 2000 que l'on atteindra le taux de desserte souhaitable de 70 %.

Les communes rurales investissent chaque année 2,5 milliards de francs pour construire des réseaux d'égouts et des stations d'épuration, et à peu près autant pour étendre et améliorer leurs services de distribution d'eau potable. L'estimation des travaux à réaliser dans les cinq prochaines années montre que l'effort d'investissement devrait être porté à 3 milliards de francs par an pour l'eau potable aussi bien que pour l'assainissement.

Le coût de la main-d'œuvre dans l'industrie européenne

Dans tous les pays européens, à l'exception de l'Italie, la hausse du coût horaire moyen des ouvriers et employés de l'industrie manufacturière a été plus faible entre 1980 et 1981 que de 1975 à 1981, en moyenne annuelle. Cette évolution n'a pas pourtant modifié la hiérarchie des coûts horaires en Europe : exprimés en ECU et a fortiori en *standards de pouvoir d'achat*, les coûts français sont plus faibles qu'au Bénélux et qu'en RFA. Il est vrai que depuis lors, le passage aux 39 heures et l'introduction de la 5^e semaine ont modifié les données.

Les deux tableaux pages suivantes fournissent les meilleurs indicateurs sur l'évolution comparée du coût de la main-d'œuvre dans l'industrie européenne depuis l'étude publiée par la Dresdner Bank en octobre dernier (1). Ils sont même plus fiables encore, puisque exprimés non seulement en monnaie nationale mais en ECU (monnaie européenne) et aussi en *Standards de pouvoir d'achat*, SPA. Ceux-ci sont calculés en utilisant les taux établis chaque année par l'Eurostat pour l'agrégat produit intérieur brut aux prix du marché du Système européen de comptes économiques intégrés (SEC). Ces données sont comparables dans l'espace (entre pays) mais non dans le temps (entre années).

Les coûts horaires moyens totaux pour l'ensemble des ouvriers et employés de l'industrie manufactu-

rière présentés ici sont le résultat de la division du coût total de la main-d'œuvre par la somme des heures de travail effectuées par les ouvriers et des heures conventionnellement ou usuellement travaillées par les employés. Les chiffres établis par l'Office statistique des Communautés

européennes pour avril et octobre 1981 ainsi que pour 1981 tout entière ont été actualisés à partir de la dernière enquête communautaire de 1978.

Le premier tableau établit une hiérarchie du coût moyen horaire de la main-d'œuvre des ouvriers et em-

Coût moyen horaire de la main-d'œuvre, 1975-1981						
Ensemble des industries manufacturières				Ouvriers + employés		
Dates	France	RFA	Italie	Roy -Uni	Pays-Bas	Belgique
a) en monnaie nationale						
	FF	DM	LIT	UKL	HFL	BFR
1975	24,95	17,54	3450	1,66	20,24	268
1978	37,38	21,76	5403	2,51	25,22	374
1979	42,80	23,00	6310	2,80	27,10	406
1980	49,20	24,70	7500	3,40	28,40	442
1981	56,30	25,90	9210	3,80	29,50	479
1981 (avril)	54,40	25,40	8850	—	29,10	476
1981 (octobre)	58,10	26,30	9570	—	30,10	482
b) en ECU						
1975	4,69	5,75	4,26	2,95	6,46	5,89
1978	6,51	8,51	5,00	3,78	9,16	9,34
1979	7,30	9,20	5,50	4,40	9,80	10,10
1980	8,40	9,80	6,30	5,70	10,30	10,90
1981	9,30	10,30	7,30	6,90	10,60	11,60
1981 (avril)	9,10	10,00	7,00	—	10,40	11,50
1981 (octobre)	9,50	10,80	7,40	—	11,20	11,30
c) en SPA						
1975	4,21	4,89	5,52	3,69	5,83	5,20
1978	6,29	7,13	7,09	5,05	7,83	7,95
1979	7,10	7,90	7,80	5,40	8,80	9,00
1980	8,10	9,00	8,60	6,00	9,70	10,50
1981	9,10	10,00	9,80	6,60	10,50	11,90
1981 (avril)	8,80	9,80	9,40	—	10,30	11,80
1981 (octobre)	9,40	10,10	10,20	—	10,70	11,90

Variation annuelle (en %) du coût moyen horaire de la main-d'œuvre						
Ensemble des industries manufacturières				Ouvriers + employés		
France	RFA	Italie	Roy.-Uni	Pays-Bas	Belgique	
1981 / 1980						
En monnaie nationale	+ 14	+ 5	+ 23	+ 12	+ 4	+ 8
En ECU	+ 11	+ 5	+ 16	+ 21	+ 3	+ 6
1981 / 1975 (moyenne annuelle)						
En monnaie nationale	+ 15	+ 7	+ 18	+ 15	+ 7	+ 10
En ECU	+ 12	+ 10	+ 109	+ 15	+ 9	+ 12

ployés. Malgré les variations parfois très importantes des taux de l'ECU, entre 1980 et 1981, la position des pays n'a pas été modifiée en 1981. C'est donc toujours la Belgique qui enregistre les coûts les plus élevés, devant les Pays-Bas, la RFA, la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Cette hiérarchie, où la France occupe une place somme toute avantageuse, est confirmée par le classement des coûts en *standards de pouvoir d'achat*, à cette différence près que l'Italie passe ici devant la France, le Royaume-Uni prenant la dernière place.

Le second tableau retrace l'évolution du coût moyen horaire des ouvriers et employés entre 1980 et 1981. En monnaies nationales, cette évolution présente des disparités importantes, l'accroissement allant de + 4 % (Pays-Bas) à + 23 % en Italie. Le Royaume-Uni et la France (+ 12 et 14 %) se situent entre la très forte hausse italienne et la «sagesse» de la RFA et du Bénélux. Exprimés en

ECU, en revanche, les coûts salariaux britanniques surpassent les italiens, tandis que la France se rapproche des «sages». Cela, compte tenu des variations des taux de l'ECU survenues pendant la période 1980-81, principalement en France et en Italie.

Seule des pays représentés ici, l'Italie a connu une accélération de la hausse du coût horaire de sa main-d'œuvre supérieure à celle enregistrée entre 1979 et 1980. Le ralentissement est également observable dans tous les pays, à la même exception de l'Italie, par rapport à la période 1975-1981. En ECU, en revanche, la Grande-Bretagne rejoint l'Italie, tandis qu'on observe des ralentissements très importants en RFA, aux Pays-Bas et en Belgique.

On attend avec impatience les chiffres de 1982...

Voir à ce sujet le n° 84 d'*Intersocial* dont nous tirons les 2 tableaux précédents.

Bibliographie

Analyses critiques

ROSA, Jean-Jacques (sous la direction de). — *The World Crisis in Social Security* — Paris, Bonnel, 1982 — 245 p.

«The World Crisis in social security», ouvrage collectif écrit sous la direction de l'économiste français Jean-Jacques Rosa, entend donner une vision globale et synthétique de la crise des systèmes d'assurance-vieillesse (et non de sécurité sociale comme le titre pourrait le laisser penser). Conscient de la difficulté de toute approche comparative des systèmes nationaux de retraites, les auteurs ont cherché à donner, pour chacun des pays industriels étudiés, des réponses à quelques interrogations fondamentales sur les retraites :

- perspectives financières à court et long terme ;
- interactions entre sécurité sociale et économie ;
- réformes pour les prochaines années.

Au-delà des informations précises et fort utiles sur les systèmes nationaux de retraites, l'ouvrage apporte un éclairage sur certaines questions fort controversées.

Ainsi, la plupart des auteurs montrent bien la dégradation des situations financières des régimes de retraites financés par répartition, sous le double effet de la modification de la structure démographique et des mécanismes d'indexation. La détérioration du ratio actifs/retraités ouvre ainsi des perspectives très sombres pour les cinquante prochaines années dans les pays qui ont adopté un système où les retraites sont financées par des transferts entre les jeunes et les personnes âgées, et non par des transferts dans le temps (capitalisation). Cependant le système de retraite japonais qui repose largement sur la capitalisation connaît lui-aussi des difficultés importantes du fait du faible rendement des placements effectués par les organismes de retraites. Ces placements sont obligatoirement effectués en bons publics à faible taux d'intérêt, ce qui menace à terme la survie des fonds de retraites.

Le deuxième sujet d'interrogations majeures est l'interaction entre assurance-vieillesse et économie. Deux domaines d'analyse ont été privilégiés, l'épargne et l'emploi. L'influence des systèmes de retraite par répartition sur le niveau de l'épargne a fait l'objet de multiples études théoriques et empiriques par des chercheurs américains au premier rang desquels Martin Felds-

tein et Robert Barro. Si pour le premier, la richesse de sécurité sociale acquise par les cotisations se substitue totalement à l'épargne privée, le second souligne que l'accroissement des transferts inter-générationnels privés vient compenser la diminution des incitations à l'épargne. Les différents auteurs n'apportent que peu d'éléments nouveaux dans cette querelle théorique, se contentant souvent d'affirmer l'existence d'une substitution entre épargne et retraite sur la base d'une simple corrélation statistique.

Les liens entre retraite et emploi font l'objet d'interrogations communes à chacun des auteurs. Là aussi peu d'opinions tranchées apparaissent, chacun s'accordant à reconnaître que l'existence d'un *earning-test* (limitation du cumul emploi-retraite) décourage l'emploi des personnes âgées. On peut regretter cependant qu'aucune mention ne soit faite du lien entre l'alourdissement des cotisations d'assurance vieillesse et l'augmentation du coût relatif du travail qui a un effet dépressif sur l'emploi.

Différentes propositions sont faites par les auteurs et reprises à la fin du livre par J.J. Rosa et Lawrence Chikering pour favoriser une consolidation à long terme des régimes de retraites. Elles consistent essentiellement en une diminution des prestations servies aux retraités :

- en retardant l'âge de la retraite
- en modifiant le système d'indexation des pensions sur les prix
- en diminuant dès maintenant le niveau des prestations.

Si cet ouvrage offre une analyse souvent très pertinente des situations des régimes d'assurance-vieillesse, on peut néanmoins regretter que la dimension internationale de la crise des systèmes de protection sociale en soit largement absente. Il eût été particulièrement intéressant de tenter de cerner les conséquences sur la compétitivité des économies des modalités de la couverture du risque vieillesse dans chaque pays et de leurs limites. Ce sera, peut-être, l'objet d'un prochain ouvrage.

Christian Charpy

QUENTIN, Jean-Pierre — *Mutation 2000, le tournant de la civilisation.* — Paris, Ed. Le Hameau 1982 — 224 p.

Le terme de mutation est certainement plus familier aux lecteurs de Futuribles qu'il ne l'est au grand public, souvent réfractaire à l'idée illustrée par Gaston Berger, lorsque, dans une boutade, il disait que «rien ne s'était passé depuis le néolithique et voilà, qu'à nouveau, il va se passer quelque chose».

Aussi seront-ils sans doute moins passionnés par la première partie de l'ouvrage de J.P. Quentin intitulée «turbulences» que par les deux suivantes où, proposant «un autre regard» sur l'évolution des technologies et des sociétés contemporaines, il y découvre des «ressources» qui justifient l'optimisme des hommes d'action, sans masquer pour autant les difficultés découlant de la

nouveauté des situations qu'ils rencontrent. Cela justifie à la fois l'ambition de l'auteur qui souhaite atteindre une vue «globale» de la mutation que nous vivons et sa modestie à ne proposer qu'une réflexion «d'honnête homme» au service de la compréhension d'une époque appelant tous les «responsables» à agir. Les «responsables» n'étant pas seulement les dirigeants des institutions, mais aussi tous ceux (utilisateurs, usagers ou collaborateurs) qui adoptent une attitude volontariste et consciente devant des évolutions dont ils refusent la fatalité.

Au nombre des «turbulences» figurent bien sûr la crise économique avec ses conséquences sur l'emploi, mais aussi le désarroi résultant du sentiment d'impuissance à la dominer. Malgré l'accroissement de richesse obtenu au cours des «Trente années glorieuses», malgré les performances technologiques, malgré les efforts de l'Etat-providence, le doute s'installe et le scepticisme de l'opinion publique s'accroît quant à l'aptitude des dirigeants à résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés : chômage, stagflation, travail noir, croissance des dépenses publiques, chocs pétroliers, interdépendance internationale sans réelle internationalisation des solutions possibles, coexistence de la pauvreté absolue avec des excédents, des gaspillages et des armements sans précédents, etc. Fatalité ou absurdité ? Faut-il incriminer le progrès technologique, autrefois présenté comme une panacée, l'inadaptation du système éducatif, l'affaiblissement des valeurs et des hiérarchies traditionnelles ?

Bref, se référer à des «modèles» d'un passé où les ordres de grandeur, l'accélération des changements et la complexité étaient bien différents de ceux d'aujourd'hui ou bien admettre qu'effectivement une situation nouvelle se crée, amenant une véritable mutation de l'organisation sociale et faisant apparaître de nouveaux concepts qui permettraient une autre interprétation de nos difficultés et, pour en triompher, l'apparition d'autres ressources et de voies nouvelles pour l'action. C'est, on le devine, le second parti que prend Jean-Pierre Quentin.

Que peut être alors «l'autre regard» à porter sur notre monde, assez éclairant pour nous faire percevoir la mutation en cours ? L'auteur nous propose d'abord à titre de clefs pour une telle ouverture, quelques concepts qui lui paraissent particulièrement utiles. Trois notamment, ceux de «dématérialisation», de «complexité» et d'importance prise par les «aspirations» sur les «besoins».

La dématérialisation découle de l'incorporation grandissante, dans les «produits» que nous utilisons, de plus d'éléments non pondéreux qu'autrefois. D'une part la fabrication de ces produits exige de plus en plus d'informations, d'énergie, de connaissance, d'organisation, de fiabilité par rapport à la matière mise en œuvre. D'autre part parce que l'utilisation de ces produits ne se conçoit qu'à l'intérieur de «grands systèmes» eux-mêmes peu matériels.

Que serait un poste de télévision ou de radio sans le système d'émission qui l'alimente ? Enfin parce que beaucoup de ces «grands systèmes» (financier, d'assurance, d'information, d'éducation, de santé, de protection sociale, etc.) sont plus à la base d'organisation que d'installations matérielles.

La complexité se joint à la dématérialisation de deux façons. D'une part elle donne tout son poids à l'organisation, notamment à travers les mécanismes modernes de la décision. Nous vivons sur des concepts archaïques dont nos imaginations n'envisagent que l'extrapolation alors que nous sommes en présence d'un changement de nature du monde. L'entrée en force de la dématérialisation et de la complexité implique... de nouveaux outils d'analyse de la réalité économique et sociale... implique aussi un autre type d'organisation... car l'entrée dans une civilisation de «médiation» suppose un meilleur degré d'adéquation entre l'action et ses conséquences... Elle suppose enfin un nouveau système de valeurs rapportant des activités dématérialisées comme la santé, l'éducation, l'information, les activités culturelles et civiques à un système de référence à la personne et à son rôle social.

D'autre part la complexité suppose le développement des régulations et notre organisation sociale ne sait pas encore «réguler» son fonctionnement autrement que de façon «simpliste» en opposant pouvoirs et contre-pouvoirs dans un «tout ou rien» ou «l'un ou l'autre» sans le jeu harmonieux de régulations bien conduites.

Enfin les aspirations des personnes ajoutent de plus en plus de problèmes — et d'autres problèmes — à ce qu'était la satisfaction des besoins — car ces derniers, mêmes divers, restaient complémentaires et «saturables», tandis que les premières se révèlent parfois contradictoires et presque toujours insatiables : autonomie et convivialité, initiative et sécurité, créativité et homogénéité, expression individuelle et discipline collective, utilitarisme et hédonisme, ordre et mouvement, liberté et égalité, etc.

Les technologies nouvelles qui conduisent à plus de dématérialisation et de complexité peuvent-elles aussi aider à répondre aux demandes exigeantes de ces aspirations contradictoires ?

Oui affirme l'auteur car elles renforcent de plusieurs façons les possibilités d'élever le niveau d'organisation des sociétés. D'une part elles créent un enchaînement nouveau et de plus en plus étroit, entre la recherche technique, les applications qu'en font les «techno-structures» l'amélioration et l'efficacité des sous-structures et le développement culturel. Et ceci le conduit à distinguer des «techniques de pointe», comme l'astronautique ou l'océanographie — avec leurs domaines spécifiques — de ce que J.P. Quentin appelle «les technologies combinatoires» comme l'électronique et ses dérivés en matière d'informatique, de robotique, de communication, comme la biotechnologie ou comme les matériaux nouveaux. Car ces «technologies combinatoires» irriguent l'ensemble des productions, amplifient les possibilités des

«grands systèmes», accroissent la fiabilité et la facilité d'usage des produits qui les utilisent.

En même temps elles renforcent les interdépendances (complexité) tout en donnant aux utilisateurs une efficacité et une autonomie qui contribuent à créer un nouvel équilibre de libertés et de contraintes, donnant toute leur signification aux concepts de «valeur ajoutée sociale» et de développement culturel. Car l'acceptabilité sociale s'accroît avec les réponses diverses aux aspirations nombreuses et l'usage d'application de ces technologies requiert plus une connaissance culturelle de leur mode d'emploi qu'une connaissance technologique de leur fonctionnement.

Reste bien sûr que tout cela conduit à repenser le «politico-institutionnel» car, comme l'écrivait Jean Boissonnat — autre boutade — «De nos jours, Spartacus serait chef syndicaliste, Wellington président de la Shell, Bonaparte Commissaire Général au Plan et Charlemagne Président de la Commission de Bruxelles».

Ce qui signifie bien l'importance prise par les différents groupes par rapport à celles des actions individuelles, si prestigieuses soient-elles. Ce qui signifie aussi le besoin d'innovation sociale si l'on pense à l'incapacité des systèmes politiques à élaborer des objectifs cohérents, incapacités que J. Lesourne attribue aux «déficiences de contrôle» des organisations nationales et internationales. On peut en d'autres termes se rapporter au mauvais niveau des relations entre la personne, le citoyen, et les institutions politiques. Un autre discours politique devient nécessaire, faisant mention des contreparties inévitables car si nous voulons une société plus juste, il faut vouloir plus de productivité, si nous voulons une plus grande participation des travailleurs, des consommateurs, et des citoyens, il nous faut une société de concurrence, etc.

Ainsi l'actuelle mutation de la société dépasse la simple dimension technologique à laquelle elle est trop fréquemment réduite.

Pour une telle mutation de quelles ressources disposons-nous ? Probablement moins de richesses naturelles que d'aptitude à les mettre en valeur et cela à la dimension mondiale. C'est-à-dire que la première ressource est à trouver dans les hommes, avec la diversité de leurs cultures. Autres ressources culturelles — qui valorisent la première — l'énergie et l'information, ces deux termes étant pris dans tout ce qu'ils impliquent : l'énergie n'étant pas seulement obtenue du pétrole ou du nucléaire, mais aussi, au sens moral, la volonté de manifester un impact sur son environnement et la force d'âme qui fait supporter les difficultés et les revers, les résistances ou les vicissitudes de l'action, sans renoncer à la pleine réalisation de ses objectifs. L'information n'étant pas seulement l'acquisition de connaissances, mais aussi l'information «pouvoir d'organisation».

Bien entendu ces ressources «humaines» se trouvent accrues par les modi-

fications que la mutation en cours apporte aux concepts et à l'utilisation du temps et de l'espace entraînant d'autres attitudes face à l'avenir. Car, comme disait encore Gaston Berger, la référence pour l'action à longterm été faite au passé. C'était le précédent comme si l'avenir allait reproduire le passé, l'analogie comme s'ils devaient toujours se ressembler, l'extrapolation comme si l'un allait toujours prolonger l'autre. Alors que de plus en plus l'action peut prendre référence à l'avenir, comme si nous entrions dans une civilisation du projet, grâce à une capacité nouvelle de nous projeter dans le futur.

Un livre donc qui incite le lecteur à utiliser son expérience et son savoir pour des conclusions personnelles. Car, sur des sujets aussi fondamentaux, devant une mutation qui ouvre à tant d'espoirs à travers tant de difficultés, il s'agit moins de fournir des solutions que de faciliter l'effort de chacun par des propositions, bases de discussions fécondes.

Georges Guéron

Comptes-rendus

Extrait du bulletin bi-mestriel *Bibliographie prospective* réalisé par l'Association Internationale Futuribles

- COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN. Groupe de Stratégie Industrielle n° 3 : « Informatisation et Automatisation ». Bilan de l'informatisation et de l'automatisation. — in : *Cahiers des Groupes de Stratégie Industrielle*, n° 1, décembre 1982, 90 p. (diff. par La Documentation Française).

Le but de cette nouvelle série de publication est de diffuser régulièrement les conclusions qui résultent des travaux des Groupes de Stratégie Industrielle mis en place par le Commissariat Général du Plan et le Ministère de la Recherche et de l'Industrie. Le premier de ces cahiers est consacré aux problèmes économiques et sociaux posés par la diffusion des automatismes et de l'informatique dans les entreprises françaises. Dans une première partie on présente les statistiques disponibles en matière d'informatisation (dépenses, équipement, par secteur d'activité, par régions ; informatique, bureautique, robotique) et l'on étudie les aspects sociaux et économiques liés à l'usage des biens de production informatiques et automatiques (emploi, conditions de travail, qualifications, formation). Dans la deuxième partie de ce cahier on trouve le rapport du sous-groupe régional intitulé « filière électronique et développement régional ».

- **INTERNATIONAL RESOURCE DEVELOPMENT INC. (USA).** — *Microcomputers in Education.* (Les micro-ordinateurs dans l'éducation). — **Nouvark, IRD, 1983. — 191 p., \$ 985.**

Les applications potentielles des micro-ordinateurs en éducation sont énormes. Pour l'instant cependant, deux facteurs limitent encore le développement de ce secteur : le déblocage de crédits de l'Etat pour l'acquisition du matériel dans les écoles et le peu d'intérêt manifesté par les producteurs de logiciels éducationnels. Cependant il est par exemple prévu qu'IBM proposera rapidement une version moins coûteuse de son ordinateur personnel pour les écoles et les ménages. L'utilisation de l'ordinateur à l'école peut provoquer un défi aux communautés scolaires pauvres : les élèves qui auront un ordinateur à la maison auront un net avantage sur ceux qui ne pourront se permettre d'en avoir.

- **«Trois scénarios et un verdict pour l'Afrique de l'an 2000».** — in : *Inter-tropiques Agricoles*, n° 0, novembre 1982, pp. 13-14.

Dans le cadre du projet «Les ressources de la terre pour les populations du futur», la FAO a tracé la carte des pays qui pourront nourrir leur population à la fin du siècle. Un groupe d'experts a étudié l'état actuel des productions et des potentialités, l'évolution des sols, les courbes de croissance des populations. La confrontation des résultats a permis d'établir deux séries de cartes et d'envisager trois scénarios. Même en supposant les conditions les plus favorables, cinq pays n'arriveront pas à nourrir leurs populations en l'an 2000 (Cap-Vert, Lesotho, Maurice, Rwanda, Sahara Occidental) ; en revanche 16 pays pourront nourrir leurs populations même si aucune mesure de conservation n'est prise, si les cultures associées restent les mêmes et si les intrants ne sont pas développés. Après cinq années de recherches, cette étude FAO doit s'achever dans quelques mois.

- **LANDRIEU, Josée.** — *Développement urbain et enjeux économiques et sociaux locaux.* — in : *Dossiers de Liaisons Prospectives* (Div. de l'Urbanisme et des Paysages), janvier 1983, pp. 37-62.

Note de travail intermédiaire réalisée dans le cadre de la préparation du IX^e Plan.

Les attentes sociales face aux politiques urbaines, aux actions de gestion et d'aménagement urbain ont changé. Les administrations doivent faire face à une inflation de demandes due à la politique de sectorialité développée par les services publics durant les dernières années. Il y a nécessité d'un «développement local» fondé sur une articulation pertinente et efficace entre objectifs économiques et objectifs sociaux.

Deux facteurs sont essentiels : le changement des logiques d'intervention des Administrations et des systèmes publics (EDF, banques, entreprises nationalisées...) et la transformation de compétences, des finalités et des moyens de la gestion urbaine. Trois axes d'objectifs sont prioritaires, éviter la dislocation d'une société (face à la culture, à l'emploi, aux pratiques de vie...), modifier l'ancrage des entreprises sur les territoires, gérer de façon plus dynamique l'ensemble des ressources locales.

- **RICHARDSON, John M., Jr. (ed.).** — *Making it Happen. A Positive Guide to the Future.* (Pour que cela arrive. Un guide positif pour l'avenir). — **Washington D.C., US Association for the Club of Rome, 1982. — 229 p.**

Nous devons reconnaître que le monde est un seul système intégré : pour le meilleur et pour le pire tous les peuples et toutes les nations partageront un destin commun. Ce livre, s'adressant essentiellement aux Américains, met l'accent sur cette interdépendance. Les Etats-Unis ont à leur disposition tous les moyens pour forger un brillant avenir pour eux-mêmes, mais cet avenir ne pourra être heureux et pacifique si des grandes parties de la population mondiale continuent à vivre dans la misère. Les Etats-Unis possèdent suffisamment de ressources matérielles et humaines pour en consacrer une portion raisonnable à la création d'une société globale plus sûre et plus humaine. Ce livre passe en revue quelques-uns des thèmes sur lesquels devraient porter la réflexion et l'action prospectives : les valeurs, l'écologie, la démographie, la sécurité, la croissance, le rôle des secteurs public et privé, les raisons d'agir.

- MONFORT, Jean. — «A la recherche des filières de production». — in : *Economie et Statistique*, n° 151, janvier 1983, pp. 3-12.

Le mot «filière» envahit de plus en plus le vocabulaire économique. A partir d'une réflexion sur son sens intuitif et sur les difficultés qu'il recouvre, diverses méthodes ont été imaginées pour mettre en évidence les filières qui peuvent être dégagées dans le système productif. Elles sont fondées soit sur l'intensité des échanges entre les branches, soit sur la proximité de leurs réactions à des variations de la demande finale. Par la confrontation des résultats obtenus, dix-neuf filières ont été délimitées ; puis leurs performances depuis dix ans ont été comparées tant en matière d'emploi que de demande intérieure et de commerce extérieur.

Vient de paraître

ASSOCIATION FRANCAISE POUR LA PLANIFICATION D'ENTREPRISE (AFPLANE) — ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS. — *Les nouveaux axes de la planification stratégique : l'expérience de praticiens d'entreprise*. — Meudon, AFPLANE, décembre 1982. — 347 p.

BONNET, André Georges. — *Les fils de la mémoire. L'homme, cet animal informatique*. — Paris, Flammarion, 1982. — 226 p. 60 F.

CARLSTEIN, Tommy. — *Time Resources, Society and Ecology. On the capacity for human interaction in space and time*. — London, George Allen and Unwin 1982. — 444 p., £ 8.95 (volume 1 : Preindustrial Societies).

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII). — *Economie mondiale : la montée des tensions*. — Paris, Economica, 1983. — 314 p., 125 F.

CENTRE D'ETUDES PROSPECTIVES ET D'INFORMATIONS INTERNATIONALES (CEPII). — *Marchés, technologies et nouvelles relations internationales*. Séminaire de réflexion sur l'économie mondiale. — Paris, Economica, 1983. — 156 p., 65 F.

DOURY, Jean. — *Sécurité Sociale. Sortir de l'impasse*. — Paris, Economica, 1983. — 234 p., 79 F.

FORCE OUVRIERE (CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL). — *Demain, dans l'usine, la robotique !* — Paris, Ed. Force Ouvrière, 1983. — 139 p.

GAUDEMAR, Jean-Paul de. — *L'ordre et la production. Naissance et formes de la discipline d'usine*. — Paris, Dunod, 1982. — 167 p., 73 F.

MILLOT, Michèle ; ROULLEAU, Jean-Pol. — *L'entreprise face aux lois Auroux*. — Paris, Les Ed. d'Organisations, 1983. — 197 p., 128 F.

MURET, Jean-Pierre ; NEUSCHWANDER, Claude ; SIBILLE, Hugues. — *L'économie et les emplois. Un domaine d'action des élus locaux*. — Paris, Syros, 1983. — 245 p., 49 F.

O.C.D.E. — *La situation d'un ouvrier moyen en 1981 au regard de l'impôt et des transferts sociaux dans les pays membres de l'O.C.D.E.* — Paris, O.C.D.E., 1983. — 56 p., 35 F. (bilingue français-anglais).

ROSE, François de. — *Contre la stratégie des Curiaces*. — Paris, Julliard, 1983. — 130 p., 58 F.

UHRICH, René. — *Pour une nouvelle politique de développement régional en Europe*. — Paris, Economica, 1983. — 196 p., 65 F.

ABONNEMENT - ADHESION
ASSOCIATION INTERNATIONALE FUTURIBLES
A retourner au siège de l'Association
55, rue de Varenne - F - 75007 Paris, France

Nom
 Prénom (pour les organisations, nom du délégué)
 Organisation
 Profession ou secteur d'activité
 Adresse
 Tel

ADHESION

Je soussigné demande à adhérer à l'Association Internationale Futuribles comme :

- | | | |
|--|-----------------|-----------|
| ☐ Membre Associé | — pour un an | 8 000-FF |
| (personne morale) | — pour deux ans | 15 000-FF |
| ☐ Membre Actif | — pour un an | 2 000-FF |
| (personne physique) | — pour deux ans | 3 500-FF |
| ☐ Membre Adhérent | — pour un an | 500-FF |
| | — pour deux ans | 900-FF |

ABONNEMENT A LA REVUE FUTURIBLES

Je désire souscrire un abonnement à la revue mensuelle "Futuribles" :

- | | | | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| | ☐ France* | ☐ CEE | ☐ Etranger | ☐ Par avion |
| ☐ pour un an | 310-FF | 310-FF | 340-FF | 425-FF |
| ☐ pour deux ans | 593-FF | 593-FF | 634-FF | |

Les étudiants peuvent bénéficier d'une remise de 50 % sur les prix ci-dessus

ABONNEMENT AU BULLETIN BIBLIOGRAPHIE PROSPECTIVE

Je désire souscrire un abonnement au bulletin mensuel "bibliographie prospective" :

- | | | | | |
|--|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| | ☐ France* | ☐ CEE | ☐ Etranger | ☐ Par avion |
| ☐ pour un an | 884-FF | 884-FF | 980-FF | 1 015-FF |
| ☐ pour deux ans | 1 600-FF | 1 600-FF | 1 800-FF | 1 870-FF |

* TVA 4 % inclus

REGLEMENT

- ☐ chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de FUTURIBLES
☐ virement bancaire (Crédit Lyonnais, Agence X 424, 205, boulevard Saint Germain, 75007 Paris, Compte n° 6171Y)
☐ sur envoi d'une facture

Date

Signature

Association Internationale Futuribles

*Un réseau international d'information, d'étude et d'échanges
sur ce qui peut advenir et ce qui peut être fait...*

- Détecter, évaluer, les idées, les innovations, les faits porteurs d'avenir; identifier — avant qu'ils ne deviennent brûlants — les problèmes-clefs de demain, cerner les futurs potentiels, définir ce qui peut advenir et ce qui peut être fait.
- Assurer une confrontation permanente entre la recherche et l'action et susciter l'échange entre personnes de disciplines, d'idéologies et de pays différents afin d'aider à la compréhension du monde contemporain et aux défis du futur.

1. Une fonction d'information et d'analyse documentaire

- un bulletin de bibliographie analytique sur les principaux travaux de prospective, prévision, planification, réalisés à travers le monde (Bulletin bimestriel **Bibliographie Prospective**);
- des **bibliographies analytiques** par thèmes, sur demande;
- des **dossiers de synthèse** faisant le point des recherches prospectives sur un problème donné;
- l'Association Internationale Futuribles assure une **fonction vigie** permettant de détecter et d'évaluer les innovations, les idées, les faits porteurs d'avenir.

2. Une fonction d'entraînement et d'assistance technique à la réflexion prospective

- l'élaboration de **matériel pédagogique**: initiation à la démarche prospective et à ses outils.
- des actions de **formation**
- des actions d'**assistance technique** à des groupes thématiques et/ou locaux.
- la mise sur pied de groupes de travail à dimension prospective, voire d'**instances de prospective régionales** (Futuribles régionaux).

3. Un instrument de réflexion et d'échange au plan international

Sur les principaux enjeux contemporains l'Association Internationale Futuribles organise régulièrement: des **tables-rondes**, des **journées d'études**, des **colloques** nationaux et internationaux.

4. Une fonction d'édition et de diffusion

Les opinions sur l'avenir doivent être livrées au public, clairement énoncées, ouvertement débattues, aussi l'Association Internationale Futuribles publie-t-elle:

- une **revue mensuelle Futuribles**
- un bulletin bi-mestriel **Bibliographie Prospective**
- une **lettre mensuelle d'information**
- une collection de livres

5. Une fonction d'études et de recherche

Catalyseur et coordonnateur, l'Association Internationale Futuribles engage des programmes prioritaires dont la réalisation est assurée par des équipes constituées à partir de son réseau d'experts, par exemple:

- Le programme **crise de l'Etat-protecteur et avenir des politiques sociales**
- **Progrès technique** (informatique) et **dynamique sociale**.

Elle mène, en collaboration avec les meilleurs spécialistes **des études de prospective appliquée** (avenir du livre, évolution des consommations et des modes de vie, risque pays).

*Président: Madhi Elmandjra Vice-Président: Jean Saint-Geours
Délégué Général, Secrétaire Général: Hugues de Jouvenel*

55, rue de Varenne. F-75007 Paris. France. Tél. (1) 222 63 10 + Telex FECPAR 201220 F

René Eksl, Gérard Métayer	3	<i>Modernisme technique et conservatisme social. La France malade de ses communications</i>
Victor Scardigli	23	<i>Electronique, informatique et modes de vie</i>
Nicolas Curien, Pascal Perin	35	<i>La communication des ménages. Une cartographie socio-économique</i>
Françoise Euvrard	59	<i>L'indemnisation du chômage. Une étude comparative</i>

Forum

Gérard Herberichs	75	<i>Un autre regard sur la culture et les politiques culturelles</i>
	82	<i>Quelle informatique, pour quel développement ?</i>

Futur-Information

84	<i>Les nouvelles de la prospective</i>
88	<i>Les actualités prospectives</i>

Bibliographie

99	<i>Analyses critiques</i>
101	<i>Comptes rendus</i>
103	<i>Vient de paraître</i>